

Bref récit et succincte  
narration de la navigation  
faite en 1535 et 1536 par le  
capitaine Jacques Cartier aux  
îles de [...]

Cartier, Jacques (1491-1557). Auteur du texte. Bref récit et succincte narration de la navigation faite en 1535 et 1536 par le capitaine Jacques Cartier aux îles de Canada, Hochelaga, Saguenay et autres / réimpr. figurée de l'éd. originale rarissime de 1545 avec les variantes des ms de la bibliothèque impériale, précédée d'une brève et succincte introd. historique par M. d'Avezac. 1863.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

RELATION ORIGINALE  
DE  
JACQUES CARTIER

15  
16  
17

---

Lyon. — Imprimerie de Louis Perrin.

BREF RECIT ET SUCCINCTE NARRATION

DE LA

# NAVIGATION

FAITE EN MDXXXV ET MDXXXVI

PAR LE CAPITAINE

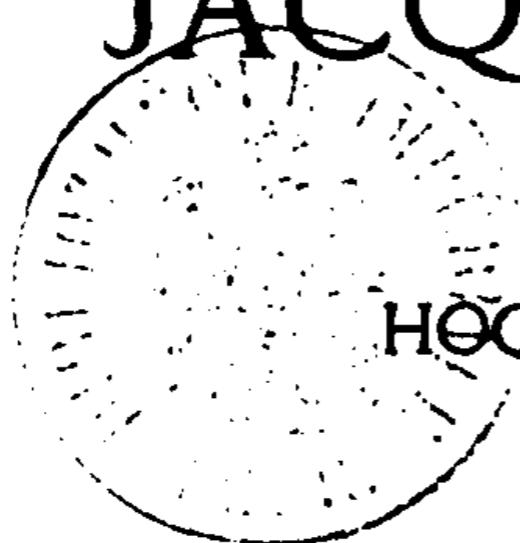
# JACQUES CARTIER

AUX ILES DE

## CANADA

## HOCHELAGA, SAGUENAY

ET AUTRES



RÉIMPRESSION FIGURÉE

DE L'ÉDITION ORIGINALE RARISSIME DE MDXLV

AVEC LES VARIANTES DES MANUSCRITS

DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

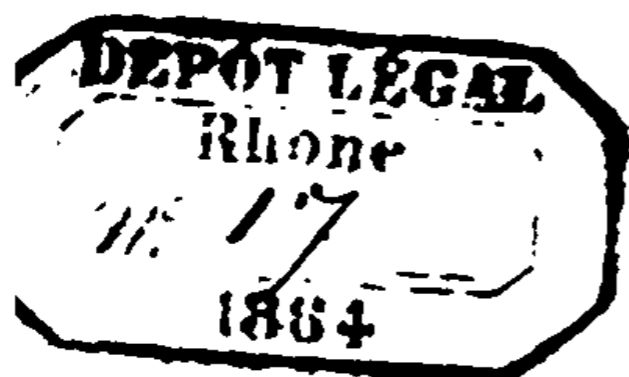
PRÉCÉDÉE

D'UNE BRÈVE ET SUCCINCTE

### INTRODUCTION

HISTORIQUE

PAR M. D'AVEZAC



PARIS

LIBRAIRIE TROSS

PASSAGE DES DEUX PAVILLONS (PALAIS-ROYAL), N° 8

1863

1

BREVE ET SUCCINCTE  
*INTRODUCTION*  
HISTORIQUE.

---

I.

Aucun peuple ne semble avoir tenu aussi peu de compte que les Français de la part légitime qui devait lui appartenir dans l'histoire des découvertes & de l'exploration des contrées lointaines; nul ne s'est montré si peu soucieux de la renommée que pourraient lui acquérir ses aventures maritimes ou ses pérégrinations terrestres; & tandis que d'autres nations sonnaient leurs plus éclatantes fanfares en l'honneur de leurs propres mérites, nous avons laissé perdre le souvenir des navigations & des voyages parallèlement accomplis avec moins de retentisse-

ment par nos aïeux, & qui nous sont quelquefois accidentellement révélés, à notre grand ébahissement, par les récits des étrangers.

Qui donc, par exemple, nous pourra dire aujourd'hui quel était ce navire français dont l'arrivée à Canton est racontée sous la date de 1521 dans les Annales chinoises, à l'époque où le Portugal & l'Espagne prétendaient avoir seuls, par privilège, l'accès de ces mers? Bien d'autres de nos prouesses, surtout des plus anciennes, ont ainsi disparu, sans doute, de la mémoire des hommes.

Les entreprises officielles patronnées par le souverain ont presque seules échappé à ce total oubli des contemporains & de la postérité; mais pour beaucoup d'entre elles, c'est à grand'peine encore qu'il se peut recueillir quelques lambeaux des relations où elles étaient racontées.

Tel est précisément le cas pour le célèbre navigateur breton qui le premier alla planter le drapeau de la France aux lieux où s'élèvent maintenant Québec & Montréal: sur ses trois voyages au Canada, nous sommes redevables à un collecteur italien (Ramusio) de nous avoir transmis le récit du premier dans une version que nous tenons volontiers pour fidèle, comme nous devons à un collecteur anglais (Hakluyt) d'avoir sauvé les fragments mutilés du troisième dans une traduction que nous voulons bien supposer exacte; c'est uniquement pour le second voyage qu'il est parvenu jusqu'à nous une relation originale française, émanée de l'un des compagnons de Jacques Cartier, sinon de lui-même: & de l'édition qui en fut faite à Paris en 1545, les bibliographes ne connaissent plus en Europe qu'un seul exemplaire, conservé au musée Britannique; c'est là qu'il a fallu en aller prendre une exacte

copie à l'intention des amateurs qui attachent du prix à ces vieilles reliques, pour la reproduire scrupuleusement dans le mince volume en tête duquel nous écrivons ces lignes.

## II.

Les côtes derrière lesquelles s'étendent les parages explorés, pour la première fois suivant toute apparence, par le célèbre malouin, avaient dès longtemps été reconnues, & la tradition a conservé la mémoire d'établissements fort anciens en quelques parties de ce vaste littoral qui s'étend, vis-à-vis de l'Europe occidentale, depuis les abords de la zone torride jusqu'aux froides régions arctiques.

Les enfants de la verte Erin, qui de nos jours émigrent en si grand nombre vers les Etats de l'Union américaine, avaient, comme aux Fær-œer & comme en Islande, devancé pareillement sur cette marge extrême de l'Océan occidental, les aventuriers scandinaves, qui partout les rencontrèrent déjà établis : quand le chef islandais Are Marson, le trisaïeul du savant Are Froda, fut jeté par la tempête en 983 sur ces lointains rivages, que les sagas du Nord ont appelés *Irland it Mikla*, ou la Grande-Irlande, il y fut recueilli par une population chrétienne, qui le baptisa & le retint au milieu d'elle ; c'est là que seize ans après vint se réfugier Biœrn Asbrandson, s'arrachant à l'amour de la belle Thurida pour fuir la colère d'un frère offensé ; & il avait passé vingt-huit années sur cette terre étrangère quand y aborda son compatriote Gudleif Gudlangson, parti de Dublin pour retourner en Islande, poussé par les vents du

nord-est jusque par delà l'Océan, surpris d'y entendre encore les sons de la langue d'Erin, mais reprenant aussitôt la mer, grâce à l'entremise de Biörn, & emportant de la part du vieil exilé un anneau d'or pour sa bien-aimée Thurida, & une épée pour Kiartan, le fils qu'il avait eu d'elle.

A côté de ces vestiges des anciennes émigrations transatlantiques des Irlandais, leurs voisins les Gallois ont peut-être aussi une place à revendiquer pour eux-mêmes : du moins se conserve-t-il chez eux une certaine tradition des navigations occidentales de Madoc, le second des fils d'Owen Guynedd, un de leurs princes; fuyant les discordes intestines de sa propre famille, il partit en 1170 pour aller à la découverte vers ces lointains parages, y choisit un lieu à sa convenance où il débarqua cent vingt hommes, & revint équiper en Europe une flotille de dix navires pour transporter dans ce nouvel établissement tous les éléments d'une colonie permanente; mais là s'arrête la vieille légende, & quelques vers gallois du quinzième siècle ont seuls tardivement consacré le souvenir de l'entreprise de Madoc ap Owen.

### III.

Les établissements scandinaves offrent à notre investigation plus de certitude, de suite & de durée. L'islandais Biarne Hériulfson, écarté pendant une brume intense de sa route vers le Groenland où il allait retrouver son père, avait aperçu & côtoyé en 986 des terres inconnues vers l'occident, d'où il avait regagné en cinq journées de mer la demeure

paternelle : le récit qu'il en faisait un jour, après plusieurs années, à la cour de Norvège, fit naître le regret qu'il n'eût pas effectué une reconnaissance plus exacte de ces contrées nouvelles ; si bien qu'un de ses compagnons, Leif Erikson ayant résolu d'aller compléter sa découverte, lui acheta son navire, y embarqua trente-cinq hommes au printemps de l'an 1000, & vint atterrir à la côte signalée par Biarne, au point où celui-ci l'avait perdue de vue : ce n'était qu'un plateau rocheux & aride, *Helluland*, où l'érudition moderne a cru reconnaître Terre-Neuve; on reprit la mer, & l'on vint descendre, au bout de trois journées au sud-ouest, sur une terre plate & boisée, *Markland*, signalée par la blancheur des sables du rivage, telle que les instructions nautiques représentent l'Acadie; puis navigant encore deux journées au sud-ouest, on atteignit une île, près de laquelle une péninsule s'avancait à l'est & au nord, comme on voit aujourd'hui le cap Cod dépasser au nord-est l'île Nantucket; Leif s'engagea dans le détroit, puis trouvant au-delà un lieu favorable, il forma près d'une petite rivière un établissement pour explorer à son aise le pays; & comme on rencontra dans les environs de *Leifsbudir*, la vigne croissant spontanément, on donna à cette contrée le nom de *Vinland*; c'est aujourd'hui le Rhode-Island & la région voisine. Après avoir pris un chargement de bois de construction, Leif revint au printemps de 1001 au Groenland, & pendant une douzaine d'années encore les frères Thorwald & Thorstein, sa belle-sœur Gudrida remariée à Thorfinn Karlsefne, & enfin sa vaillante sœur Freydifa, firent diverses expéditions semblables au Vinland; mais l'hostilité des sauvages indigènes les fit renoncer à poursuivre ces armements périodiques. D'autres, sans doute, les reprirent à leur

tour, & les établissements fondés par Leif & par Thorfinn se développèrent à la longue d'une manière permanente, puisque l'évêque grœnlandais Erik s'y rendit lui-même en 1121 afin de pourvoir aux besoins spirituels de la colonie.

Les sagas du Nord ont conservé quelques autres traces des relations qui se continuèrent entre le Grœnland & la côte opposée : en 1266 des navires furent envoyés en reconnaissance par delà les stations de pêche les plus avancées, jusqu'à la hauteur, pense-t-on, du détroit de Barrow; en 1285 deux ecclésiastiques islandais, Adalbrand & Thorwald Helgason, naviguaient à l'ouest jusqu'à Terre-Neuve, désignée en cette circonstance par les chroniqueurs sous le nom de *Fundu-nyia-land*, qui se retrouve tout entier dans la forme anglaise actuelle de New-foundland; enfin, en 1347, un voyage de dix-sept Grœnlandais au Markland fut contrarié au retour par une tempête qui entraîna le navire en Islande; & la narration qu'on en faisait en 1356 montre que le pays de Markland était alors encore fréquenté par les Scandinaves. Mais il n'en est plus question dans leurs histoires ultérieures.

#### IV.

Un récit vénitien, venu à la lumière après un trop long oubli, peut néanmoins, sans trop de scrupule, être admis en appendice à la suite de ces souvenirs des navigations scandinaves : je veux parler des lambeaux d'une correspondance de famille émanée des frères Nicolas & Antoine Zéni, qui s'étaient éta-

blis vers 1390 aux Fær-ær, ou comme on disait alors, en Frislande, & naviguèrent successivement pendant une quinzaine d'années dans ces mers septentrionales.

Le dernier y recueillit, de la bouche d'un vieux pêcheur, la notice d'une terre lointaine dans l'ouest, nommée *Eftotiland*, où vingt-six ans auparavant (vers 1380 à ce qu'il semble), il avait été jeté par une furieuse tempête; les habitants conservaient des rapports habituels avec le Groenland, & possédaient encore quelques livres latins, qu'ils ne comprenaient plus. Associé par eux, au bout de cinq années, à une expédition dans le sud, vers le pays de *Drogio*, une tempête le jeta plus loin, chez un peuple de sauvages cannibales qui le gardèrent esclave pendant de longues années, jusqu'à ce qu'après bien des vicissitudes il parvint à s'échapper de leurs mains & à regagner *Drogio*, d'où il revint après trois ans d'attente à *Eftotiland*: il se livra alors au commerce entre ces deux contrées, s'y enrichit, & put terminer enfin sa longue odyssée en armant lui-même un navire pour retourner en Frislande.

C'est encore à ces relations de plus en plus rares, mais qui n'avaient jamais été complètement abandonnées entre les Etats scandinaves & leurs colonies du nord-ouest, que se rattache le souvenir de ce pilote norvégien, originaire de Pologne, Hans Kœln ou Ivan z'Kolna, c'est-à-dire Jean de Kolno en Mazovie, envoyé en 1476 pour ravitailler les stations du Groenland, & qui visita, dit-on, la côte opposée en pénétrant jusqu'à la grande baie qui devait recevoir longtemps après le nom de Hudson.

Il est naturel de penser qu'une notion plus moins précise, mais certaine & incontestée, l'existence des régions transatlantiques tant de abordées par les marins du Nord, s'était conser parmi eux, & les écrits d'Adam de Brème prou qu'elle avait même pénétré, dès le onzième siècle jusqu'au sein de la Germanie. On devait la croire d'autant plus vivante & plus assurée, qu'on s'élevait davantage vers les escales d'où étaient parties les fréquentes expéditions : il ne faut donc point se plaindre crier contre la supposition que dans son voyage d'Islande en 1477, Christophe Colomb aurait cueilli en cette île des indices propres à exciter & confirmer dans son esprit la conviction que l'Océan occidental pouvait être franchi par de hardis navigateurs, sûrs de trouver au-delà des rivages accessibles. Les théories du florentin Toscanelli avaient déjà, en 1474, soutenu cette thèse auprès de l'empereur de Portugal, & lorsque Colomb parvint à Lisbonne, connaître quelques années après, vers 1481 sur toute apparence, il n'hésita plus à se consacrer entièrement à l'accomplissement du grand dessein d'aller par cette voie de l'occident à la rencontre des peuples extrêmes de l'Asie orientale ; mais il lui fallut un immense courage de mendier encore pendant plusieurs dix années, auprès des rois de l'Europe latine, des vaisseaux que, nouveau Typhis, il pût conduire à la conquête de cette autre toison d'or.

Serait-il vrai que, dans l'intervalle, un navigateur français, le capitaine Cousin, de Dieppe, por

l'ouest, en 1488, jusqu'à de lointains parages inconnus, aurait alors atteint ou aperçu quelque point de la côte américaine ? Rien ne se peut déduire avec précision des vagues indices que nous ont tardivement transmis à ce sujet d'insuffisantes traditions ; & en admettant le fait comme certain, ce ne ferait en définitive qu'un anneau de plus à compter dans la chaîne des découvertes au bout de laquelle vient se fonder, à la fameuse date du 10 octobre 1492, la véritable prise de possession, par l'Europe, de l'hémisphère transatlantique, simplement jusqu'alors visité à l'aventure par les devanciers de l'immortel Génois.

## VI.

Pendant que Colomb, tout plein encore des illusions de ses rêves cosmographiques, s'ingéniait à retrouver dans l'archipel des Antilles le Zipangu & les domaines du grand qâan du Khatay, marqués à cette place sur la carte que lui avait jadis envoyée Toscanelli, un autre navigateur italien, établi depuis longtemps en Angleterre au port de Bristol, Jean Cabot, de Venise, s'étant élevé vers l'ouest durant un de ses voyages, arriva, le 24 juin 1494, en vue d'une terre & d'une île inconnues, qu'il appela du nom de Saint-Jean, le patron du jour ; & il revint solliciter une commission royale qui lui assurât le privilège de ses découvertes sous l'autorité de la Couronne d'Angleterre, ce qui lui fut accordé par lettres-patentes données à Westminster le 5 mars 1496. Il effectua en conséquence, en 1497, sur un navire armé à Bristol au compte du roi Henri VII,

& accompagné de trois bâtiments marchands, un second voyage de trois mois, dont il était de retour au commencement d'août, après une navigation de trois cents lieues le long d'une côte où nul habitant ne s'était montré, & sur laquelle il avait planté la bannière britannique de Saint-Georges & le pavillon vénitien de Saint-Marc.

De nouvelles lettres royales, du 3 février 1498, l'autorisèrent alors à choisir dans les ports d'Angleterre jusqu'à six navires de charge destinés à transporter des colons aux terres & îles ainsi découvertes, & bientôt deux bâtiments armés aux frais du roi & portant trois cents hommes partirent pour cette destination sous les ordres de Sébastien Cabot, qui avait accompagné son père dans ses deux précédentes explorations; mais la rigueur de la saison, bien qu'on fût au mois de juillet, lui fit perdre une grande partie de son monde : arrêté par les glaces vers  $56^{\circ}$  à  $58^{\circ}$  de latitude, il descendit la côte jusqu'à la hauteur du détroit de Gibraltar, & n'ayant plus de vivres, il revint en Angleterre, ramenant avec lui trois sauvages, qui furent présentés au roi quelque temps après.

L'insuccès de cette expédition, la mort de son père, & peut-être des compétitions rivales, éloignèrent pour longtemps Sébastien Cabot de ces entreprises. Passé au service de l'Espagne, mais revenu momentanément en Angleterre à la mort de Ferdinand le Catholique, on le revit seulement en 1517, sur les vaisseaux de Henri VIII, recommencer, en compagnie de sir Thomas Pert, vice-amiral d'Angleterre, une exploration de la côte qu'il avait déjà trois fois visitée, atteindre le 11 juin une latitude de  $67^{\circ} 30'$ , & se trouver forcé par la timidité du commandant & l'opposition des équipages, de renoncer

- à pouffer plus loin ses découvertes, bien que la mer parût encore libre devant eux.

## VII.

Les découvertes anglaises de 1497 & l'essai de colonisation de 1498, bientôt connus en Espagne & en Portugal, y éveillèrent la crainte d'une concurrence inattendue dans la recherche des richesses dont on s'était promis la possession exclusive, & des expéditions y furent aussitôt projetées à l'encontre de cette méconnaissance de leurs prétendus droits.

On a cru retrouver dans une lettre royale datée de Séville le 6 mai 1500, & dans quelques autres circonstances douteusement significatives, les indices d'une entreprise méditée par l'Espagne, mais qui n'eut point alors de suites sérieuses.

Le Portugal fut plus actif : une expédition fut confiée dès l'année 1500, par le roi Emmanuel à Gaspard Cortereal, qui partit de Tercère avec deux navires, s'avança tout d'abord jusqu'à 50° de latitude ou davantage, & reconnut, jusqu'à un fleuve chargé de glaçons, *Rio Nevado*, la grande terre qui fut alors appelée de son nom & que l'on désigne aujourd'hui sous celui de Labrador. Revenu heureusement à Lisbonne, il en repartit l'année suivante avec ses deux navires ; se dirigeant à l'ouest nord-ouest, il trouva la terre à une distance de deux mille milles, & courut l'espace de six à sept cents milles encore le long d'une côte, arrosée de fleuves nombreux & couverte de grands bois, qu'il supposa devoir être la continuation de celle qu'il avait vue dans le nord l'année précédente, mais jusqu'à la-

quelle il ne pouvait tenter d'arriver cette fois, à cause des glaces : le pays était très-peuplé, & il ne se fit pas scrupule d'y enlever un certain nombre d'habitants, dont il garda cinquante à son bord, & plaça huit autres sur la seconde de ses caravelles. Celle-ci rentra à Lisbonne le 8 octobre 1501, mais l'autre, attendue d'heure en heure, de semaine en semaine, ne reparut plus. Michel Cortereal résolut d'aller à la recherche de son frère, & partit au printemps de 1502 avec trois navires pour aller fouiller séparément toutes les rivières de la côte, fixant au 20 août un rendez-vous général en un lieu convenu, pour le retour ; mais il ne s'y trouva point lui-même, & les deux autres navires, après l'avoir vainement attendu, revinrent seuls en Portugal, où l'on n'eut plus aucune nouvelle de son sort.

Dans l'intervalle, d'autres Portugais des Açores, Jean Gonçalves, Jean & François Fernandes, s'associaient à des armateurs de Bristol, Richard Warde, Thomas Ashehurste & Jean Thomas, pour une expédition de découverte en ces parages, & obtenaient avec eux à cet effet, du roi Henri VII, des lettres de privilège, données à Westminster le 19 mars 1501, en conséquence desquelles deux voyages paraissent avoir été exécutés cette même année & la suivante. A la fin de celle-ci, une nouvelle association fut concertée pour le même objet entre les deux Portugais Jean Gonçalves & François Fernandes, & les deux armateurs de Bristol Hugues Elyot & Thomas Ashehurste, qui obtinrent pareillement des lettres royales données à Westminster le 9 décembre 1502, & en vertu desquelles paraissent avoir été exécutés en 1503, 1504 & 1505 des voyages successifs, dont on retrouve quelque trace, comme pour les deux précédents, dans les comptes de dépenses

de la cassette particulière du roi Henri VII : on peut même conjecturer qu'il se tentait dès lors de nouveaux essais de colonisation, puisqu'un prêtre faisait partie de l'expédition de 1504.

### VIII.

Les Français, de leur côté, pratiquaient aussi, dès cette époque, les mers qui baignent la côte orientale des deux Amériques; sans nous arrêter à parler de leurs navigations australes, bornons-nous à rappeler ici leurs expéditions de pêche & leurs explorations privées en ces parages où l'autorité royale vint si tardivement donner une consécration publique à leurs efforts. Nous ne chercherons même pas à recueillir de simples traditions ou de vagues indices plus ou moins dignes d'un examen sérieux : nous voulons nous en tenir à des témoignages explicites & formels.

C'est à la collection italienne de Ramusio qu'il nous faut recourir pour retrouver, sous un vêtement étranger, avec le titre pompeux de grand capitaine de mer, un français de Dieppe, dans lequel il nous est permis de reconnaître l'astronome & pilote Pierre Crignon, qui fut le compagnon des frères Parmentier dans leur voyage de 1529 à Sumatra, & qui avait également navigué sur les côtes du Brésil & de Terre-Neuve.

En décrivant cette dernière, qui s'étend, continent & îles, du 40<sup>e</sup> au 60<sup>e</sup> degrés de latitude sur une longueur de trois cent cinquante lieues, il fait remarquer la brisure accusée par le cap Ras entre la direction de la côte méridionale qui se refuse vers

l'ouest, & celle de la côte boréale qui court vers le nord. Aux Portugais est due la découverte des soixante-dix lieues environ de littoral comprises entre le cap Ras & le cap de Boavista; tout ce qui est au sud du cap Ras a été exploré en 1504 par les Normands, & par les Bretons, qui y ont laissé leur nom à un cap bien connu; tout ce qui est au nord du cap de Boavista a été relevé pareillement par lesdits Normands & Bretons : le capitaine Jean Denys, de Honfleur, avec le pilote Camart, de Rouen, y conduisit son navire en 1506, & en rapporta, dit-on, une carte assez étendue; puis, en 1508, le capitaine Thomas Aubert, commandant le navire *la Pensée*, armé par Jean Anjo, père du célèbre gouverneur de Dieppe, y transporta le premier des colons normands.

Dix ans après, en 1518, suivant l'interprétation commune, mais peut-être en réalité quelques années plus tard, fut entreprise une expédition analogue « par le sieur baron de Léry & de Saint-Just vicomte de Guen, lequel avant le courage porté à choses hautes, désiroit s'établir par delà & y donner commencement à une habitation de François »; il s'était approvisionné d'hommes & de bestiaux, & fit voiles jusqu'à l'île de Sable en face des pêcheries bretonnes; « mais la longueur du voyage l'ayant trop longtemps tenu sur la mer, il fut contraint de décharger là son bestail, vaches & pourceaux, faute d'eaux douces & de pâturages »; & cette expédition avortée n'eut d'autre résultat que d'avoir jeté sur cette terre aride des animaux qui s'y multiplièrent graduellement, & devinrent, longtemps après, une ressource inespérée pour d'autres Français qu'une fortune de mer devait un jour condamner à y séjourner cinq ans entiers dans un déplorable abandon.

Jusqu'alors. ce n'étaient que des expéditions privées.

## IX.

Enfin le roi de France se détermina à prendre lui-même sa part dans le lotissement des terres d'outre-mer que se faisaient à leur guise les autres souverains de l'Europe occidentale, & il envoya officiellement à son tour, à la découverte des pays transatlantiques où il lui conviendrait de prendre pied.

Le temps était déjà loin, où l'on avait cru retrouver en ces contrées le Japon, la Chine & les Indes d'Asie : les navigations de Cabot dans le nord, comme celles de Vespuce dans le sud, avaient démontré qu'il s'agissait en réalité d'un monde nouveau ; & bien qu'on le crût réuni à ses dernières limites aux régions boréales asiatiques, l'extension des conquêtes espagnoles dans l'ouest, & la circumnavigation de Magellan, avaient appris qu'il y avait au-delà de ce nouveau continent une autre mer par laquelle on arrivait à l'Orient véritable, si plein de richesses & de merveilles : quelque passage, moins éloigné que le détroit franchi par l'escadre castillane, pouvait exister sur l'immense ligne des côtes américaines, & conduire par une voie plus courte à ces îles des épices, objet de tant de convoitises rivales.

François 1<sup>er</sup> mit en 1523 aux ordres du florentin Jean Verrazzano quatre navires pour aller à la recherche d'un tel passage & prendre possession des terres où il ferait possible de le rencontrer. Mais une tempête fit avorter les premières tentatives ; les

vicissitudes de la guerre & de la mer ne laissèrent au navigateur la faculté d'effectuer son exploration que dans une seconde campagne & avec une seule nef, *la Dauphine*, sur laquelle il partit définitivement de Madère le 17 janvier 1524 pour aller atterrir à la fin de février vers 34° de latitude, sur une côte inconnue, qu'il longea l'espace de cinquante lieues en tirant au sud, sans y découvrir aucune baie ; ce qui lui fit reprendre la bordée du nord, & suivre ensuite le littoral à l'est & au nord-est jusqu'au parallèle de 41° 40', descendant à terre par intervalles, pour reconnaître le pays, où la vigne croissait en abondance, & les habitants, dont le teint était généralement foncé, & les mœurs hospitalières ; il rencontra enfin une belle & grande rivière, aux eaux profondes, aux pittoresques rivages (le Hudson), d'où un orage soudain le força de s'éloigner à son grand regret, pour ne s'arrêter qu'après une course de quatre-vingts lieues encore droit à l'est, où il rencontra une île triangulaire semblable à celle de Rhodes, qu'il appela *Louise*, du nom de la mère du roi de France, & derrière laquelle s'ouvrait une baie commode (Naraganset) habitée par une population beaucoup plus blanche que toutes les autres & qui lui fit l'accueil le plus cordial. Après avoir joui pendant quinze jours de cette gracieuse hospitalité, il reprit sa route le 6 mai, longeant une côte qui s'élevait progressivement & se couvrait de bois touffus habités par un peuple brun & farouche, puis une terre nue & rocheuse bordée d'un grand nombre d'îles ; jusqu'à ce qu'arrivé à 50° de latitude, ayant consommé toutes ses munitions & ses vivres, il revint en France, & écrivit en rade de Dieppe le compte-rendu de son voyage, qu'il adressa au roi le 8 juillet 1524.

On raconte que dans une expédition ultérieure

aux mêmes parages, Verrazzano étant descendu à terre sans assez de précaution, fut saisi par les sauvages, & servit de pâture à un horrible festin. Avait-il immédiatement reçu de François I<sup>er</sup> une nouvelle mission, on ne fait. D'autres soucis étaient venus absorber les pensées du monarque, & le prisonnier de Pavie n'eut bientôt plus le loisir de songer de longtemps à la poursuite de ses projets d'établissement outremer.

## X.

L'Espagne, au contraire, triomphait, & pendant que Fernand Cortez adressait de Mexico, le 18 octobre 1524, à l'empereur Charles-Quint, un rapport où il développait l'idée de faire explorer à la fois la côte atlantique depuis la Floride jusqu'aux Bacalaos, & la côte opposée sur l'Océan pacifique, pour trouver le secret de ce passage que Verrazzano était allé découvrir; un pilote portugais au service de l'Espagne, déferteur de l'expédition de Magellan & repoussé de celle de Loaysa, Etienne Gomes de Porto, obtenait à Séville, à la fin de cette même année, l'autorisation d'aller explorer aussi, sur les traces de Verrazzano, le littoral compris entre la Floride & les Bacalaos. Le comte Fernand d'Andrade, le docteur Beltram, le riche Christophe de Haro, lui armèrent un petit navire avec lequel il partit de la Corogne au commencement de 1525, alla toucher à Cuba & à la pointe de la Floride, & remontant au nord, explora particulièrement la côte comprise de 40° à 41° de latitude, un peu en-deçà & un peu au-delà, y enleva un grand nombre d'habitants pour en faire

des esclaves, poussa ensuite sa navigation, à ce qu'on dit, jusqu'au cap Ras, & revint, après une absence de dix mois, désarmer à la Corogne, d'où il se rendit à Tolède en novembre, précédé de la fausse nouvelle qu'il apportait du girofle, tandis qu'il n'amenait en réalité que des esclaves : méprise née d'un jeu de mots involontaire qui avait substitué *clavos* à *esclavos*. Et les cosmographes espagnols donnèrent le nom de *Tierra de Estévan Gomez* à la contrée qu'il avait reconnue & pillée, entre celle du licencié Luc Vafquez de Ayllon & les pêcheries bretonnes.

## XI.

Les Anglais de leur côté renouvelèrent leurs tentatives : un riche commerçant de Bristol établi à Séville, fils de l'un des associés de Hugues Elyot dans l'armement de 1503 pour Terre-Neuve, Robert Thorne, qui venait de prendre un intérêt matériel considérable dans l'entreprise de Sébastien Cabot par le sud en 1526, adressait peu de temps après au roi Henri VIII, un mémoire pour signaler à son attention l'avantage que l'Angleterre aurait sur les Espagnols & les Portugais si elle découvrait un passage par le nord-ouest vers les îles aux épices ; & sur l'invitation du révérend Edouard Lee, envoyé de Henri VIII auprès de Charles-Quint, il remettait à cet ambassadeur des considérations étendues & développées, pour le même objet.

Quelle qu'ait pu être l'influence de ces écrits sur les déterminations royales, toujours est-il que deux navires, le *Samson* & la *Mary* de Guilford, quittant la Tamise le 20 mai 1527, & partant définitivement

de Plymouth le 10 juin, sous le commandement de Jean Rut, firent voile vers le nord jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet, qu'ils furent assaillis dans la nuit par un violent orage; la tempête les sépara, & fit probablement sombrer le *Samson*, qui ne reparut plus; deux jours après, par 53° de latitude, la *Mary*, droffée par les glaces, redescendait vers 52°, où elle aperçut la terre; elle atteignit un havre bien abrité, & s'y arrêta dix jours pour faire de l'eau. Comme, au départ des deux navires, le rendez-vous avait été donné, en cas de séparation accidentelle, au cap de Sper de Terre-Neuve, où l'on devait s'attendre mutuellement durant six semaines, Rut gouverna au sud pour s'y rendre, & vint mouiller le 3 août dans la baie de Saint-Jean, où il trouva onze navires de pêche normands, un breton & deux portugais; de là il écrivit au roi pour lui rendre compte des événements, pendant que le mathématicien de l'expédition, Albert de Prato, chanoine de Saint-Paul de Londres, écrivait de son côté, le 10 août, au cardinal Wolfey légat du saint-siège.

C'est chez les historiens espagnols des Indes occidentales qu'il faut chercher les traces ultérieures de cette expédition avortée : on y trouve signalée l'apparition, aux Antilles, d'un navire anglais, armé en même temps qu'un autre pour aller par le nord au pays du grand khan, séparé de son compagnon par la tempête, arrêté dans sa route par les glaces, redescendu aux Bacalaos où il avait rencontré jusqu'à cinquante bâtiments de pêche espagnols, français & portugais, ayant vu son pilote (un piémontais, peut-être précisément ce même Albert de Prato dont il vient d'être question) massacré par les sauvages sur une côte inhospitalière, venu ensuite le long du littoral jusqu'à la rivière de Chicora, de là gagnant

la Jamaïque, repoussé de Saint-Domingue à coups de canon, & reprenant enfin la route d'Angleterre.

Les souvenirs que Hakluyt put recueillir longtemps après de la bouche de quelques contemporains, c'est que le navire parti de la Tamise le 20 mai 1527 était rentré au port vers le commencement d'octobre de la même année.

## XII.

Quand la paix de Cambrai eut rendu à François I<sup>er</sup> le loisir d'aviser à l'administration de son royaume, il put reprendre ses desseins d'exploration & d'établissement dans le nouvel hémisphère : c'était un moyen encore de lutter contre son hautain & trop heureux rival. Il accueillit donc avec faveur la demande qu'un capitaine de navire de Saint-Malo, Jacques Cartier, adressait en 1533 à Philippe de Chabot, seigneur de Brion, comte de Buzançois & de Charny, amiral de France, d'être envoyé au compte du roi pour continuer l'entreprise de découverte & de colonisation confiée neuf ans auparavant à Jean Verrazzano.

Deux navires, du port de soixante tonneaux, ayant chacun soixante & un hommes d'équipage, furent en conséquence mis sous ses ordres; & le vice-amiral Charles de Mouy, seigneur de la Meilleraye, ayant pris au nom du roi le serment de tous les gens de l'expédition, elle partit de Saint-Malo le 20 avril 1534, & vint atterrir le 10 mai suivant à Terre-Neuve, près du cap Boavista, mouillant à cinq lieues de là vers le sud, dans un port qui reçut le nom de Sainte-Catherine; on remonta ensuite la côte

vers le nord pour entrer dans le golfe des Châteaux, c'est-à-dire le détroit actuel de Belle-Isle, & le nom de Sainte-Catherine (qui était peut-être celui d'un des navires) reparut une seconde fois pour désigner l'île même qui signale cette ouverture.

A partir de ce point, Cartier longea vers l'ouest la côte méridionale du Labrador, jalonnant çà & là sa route de quelque nom breton, tel que Brest ou Saint-Servan, au milieu de beaucoup d'autres, jusqu'à la baie de Shecatica, qui fut appelée port de Jacques Cartier. Comme le golfe allait s'élargissant de plus en plus, il voulut en reconnaître la rive opposée, & il vint aborder au cap Double, la pointe Riche de nos jours, pour descendre ensuite la côte jusqu'à un cap qu'on atteignit le 24 juin & qu'on appela pour cette raison cap de Saint-Jean, aujourd'hui cap de l'Anguille. De là, tournant à l'ouest, on toucha successivement à diverses îles, à l'une desquelles fut laissé le nom de Brion, en l'honneur du grand - amiral qui avait patroné l'expédition, & l'on arriva au fleuve des Barques (la rivière Miramichi); on remonta ensuite au nord en explorant la baie des Chaleurs, dont l'entrée est signalée au delà par le cap de Prato (aujourd'hui cap Farillon), où l'on ferait tenté de chercher un souvenir du pilote piémontais massacré dans l'expédition anglaise de 1527. Puis, coupant le détroit de Saint-Pierre (entre Gaspé & Anticosti) on regagna les terres septentrionales près de la résidence du chef sauvage Tiéno, au cap actuel de Montjoli, & prenant désormais à l'est pour s'en retourner, on franchit de nouveau le détroit de Belle-Isle le jour de l'Assomption, & l'on rentra à Saint-Malo le 5 septembre.

### XIII.

Le rapport que fit aussitôt Cartier, des résultats de ce premier voyage, fut très-bien accueilli, & dès le 30 octobre suivant le grand-amiral lui faisait expédier, sous son propre seing, une nouvelle commission « du voulloir & commandement du Roy, pour  
« conduire, mener, & employer troys navyres équip-  
« pez & advitaillez chascun pour quinze mois, au  
« parachèvement de la navigation... jà commencée  
« à descouvrir outre les terres neufves, & en iceluy  
« voyage effayer de faire & accomplir ce qu'il a plu  
« à mondit seigneur... commander & ordonner. »

Cartier ayant tout disposé pour l'exécution de sa nouvelle mission, partit de Saint - Malo le 19 mai 1535, & contrarié par les vents dans sa traversée, n'arriva que le 7 juillet à l'Isle aux Oiseaux, d'où il se rendit au détroit de Belle-Isle pour y attendre ses deux conserves, qui le rejoignirent le 26 juillet; il prit alors à l'ouest vers le cap de Tiéno, où il était le 31 juillet, poursuivit la même route jusqu'au 10 août, à l'entrée de la rivière actuelle de Saint-Jean, qu'il appela baie de Saint-Laurent, en l'honneur du patron du jour; & allant ensuite visiter la grande île de Naticotec (ou Anticosti, comme prononce le vulgaire) il y aborda le 15 août & lui donna en conséquence le nom de l'Assomption.

Du côté du sud elle faisait face au pays de Honguedo, où commençait la grande rivière conduisant à Canada & à Hochelaga, qu'il résolut de remonter, en reprenant son exploration de la rive septentrionale depuis la baie de Saint-Laurent. Il rencontra

d'abord sept îles qu'il appela les îles Rondes, puis les îles du Bic auxquelles il donna le nom d'îlots de Saint-Jean; le 1<sup>er</sup> septembre il reconnut l'entrée de la grande rivière de Saguenay & les deux îles (l'île Blanche & l'île Rouge) qui lui font face. Poursuivant sa route, il s'arrêtait le 6 septembre sur une île couverte de coudriers, laquelle conserve encore le nom d'île aux Coudres qu'il lui donna, & le lendemain il atteignit un amas d'îles, où commençait le pays de Canada. La plus grande était chargée de vignes, ce qui la lui fit appeler d'abord île de Bacchus; mais il préféra ensuite le nom d'île d'Orléans, qui lui est resté. Au bout se trouvait un endroit convenable pour le mouillage de ses navires: il s'y arrêta le 14 septembre, jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, dont ce lieu prit le nom; c'est la rivière Saint-Charles d'aujourd'hui. Tout auprès était Stadacone, résidence royale du chef de Canada, remplacée maintenant par la ville de Québec, dont le faubourg Saint-Jean est assis précisément à l'endroit où gisait l'ancienne capitale des sauvages.

Après avoir pourvu à la sûreté de ses navires dans le havre de Sainte-Croix, Cartier résolut de pousser sa reconnaissance dans le haut du fleuve jusqu'à Hochelaga avec le plus petit des trois bâtiments & les embarcations. Parti le 19 septembre, il navigua sans interruption jusqu'au 28, qu'il atteignit les domaines du chef Ochelay, à l'entrée d'une rivière où le courant était rapide & dangereux (la rivière Richelieu d'aujourd'hui), & bientôt après un grand lac formé par l'élargissement du fleuve (le lac Saint-Pierre actuel): là il lui fallut laisser le navire pour continuer de remonter avec les embarcations seules, & le 20 octobre on arrivait à Hochelaga, au-dessous des rapides impétueux appelés aujourd'hui le cou-

rant de Sainte-Marie. La capitale était assise au pied d'une montagne bien cultivée, qui reçut le nom de Mont-Royal, lequel s'est perpétué à la même place sous la forme de Montréal, ainsi qu'on appelle maintenant le chef-lieu du Haut-Canada.

En redescendant le grand fleuve, il remarqua, le 7 octobre, un affluent de la rive septentrionale dont l'entrée était signalée par quatre petites îles boisées, & auquel il donna le nom de Fouez (c'est-à-dire de Foix), qu'a remplacé celui de Trois-Rivières. Quatre jours après il rentra au havre de Sainte-Croix, où les matelots des deux navires restés au mouillage avaient pendant son absence élevé un fort. Il y passa tout l'hiver, très-maltraité par le scorbut, qui lui enleva vingt-cinq de ses compagnons, & aurait fait de plus grands ravages si les indigènes ne lui eussent enseigné un remède souverain dans la décoction des feuilles & de l'écorce d'épinette blanche ou pesse du Canada (*pinus alba* de Linné). Enfin, le 6 mai 1536, il appareilla pour retourner en France, abandonnant la carcasse d'un de ses navires, faute de monde pour le réarmer. Les restes en ont été retrouvés dans la vase par les habitants de Québec, le 26 septembre 1843, & quelques fragments en ont été envoyés, comme une précieuse relique, au musée de Saint-Malo.

Le 21 mai Cartier reconnaissait Honguedo, puis le cap de Prato, d'où il gagnait l'île de Brion, & le 1<sup>er</sup> juin, prenant au sud-est, il touchait successivement à deux pointes de terre qu'il appela le cap de Lorraine & le cap de Saint-Paul, au nord & à l'est de l'île du cap Breton; il abordait ensuite à Terre-Neuve dans une anse qu'il appela le havre du Saint-Esprit, & qui n'est autre que le port aux Basques de nos jours; puis il rangeait la côte jusqu'aux îles de

Saint-Pierre, où il rencontra plusieurs navires français, & prenant enfin le large au sortir du havre de Rognouse ou baie des Trépassés, il rentrait à Saint-Malo le 16 juillet suivant.

## XIV.

Pendant que Cartier faisait sa traversée de retour, il se croifait avec une expédition anglaise composée de deux navires, la *Trinité* & le *Mignon*, montés par une association de gens distingués tenant à la cour & à la magistrature, réunis sous la direction de maître Hore, homme de grand courage & fort adonné à l'étude de la cosmographie, pour aller tenter des découvertes dans le nord-ouest : partis de Londres à la fin d'avril 1536, ils mirent plus de deux mois à atteindre le cap Breton, d'où ils gagnèrent l'île aux Pingouins, & s'élevèrent ensuite fort avant dans le nord, au milieu des glaces; mais la disette de vivres devint telle parmi eux, qu'ils étaient réduits aux dernières extrémités quand apparut un navire français bien approvisionné; ils parvinrent à s'en emparer par la ruse, & s'esquivèrent aussitôt pour retourner en Angleterre, où ils arrivèrent à la fin d'octobre, & ne purent être rejoints que plusieurs mois après par les Français qu'ils avaient dépouillés, & que le roi Henri VIII prit le parti d'indemniser de ses propres deniers.

En France, où Cartier avait ramené quelques sauvages canadiens, on s'occupait de les instruire, afin de trouver en eux des interprètes & des auxiliaires pour la civilisation de leurs compatriotes : ils furent baptisés le 25 mars 1538; mais le change-

ment de climat leur devint funeste, & ils moururent tous sauf un seul (une jeune fille) avant qu'on pût tirer d'eux aucun service. Malgré ce désappointement, une nouvelle expédition fut résolue par l'intervention active d'un gentilhomme picard, Jean-François de la Roque sieur de Roberval, que le roi, par lettres du 15 janvier 1540, nomma son lieutenant général ès terres neuves de Canada, Hochelaga & Saguenay & autres circonvoisines. Des lettres royales, données à Saint-Prix le 17 octobre suivant, instituèrent Jacques Cartier capitaine général & maître pilote de tous les navires & vaisseaux qui seraient envoyés pour cette entreprise.

Cinq navires jaugeant ensemble quatre cents tonneaux ayant été convenablement disposés en conséquence, Cartier partit de Saint-Malo le 23 mai 1541, laissant en France Roberval, qui devait le rejoindre bientôt avec le complément du matériel destiné à la fondation de l'établissement projeté. Cartier se trouvait le 23 août au havre de Sainte-Croix; mais il préféra pour l'hivernage de ses vaisseaux un autre endroit à quatre lieues plus loin, à l'entrée d'une rivière près du cap Rouge, où il construisit un fort & des magasins, auxquels il donna le nom de Charlesbourg royal; après quoi il renvoya en France deux de ses navires, sous les ordres de Macé Jalobert son beau-frère, & d'Etienne Noël son neveu, qui partirent le 2 septembre. Il alla lui-même reconnaître au-dessus de Hochelaga les sauts ou rapides qui barrent le cours du fleuve, revint hiverner au fort, & n'ayant aucune nouvelle de Roberval à la fin de mai 1542, il prit le parti de s'en retourner en France. Ayant relâché au havre Saint-Jean, sous le cap Double, il y rencontra Roberval qui arrivait enfin avec deux navires, mais il se refusa à remonter

avec lui, & vint défarmer à Saint-Malo, où on le voit, le 21 octobre, tenir sur les fonts baptismaux la fille du lieutenant de Roi gouverneur de cette ville.

A quelque temps de là, sur l'ordre du Roi, qui rappelait Roberval en France, Cartier partit de chef de Saint-Malo au printemps de 1543 pour aller chercher les restes de cette expédition avortée, & rentra définitivement à Saint-Malo après une absence de huit mois.

Et l'idée d'un établissement français au Canada demeura désormais abandonnée pendant plus d'un demi-siècle.

## XV.

Après cette revue de toutes les navigations européennes vers les rivages transatlantiques du nord-ouest, depuis les plus anciennes traditions qui nous soient parvenues, jusqu'à la dernière de celles où figure le nom de Jacques Cartier, il ne nous reste que peu de mots à dire sur la personne du célèbre pilote malouin, & sur les lambeaux qui ont été recueillis de ses relations.

Un vieux marin de Saint-Malo, plein de zèle & de patriotisme, Charles Cunat, avait recouvré la vigoureuse ardeur de ses jeunes années, pour fouiller les archives de toute sorte qui se pouvaient trouver à sa portée dans sa chère ville natale; & ce qu'il n'y a point découvert, nul autre sans doute ne l'y aurait rencontré. Aussi loin qu'il a pu remonter dans les actes de l'état-civil qui existent encore, il a entrevu un Jehan Cartier, qui de son mariage avec

Guillemette Baudoin avait eu six enfants, dont l'aîné, Jamet ou Jacques, né le 4 décembre 1458, eut à son tour, de son mariage avec Jeffeline Janfart, un fils né le 31 décembre 1494, lequel n'est autre que le célèbre navigateur Jacques Cartier, marié lui-même en 1519 avec Catherine des Granches, fille de Jacques des Granches connétable de la ville & cité de Saint-Malo, mais de laquelle il n'eut point de postérité.

Après qu'il eut renoncé à la navigation, il habitait pendant l'hiver, dans la ville de Saint-Malo, une maison située « juxte l'hôpital Saint-Thomas », mais dont il ne reste depuis longtemps aucun vestige ; l'été il se retirait dans le domaine seigneurial de Limoilou, au village ainsi appelé, où son château conserve encore le nom de Portes Cartier.

Il avait eu à soutenir, après le retour de Roberval, une instance dans laquelle on lui demandait compte des deniers dont il avait eu la disposition pour l'entreprise commune : il fut reconnu qu'il y avait mis plus qu'il n'avait reçu, & la sentence du tribunal d'Amirauté, du 21 juin 1544, lui donna gain de cause sur tous les points.

On perd sa trace après l'année 1552, & l'on en conclut qu'il décéda probablement avant d'atteindre sa soixantième année.

## XVI.

Rédigea-t-il lui-même les relations des diverses expéditions qu'il avait conduites au Canada? On peut le penser, bien qu'il y soit toujours question

de lui à la troisième personne, à la manière dont il est parlé de Jules César en ses immortels *Commentaires*. Dans tous les cas, le rédacteur a évidemment fait partie de chacune des expéditions racontées.

Un célèbre collecteur italien, qui s'était procuré diverses relations françaises dont il ne nous reste aujourd'hui rien autre chose que la version qu'il en a publiée, Ramusio, avait recueilli celle du premier voyage de Cartier, & c'est uniquement dans sa précieuse collection, ainsi que nous l'avons rappelé dès le début, qu'il faut aller reprendre, sous son déguisement étranger, un récit qui est pour nous d'un si grand intérêt. Cette version italienne, parue pour la première fois à Venise en 1556, y fut reproduite dans les réimpressions de 1565, 1606 et 1613. Elle fut traduite en français pour être ainsi publiée à Rouen en 1598, chez Raphaël du Petit-Val, libraire & imprimeur du Roi, en un volume petit in-8° de 64 pages, sous ce titre : *Discours du voyage fait par le capitaine Jacques Cartier aux terres neufues de Canadas, Norembergue, Hochelage, Labrador, & pays adjacens, dite Nouvelle France, avec particulières meurs, langage & cérémonies des habitans d'icelle*. Lescarbot la réimprima avec une médiocre exactitude dans son *Histoire de la Nouvelle-France* (livre III, chapitres II à V), dont il y a quatre éditions, aux dates de 1609, 1611, 1617 & 1618. Les *Archives des voyages* de Ternaux-Compans l'ont reproduite en 1840 avec plus de scrupule, dans leur première livraison (pages 117 à 153). Enfin la Société littéraire & historique de Québec l'a comprise à son tour dans un volume de réimpressions consacré aux *Voyages de découverte au Canada entre les années 1534 & 1542*, publié à Québec en 1843, & dont ce morceau occupe les vingt-trois premières pages; mal-

heureusement les inexactitudes de Lescarbot n'y ont pas toutes été rectifiées.

Ainsi que nous l'avons dit aussi dès le début, c'est au collecteur anglais Richard Hakluyt d'Oxford, que nous sommes redevables de nous avoir conservé, dans une version anglaise, les fragments mutilés qu'il avait pu se procurer pendant son séjour en France (de 1584 à 1588) concernant le troisième voyage de Cartier : c'est d'abord la relation, non achevée, du navigateur; puis une lettre de son petit-neveu Jacques Noël, écrite de Saint-Malo le 19 juin 1587, & un fragment d'une seconde lettre du même, constatant que toutes les recherches faites dans la famille pour retrouver une relation plus complète étaient demeurées sans résultat. Hakluyt a imprimé à la suite, toujours en anglais, le routier du voyage depuis Belle-Isle jusqu'à 230 lieues en amont de la rivière de Canada, rédigé par Jean Allefonse, de Sainte-Onge près Cognac, maître pilote de Roberval en 1542; & enfin la relation de Roberval lui-même, non achevée il est vrai, mais conduite jusqu'au 22 juillet 1543, date probablement peu éloignée de celle où Cartier vint le rechercher d'après les ordres du roi. Hakluyt avait donné en 1600 le volume qui contient l'édition originale de ces pièces (pages 232 à 242); elles se trouvent naturellement reproduites dans la réimpression de 1812. La Société littéraire & historique de Québec a repris dans Hakluyt tous ces lambeaux pour les retraduire en français & les insérer en 1843 dans le volume que nous avons mentionné plus haut.

## XVII.

Quant à la relation du second voyage, qui nous intéresse plus spécialement ici, elle est, comme on fait, la seule dont nous possédions la rédaction française originale ; il en existe une édition, imprimée à Paris en 1545, en un volume de 48 feuillets petit in-8°, d'une telle rareté que les bibliographes n'en connaissent en Europe qu'un exemplaire. Une reproduction scrupuleuse & figurée de cet exemplaire unique a tenté le zèle d'un éditeur fort habitué à la recherche & au maniement des livres curieux ; & voilà comment a pris naissance l'édition d'amateur en tête de laquelle doit se placer l'introduction dont nous écrivons en ce moment la dernière page.

Ce volume introuvable, qui échappait à toutes les recherches, était si peu connu, que l'on n'avait même qu'une très-fausse idée de ce qu'il contenait, & la Société littéraire & historique de Québec en 1843, aussi bien que M. Ternaux-Compans en 1841, le considéraient comme la rédaction française originale de la relation du *premier* voyage, au lieu du *second* ; pour celui-ci, on n'en connaissait d'autre publication que celle de Lescarbot dans son *Histoire de la Nouvelle-France* (livre III, chapitres VI à VIII, XII à XVIII, & XXII à XXVII) où le voyage de Cartier se trouve morcelé & entrecoupé de fragments disloqués du voyage de Champlain.

Mais il existe à Paris, à la Bibliothèque impériale, trois exemplaires manuscrits de cette même relation de Cartier, sous les n<sup>os</sup> 5589, 5644 & 5653 : M. Ternaux-Compans ayant eu communication des deux

premiers, en tira une copie, qu'il fit imprimer en 1841 en tête du second volume de ses *Archives des voyages* (pages 5 à 66). De son côté la Société littéraire & historique de Québec ayant fait prendre copie du troisième manuscrit, & l'ayant collationné avec les deux autres, ainsi qu'avec les extraits de Lescarbot, l'a reproduite dans son volume de 1843 (pages 24 à 69).

L'édition originale de 1545 ne saurait être présentée comme exempte d'incorrections, tant s'en faut : les coquilles typographiques y sont fréquentes, & l'éditeur d'aujourd'hui aurait peut-être eu lieu d'hésiter à se montrer si rigoureusement fidèle à la reproduire avec toutes ses imperfections accidentelles, s'il n'eût trouvé un remède à l'inconvénient de cette reproduction servile, dans l'attention de relever avec soin, en appendice à la réimpression actuelle, les corrections indispensables, avec les variantes non seulement des manuscrits, mais aussi des fragments de Lescarbot & des éditions de Ternaux-Compans & de la Société de Québec, dont les lectures ne sont pas toujours préférables aux leçons de l'édition de 1545.

Cet expédient nous a paru donner à l'édition que voici l'avantage de conserver intacte, suivant le goût impérieux des bibliomanes, la physionomie surannée de l'édition primitive, tout en mettant à la disposition de ceux qui n'attachent à la forme qu'une importance secondaire, les éléments d'un texte plus correct & plus fidèle que tous les autres.

☞ BRIEF RECIT, &  
succincte narration, de la nauiga-  
tion faicte es yles de Canada, Ho-  
chelage & Saguenay & autres, avec  
particulieres meurs, langaige, & ce-  
rimonies des habitans d'icelles: fort  
delectable à veoir.



Avec priuilege

*On les uend à Paris au second pillier en la grand  
salle du Palais, & en la rue neufue Nostredame à  
l'enseigne de lescu de frâce, par Ponce Roffet dict  
Faucheur, & Anthoine le Clerc frères.*

1545.

A MONSEIGNEUR LE

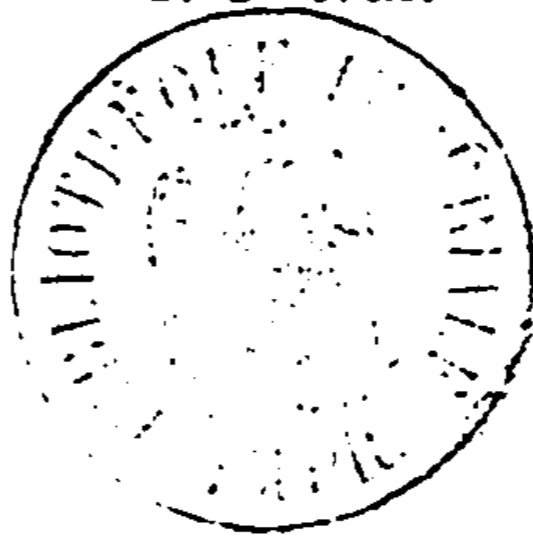
*Preuost de Paris ou son lieutenant ciuil.*

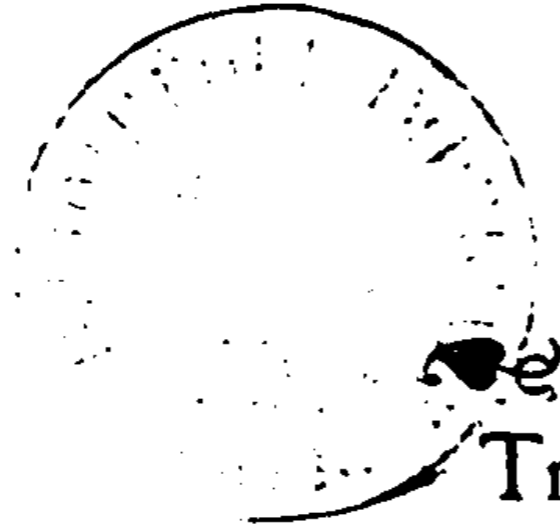
**S**uppliet treshumblemēt Ponce Roffet dict le Faulcheur, & Anthoine le Clerc freres & libraires de ceste uille de Paris, qu'il uous plaise leur dōner la permission de imprimer & uendre, ung liure, intitulé Briefue & succincte narration de la navigation, faicte es ystes de Canada & autres choses y contenues : Pour lequel imprimer leur cōuient faire gros fraiz & despens, dont ilz pourroient estre frustrez, ensemble de leurs labeurs s'il estoit permys à tous de l'imprimer. Ce consideré il uous plaise & ordonner que deffences soient faictes à tous libraires & imprimeurs de la uille & preuoste de Paris, de ne imprimer icelluy liure, n'y de en uendre d'autre que de l'impression desdictz supplians, iusques à quatre ans finiz & accompliz, sur peine de confiscation desdictz liures & d'amende arbitraire, Et uous ferez bien.

*Il est permys ausdictz suppliēs, avec les deffences à tous autres, de ne imprimer le dict uoyage pour le temps & espace de trois ans. Faict le dernier iour de Feburier, Mil cinq cens quarāte quatre*

*Ainsi signé*

*I. Morin.*





AV ROY

Treschrestien.

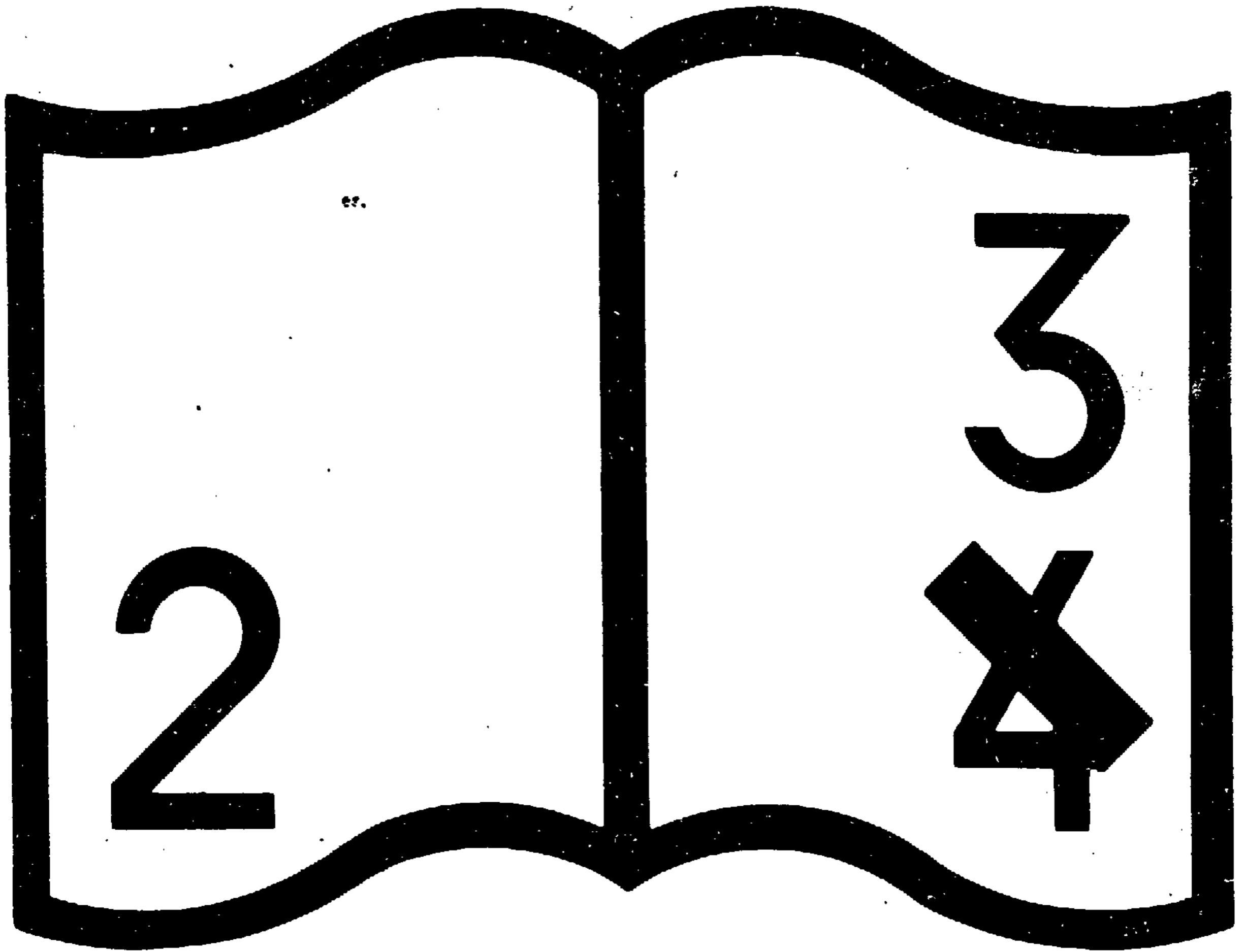
**C**ONSIDERANT, O mon tres-  
redoubté prince, les grãdz  
bien & don de grace qu'il a  
pleu à Dieu le Createur faire à ses  
creatures: Et entre les autres de mettre  
& asseoir le soleil, qui est la vie & con-  
gnoissãce de toutes icelles, & sans lequel  
nul ne peult fructifier ni generer en lieu  
& place la ou il a son mouuement, & de-  
clination contraire, & non semblable es  
autres planettes. Par lesquelz mouue-  
mēt & declinaison, toutes creatures  
estãs sur la terre en quelque lieu & pla-  
ce qu'elles puissent estre, en ont, ou en  
peuent auoir en lan dudiçt soleil, qui  
est 365. iours et six heures, Autant de  
veue oculaire les vngs que les autres,  
non qu'il soit tant chault & ardent es

vngs lieux, que es autres par ses raiz & reuerberations, ny la diuision des iours & nuictz en pareille esgalleté : Mais fuffit qu'il ayt de telle sorte & tant temperemēt que toute la terre est ou peult estre habitee en quelque zone, climat, ou paralelle que ce soit : Et icelles avecques les eaues, arbres, herbes, & toutes autres creatures de quelques genres ou especes qu'elles soient par l'influence d'iceluy soleil, donner fruietz & generations selon leur nature par la vie & nourriture des creatures humaines. Et si aucuns vouloient dire le cōtraire de ce que dessus, en alleguant ledict des saiges philosophes du temps passé, qui ont escript & faict diuision de la terre par cinq zones, dont ilz dient & afferment trois inhabitées. Cest assauoir la zone torride, qui est entre les

deux tropiques ou solstices, qui passe<sup>3</sup>  
par le zenic des testes des habitans  
d'icelle: Et les deux zones artique &  
entartique pour la grand froideur qui  
est en icelle, à cause du peu d'esleua-  
tion qu'ilz ont dudiect soleil & autres  
raisons: le confesse qu'ilz ont escript  
de la maniere, & croy fermemēt qu'ilz  
le pensent ainsi, & qu'ilz le treuvent  
par aucunes raisons naturelles, ou ilz  
prenoient leur fondement, & d'icelluy se  
contentoient seulemēt sans aueuturer  
n'y meētre leurs personnes es dangiers,  
esquelz ilz eussent peu ancheoir à cer-  
cher l'experience de leur dire. Mais ie  
diectz pour ma replique que le prince  
d'iceulz philosophes a laissē parmy ses  
escriptures vng mot de grande cōse-  
quence, qui diect que, *Experiētia est*  
*rerum magistra*; par l'enseignemēt

*duquel i'ay osé entreprendre de adresser à la veue de vostre magesté royalle, cestuy propos en maniere de prologue, de ce myen petit labeur: Car suyuant vostre royal commandement. Les simples mariniers de present non ayans eu tant de craincte d'eulz mectre à l'aduanture d'iceulx perilz & dangiers qu'ilz ont eu, & ont desir de vous faire treshumble seruice à l'augmentation de la saincte foy chrestienne, ont congneu le contraire d'icelle opinion des philosophes par vraye experience.*

*Je allegue ce que deuant, parce que ie regarde que le soleil qui chascun iour se lieue à l'orient, & se reconce à l'occident, faict le tour & circuit de la terre, donnant lumiere & chaleur à tout le monde en vingt quatre heures, qui est vng iour naturel, sans aucune in-*



Pagination incorrecte — date incorrecte

**NF Z 43-120-12**

3

*terruption de son mouuement & cours naturel. A l'exemple duquel ie pense à mon foible entendement, & sans autre raison y alleguer, qu'il plaist à Dieu par sa diuine bonté que toutes humaines creatures estans & habitans soubz le globe de la terre, ainsy qu'elles ont veue, & congnoissance d'icelluy soleil ayt & ayent pour la temps aduenir congnoissance & creance de nostre sainte foy: Car premierement icelle nostre sainte foy a esté semee & plantee à la terre sainte, qui est en Asye à l'orient de nostre Europe: Et depuis par succession de temps apportee & diuulguee iusques à nous, & finalement à l'occident de nostredicté Europe à l'exemple du dict soleil portant sa chaleur & clarté d'orient en occident comme dict est. Et pareillement aussy*

*auons veu icelle nostre sainte foy, par plusieurs fois à l'occasion des meschans heretiques & faulz legistateurs, eclipses en aucuns lieux: & depuis soudainemēt reluyre & monster sa clerté plus appertement que auparauant. Et maintenant encores à present voyons comme les meschans lutheriens apostatz & imitateurs de Mahomet, de iour en autre s'efforcent de icelle opprimer, & finalement du tout estaindre, si Dieu & les vrays suppostz d'icelle n'y donnent ordre par mortelle iustice; ainsy qu'on veoit faire chascun iour en voz pays & royaulme, par le bon ordre & police que y auez mys. Pareillement aussi veoit on, comme au contraire d'iceulx enfans de Sathan, les paoures chrestiens, & vrays pilliers de l'Esglise catholique s'efforcent d'icelle augmenter & ac-*

5

*croistre, ainsi que a faict le catholique Roy d'Espaigne, es terres qui par son commādemēt ont esté descouuertes en l'occidēt de ses pais & royaulmes, lesquelles auparauant nous estoient incognues, estranges, & hors de nostre foy: Comme la neufue Espaigne, Lisabelle, terre ferme, & autres ysles ou on a trouué innumerable peuple, qui a esté baptisé & reduict en nostre tressaincte foy.*

*Et maintenant en la presente navigation faicte par vostre royal commandement en la descoiuerure des terres occidentales, estans soubz les climats & paralelle de voz pays & royaulme, non auparauant à vous n'y à nous congneuz, pourrez veoir & scauoir la bonté & fertilité d'icelles, innumerable quantité des peuples y habitans, la bonté & pai-*

*sibleté d'iceulx, Et pareillement la fécondité du grāt fleuve qui descend & arrose le permy d'icelles voz terres, qui est le plus grāt sans comparaison que on sache iamais auoir veu. Les quelles choses donnent à ceulx qui les ont veues, certaine esperance de l'augmentation future de nostre dicte sainte foy & de voz seigneuries & nom tres chrestien, ainsi qu'il vous plaira veoir par cestuy present petit liure: Auquel sont amplement contenues toutes choses dignes de memoire, que auons veues, & qui nous sont aduenues tant en faisant ladicte nauigation, que estans & faisans seiour en vosdictz pays & terres.*



Le dimēch e iour & feste de la Penthecoste seziesme iour de May, en lan mil cinq cens trēte cinq du commandement du cappitaine & bon vouloir de tous, chascun se confessa, & receusmes tous ensemblement nostre createur en lesglise cathédrale de sainct Malo. Apres lequel auoir reçu, feusmes nous presenter au cueur de ladicte eglise, deuāt reuerend pere en Dieu monsieur de sainct Malo, lequel en son estat episcopal nous donna sa benediction.

Et le mercredy ensuiuāt dix neufiesme iour de May, le vent vint bon & cōuenable, & appareillasmes avec trois nauires, Scauoir la grand Hermine du port, enuiron cent a six vingtz tonneaulz, ou estoit le cappitaine general, & pour maistre Thomas frosmont, Claude du pond briand, filz du seigneur de Montreueil & eschansson de monseigneur le Daulphin, Charles de la Pommeraye, Iehan pouller & autres gentizhommes. Le second nauire, nommé la petite Hermine du port, enuiron soixāte tonneaulz: Estoit cappitaine soubz le dict cartier Mace ialobert, & maistre Guillaume le mariè. Et au tiers nauire nōmé

l'Emerillon du port de enuiron quarante tonneaulz, en estoit cappitaine Guillaume le breton, & maistre Jacques maingart. Et nauigasmes avec bon temps iusques au 20, iour dudiect moys de May, que le temps se tourna en yre & tourmente, qui nous a duré en ventz contraire & ferraifons, autant que nauires qui passassent iamais la mer, eussent sans amendement : Tellement que le vingt cinqiesme iour de Iuing par le dict mauuais tēps & ferraifon, nous entreperdismes tous trois, sans que nous ayons eu nouvelles les vngs des autres iusques à la terre neufue; la ou nous auions lymité nous trouuer tous ensemble. & depuis nous estre entreperduz, auons esté avec la nef generale par la mer de tous ventz cōtraires, iusques au septiesme iour du moys de Iuillet, que nos arriuasmes à la dicte terre neufue, & prismes terre à l'isle aux oyseaulx : laquelle est à quatorze lieues de la grād terre, quelle yfle est si tresplaine d'oyseaulx, que to<sup>s</sup> les nauires de France y pourroient facilement charger, sans que on s'apperceust que l'on en eust tiré, & la en prismes deux barques pour partie de noz victailles : Icelle yfle est en lesleuatiō du pole en. 49. degrez. 40. mynutes. Et le huitiesme dudiect moys, nous appareillasmes de ladicte yfle, & avec bon temps vinsmes au

hable du blanc sablon estant à labbaye des chasteaulx le. xv. iour dudidt moys, qui est le lieu ou nous debuoyns rendre : Auquel lieu feusmes attendans noz compaignons iusques au vingt sixiesme dudidt moys, lequel iour ilz arriuerent tous deux ensemble : Et la nous acoustrasmes & prismes eaues, boys, & aultres choses necessaires, & appareillasmes & feismes voylle pour passer oultre le vingt neufiesme iour dudidt moys à l'aube du iour, & feismes porter le long de la coste du Nort Gisant, est, Nordest, & Ornaist, Surnaiist iusques enuiron les huict heures de soir, q̄ meismes les voylles bas, le trauers de deux ysles qui s'auancent plus hors que les autres que nous nommasmes les ysles Saict Guillaume. Et sont enuiron vingt lieues oultre le hable de Brest : Le tout ladicte coste depuis les chasteaulz iusques icy gist est Nordest & Ornaist Surnaiist rengee de plusieurs ysles & terres toute hachee & pierreuse, sans aucune terre ny boys, fors en aucunes vallees.

Le lendemain penultime iour dudidt moys feismes courir à Ornaist pour auoir cōgnoissance d'autres ysles qui nous demouroient enuiron douze lieues & demye. Entre lesquelles ysles se faict vne couche vers le Nort toute à ysles & grande voye apparouffantes y

auoir plusieurs bons hables, & les nommasmes les ysles Sainte Marthe; hors lesq̄lles environ vne lieue & demye, à la mer y a vne basse bien dāgereuse ou il y a quatre ou cinq testes qui demeurēt le trauers desdictes bayes en la rotte d'Est & Onaist desdictes ysles Sainte Marthe, environ sept lieues: Lesquelles ysles nous vinsmes querir ledict iour, environ vne heure apres midy; & depuis ledict iour iusques à l'orloge vyrente feismes courir environ quinze lieues le trauers d'ung cap d'ysles basses, que nous nommasmes les ysles Saint Germain, au Suest duquel environ trois lieues y a vne autre basse fort dangereuse. Et pareillemēt entre le dict cap Saint Germain & Sainte Marthe, y a vng hāc hors des dictes ysles environ deux lieues, sur lequel n'y a que quatre brasses. Et pour le dāgier de la dicte coste mismes les voylles bas, & ne feismes porter la dicte nuit.

Le lendemain dernier iour de Iuillet, feismes courir le long de la dicte coste qui gist Est & Onaist cart de Suest, qui est toute rengee d'isles & basses & coste fort dangereuse; laquelle cōtient depuis le dict cap des ysles Saict Germain, iusques à la fin des ysles environ dix sept lieues & demye. Et a la fin desdictes ysles, y a vne fort belle terre basse plaine de

grādz arbres & haultz : & est icelle coste toute renee de sablons sans y auoir aucune apparoissance de hable, iusques au cap de Thiēnot qui se rabast, au Nor onaiſt qui est environ sept lieues des dictes ysles. Lequel cap congnoiſſons du precedent voyage. Et parce feismes porter toute la nuit à Onaiſt Noronaiſt iusques au iour que le vent vint contraire, & feusmes charcher vng haure ou mismes noz nauires, qui est vng bō petit haure, oultre le dict cap Thiēnot environ sept lieues & demye, & est entre quatre ysles fortentes à la mer, nous le nommasmes le haure Saint Nicolas, & sur la plus prochaine ysle plātasmes une croix de boys pour merche. Et fault amener la dicte croix au Nordest, puis l'aller querir & la laisser de tribort, & trouuerez de profond six brasses posez dedans le dict hable à quatre brasses, & se fault dōner garde de deux basses qui demeurent des deux costez à demye lieue hors. Toute ceste dicte coste est fort dāgereuse & plaine de basses : nonobstāt qu'il semble y auoir plusieurs bōs hables n'y a que basses & plateys. Nous feusmes au dict hable depuis le dict iour iusques au Dimenche. vii. iour d'Aouſt : Auquel iour appareillasmes & vinsmes querir la terre deca vers le cap de Rabast, qui est distant du dict hable, environ. xx.

lieues Gisans Nort Nordest & Sufur Onaift. Et le lendemain le vent vint contraire : Et parce que ne trouuafmes nulz hables à la dicte terre de Su. feismes porter vers le Nort outre le precedent hable de environ dix lieues, ou nous trouuafmes vne moult belle & grande baye, plaine d'ysles & bonnes entrees & passaige de tous les ventz qu'il scauoit faire : Et pour congnoissance d'icelle baye y a vne grand ysle comme vng cap de terre, qui s'auance plus hors que les autres ; Et sur la terre environ deux lieues, y a vne montaigne faicte comme vng tas de bled, nous nommasmes la dicte baye la baye saint Laurens.

Le douziesme iour du dict moys nous partismes de la dicte baye saint Laurens & feismes porter à Onaift, & vinsmes querir vng cap de terre deuers le Su qui gist environ l'Onaift vng cart de Sur Onaift du dict hable Saint Laurens environ vingt cinq lieues. Et par les deux sauuaiges que auions prins le premier voyage, nous fut dict que cestoit de la dicte terre deuers le Su, & que cestoit vne ysle, & que par le Su d'icelle estoit le chemin à aller de Hōguedo ou nous les auions prins lan precedent à Canada : Et que à deux iournees du dict cap & ysle cōmenceroit le royaume de Saguenay à la terre deuers le Nort

9

allant vers le dict Canada, le trauers du dict cap enuiron trois lieues y a de profond cent brasses & plus. Et n'est memoire de iamais auoir tant veu de ballaynes que nous vismes celle iournee le trauers dudict cap.

Le lendemain iour nostredame d'Aouft quinziesme dudict moys, nous passasmes le destroit la nuit de deuant, & le lendemain eusmes congnoissance de terres qui nous demouroient vers le Su : qui est vne terre à haultes montaignes à merueilles, Donc le cap sus dict de la dicte ylle que nous auons nommee l'ylle de l'Assumption, & vng cap desdictes haultes terres gisent Est Nordest & Onaist sur Onaist, & y a entre eulx vingt cinq lieues, Et veoit on les terres du Nord encores plus haultes que celles du Su à plus de trête lieues. Nous rāgeasmes lesdictes terres du Su depuis ledict iour iusques au mardy que le vent vint Onaist, & meismes le cap au Nord pour aller querir lesdites haultes terres que voyons, & no<sup>s</sup> estās là trouuasmes lesdictes terres vnyes & basses vers la mer, & les montaignes deuers le Nort par sus lesdictes haultes terres gisant icelles terres, Est, & Onaist vng cart de Sur Onaist. Et par les sauuaiges que auions, nous a esté dict que cestoit le commencement du Saguenay & terre habitable. Et que de la ve

noit le cuyure rouge qu'ilz appellēt caignet-  
daze. Il y a entre les terres du Su & celles du  
Nort, enuiron trente lieues, & plus de deux  
cens brasses de perfond & nous ont lesdictz  
Sauuaiges certiffié estre le chemin, & cōmen-  
cement du grāt Silenne de Hochelaga & che-  
min de Canada : lequel alloit tousiours en e-  
stroiffent iusques à Canada, puis q̄ l'on treu-  
ue l'aue douce qui va si loing que iamais hō-  
me n'auroit esté iusques au bout qu'ilz euf-  
sent ouy, & que autre passaige n'y auoit que  
par bateaulx. Et voyant leur dire & qu'ilz at-  
fermoient n'y auoir autre passaige, ne voulut  
led' cappitaine passer outre iusques a auoir  
veu le reste de ladicte terre & coste deuers le  
Nort, qu'il auoit obmis veoir depuis la Baye  
sainct Laurens pour aller veoir la terre du Su  
pour veoir s'il y auoit aucun passaige.

**C** *Comment nostre cappitaine feist retourner les  
nauires en arriere, iusques a auoir congnois-  
sance de la Baye saint Laurens pour ueoir s'il  
y auoit aucun passaige vers le Nort.*

**L** E mercredy 18. iour de Aoust, no-  
stre cappitaine feist retourner ses na-  
uires en arriere, & mestre le cap à  
l'autre bort. Et rāgeasmes ladicte co-  
ste du Nort qui gist Nordest & Sur Ornaist

tant vng demy arc, qui est vne terre fort haulte non tant comme celle de Su : Et arriuasmes le ieudy ensuyuant à sept ysles fort haultes : lesquelles nous nommasmes les ysles Rondes, qui sont à environ quarante lieues des terres du Su, & s'auacent hors à la mer trois ou quatre lieues, le trauers desquelles y a vng commencement de basses terres plaines de beaux arbres ; lesquelles terres nous regasmes le vendredi avec noz barques, le trauers desquelles y a plusieurs bancqs de sablon à plus de deux lieues à la mer, fort dāgereux, lesquels descueurent de basse mer, & au bout d'icelles basses terres qui contiennent environ dix lieues, y a vne riuere d'eau douce, sortant à la mer, tellement que à plus d'une lieue d'elle est aussi douce q̄ eau de fontaine. Nous entraimes en lad' riuere avecq noz barques, & ne trouuasmes à l'entree d'icelle que brasse & demye. Il y a dedans ladicte riuere plusieurs poissons, qui ont forme de cheualx, lesquels vont à la terre de nuict, & de iour à la mer, ainsi qu'il nous feut dict par noz deux sauuaiges : Et de ces dictz poissons veismes grand nombre dedans la dicte riuere.

Le lendemain 21. iour dudict mois au matin à l'aube du iour feismes voylle & feismes

porter le long de la dicte coste, tant que nous eulmes congnoissance de la reste de la dicte coste du Nort, que n'auions veu, & de l'ysle de l'Assumption, que nous auions esté querir au partir de la dicte terre : & lors que nous feusmes certains que ladicte coste estoit rengee, et qu'il n'y auoit nul passaige, retournames à noz nauires qui estoient esdictz sept ysles où il y a bonne radde à dix huit & vingt brasses de sablon : auquel lieu auons esté sans pouoir sortir n'y faire voylle pour la cause des bruynnes & ventz cōtraires qui faisoient iusques au. xxiiii. iour dudict moys que sommes arriuez à vng hable de la coste du Su, qui est à enuirō quatre vingt lieues des dictz sept ysles, qui est le trauers de trois ysles plattes, qui sont par le parmy du fleue. Et enuiron le my chemin des dictes ysles & ledict hable deuers le Nort, y a vne fort grande riuere, qui est entre les haultes & basses terres, qui faict plusieurs bācqs à la mer à plus de trois lieues, qui est vng pais fort dangereux & sont de deux brasses & moins, & à la creste de iceulz bancqs trouuerez xxv. & xxx. brasses bort à bort, toute icelle coste du Nort, gist, Nort, Nordest, & Su sur Onaist.

Le hable deuantdict ou posames qui est à la terre du Su, est hable de marie & de peu

de valeur, nous les nommasmes les Ylleaux sainct lehan, parce que nous y entraimes le iour de la decollation dudict saict. Et au parauant que arriuer audict hable, y a vne ysle à Best d'icelluy environ cinq lieues, ou il n'y a point de passaige entre terre & elle que par basteaux: le dict hable des ysleaux sainct lehā asseche toutes les marees, & y maryne l'eaue de deux brasses: Le meilleur lieu à mettre nauires est vers le Su d'ung petit yslet qui est au parmy du dict hable bort au dict yslet.

Nous appareillasmes du dict hable le premier iour de septembre pour aller vers Canada, & environ quinze lieues du dict hable à l'Onaist, Sur, Onaist y a trois ysles au parmy du fleuve, le trauers desquelles y a vne riuere fort perfonde & courante, qui est la riuere & chemin du royaume & terre de Saguenay, ainsi que nous a esté dict par noz deux sauuaiges du pais de Canada. Et est icelle riuere entre haultes montaignes de pierre nue, sans y auoir que peu de terre, & nonobstāt y croist grand quantité d'arbres & de plusieurs sortes qui croissent sur la dicte pierre nue comme sur bonne terre, de sorte que y auons veu arbre suffisant à master nauire de trente tonneaux, aussi vert qu'il soit possible de veoir lequel estoit sur vng rocq sans y auoir aucu-

ne faueur de terre, à l'entrée d'icelle riuere trouuafmes quatre barques des fauages, les quelz venoient vers nous en grand peur & craicte, de sorte qu'il en recueillit vne, & l'autre approcha pres qu'ilz peurent entendre l'un de noz fauages, qui se nomma & feist sa congnoissance, & les feist venir seurement.

Le lendemain deuxiesme iour du dict septembre, resortifmes hors de la dicte riuere pour faire le chemin vers Canada, & trouuafmes la mares fort courante & dangereuse, parce que deuers le Su de la dicte riuere y a deux ysles, A l'entour desquelles, à plus de trois lieues n'y a que deux brasses semees de gros perrons, comme tonneaulz & pippes, & les mares de ce puantes par entre lesdictes ysles, de sorte que cuydames y perdre nostre gallyon, sinon le secours de noz barques & à la creste des dictz plateys, y a de perfond trente brasses & plus. Passe ladicte riuere du Saguenay & les dictes ysles, enuiron cinq lieues vers le Sur Onait, y a vne autre ysle vers le Nort, de laquelle y a de fort haultes terres le trauers desquelles cuydames poser l'ancre pour estaller l'obbe, & ny peufmes trouuer le fonds à six vingtz brasses a vng traict d'arc de terre, de sorte que feufmes cō-

traintz retourner vers la dicte ysle, ou paisames à trente cinq brasses, & beau fondz.

Le lendemain matin feismes voylle, & appareillames pour passer oultre, & eusmes congnoissance d'une sorte de poissons, desquelz il n'est memoire d'homme auoir veu n'y ouy : Les dictz poissons sont auffi gros cōme marsouyns sans auoir aucun estre, & sont assez faictz par le corps & teste de la facon d'ung leurier, auffi blancs que neige, sans auoir aucune tache : & en y a fort grand nōbre dedās la dicte riuere qui viuent entre la mer & l'eaue douce : Les gens du pais les nommēt Adhothuys : & nous ont dict qu'ilz sont fors bons à menger, & nous ont affermē n'y en auoir en tout le dict fleue q̄ en cest endroict.

Le sixiesme iour dudict mois avec bon vent feismes courir à mont le dict fleue environ quinze lieues, & vinsmes poser à vne ysle qui est bort à la terre du Nort, qui faict vne petite baye & couche de terre : à laquelle y a ung nombre inestimable de grandes tortues, qui sont es environs d'icelle ysle, Pareil lemēt par iceulz du pais, se faist es environs de la dicte ysle grād pescherie de Adhothuys. Il y a aussi grant courant es environs de ladicte ysle cōme deuāt Bordeaux de flo, & ebbe. Icele ysle contient environ trois lieues de

long & deux de large : & est vne moult bonne terre & grasse, plaine de beaulx & grandz arbres de plusieurs sortes : & entre autres y a plusieurs coudres franches que trouuâmes fort chargees de noisilles aussi grosses & de meilleur faueur que les nostres, mais vng peu plus dures. Et parce la nômes l'ysle es Coudres.

Le septiesme iour dudict moys iour nostre dame, apres auoir ouy la messe, nous partîmes de ladicte ysle pour aller à mont ledict fleuve, & vinsmes à quatorze ysles qui estoient distantes de ladicte ysle es coudres de sept à huit lieues, qui est le commencement de la terre & prouince de Canada : desquelles en y a vne grande qui a enuiron dix lieues de long & cinq de large, en laquelle y a gens demourans qui font grand pescherie de tous les poissons qui sont dedans le dict fleuve selon leur saison. Nous estans poiez & a l'encre entre icelle grande ysle, & la terre du Nort, alastmes à terre & portâmes les deux sauaiages que auions prins le precedent voyage :

Et trouuâmes plusieurs gens du pays, lesquels commencerent à fuyr, & ne vouloient aprocher iusques ad ce que nosdictz deux hommes commencerent à parler, & leur dire qu'ilz estoient Taignoagny & dom Agaya. Et lors

qu'ilz eurent congnoissance d'eulx commé-  
cerent a demener ioye dansans & faisans plu-  
sieurs cerimonies; & vindrēt parler des prin-  
cipaulz à noz basteaux, lesquelz nous appor-  
toient force anguilles, & aultres poissons,  
avec deux ou trois charges de gros mil, qui  
est le pain de quoy ilz vivent en la dicte ter-  
re, & plusieurs gros melons. Et icelle journée  
vindrent à noz nauires plusieurs barques du  
pays chargées de gens tant hommes que fem-  
mes pour veoir & faire chaire à nos dictz deux  
hommes, les quelz feurent tous bien receuz  
par nostre cappitaine, qui les festoya de ce  
qu'il peust, & pour faire sa cōgnoissance leur  
dōna aucuns petis presens de peu de valleur,  
de quoy se contenterent fort.


Le lendemain le seigneur de Canada nō-  
mē Donnacona en nom, & l'appellent pour  
seigneur Agouhanna, vint avecques douze  
barques accompagné de plusieurs gens da-  
vant noz nauires. Puis enseist retirer arriere  
dix, & vint seulement avec deux à bort des-  
dictz nauires, accōpaigné de seize hommes,  
& commēca ledict Agouhanna le trauers du  
plus petit de noz trois nauires a faire vne pre-  
dication & preschement à leur mode, en de-  
menant son corps & membres d'une merueil-  
leuse sorte, qui este vne cerimonié de ioye &

asseurance, Et lors qu'il fut arriué à la nef generale ou estoient les dictz Taignoagny & son compaignon, parla le dict seigneur à eulx, & eulx à luy, & luy commécerent a compter ce qu'ilz auoient veu en France, & le bon traictement qu'il leur auoit esté faict, dequoy fut fort ioyeux, & pria nostre cappitaine luy bailler ses bras pour les baisier & accoller, qui est leur mode de faire chere en ladite terre. Lors nostre cappitaine entra en la dicte barque du dict Agouhanna, & commanda apporter pain & vin pour faire boire & manger ledict seigneur & sa bande, ce qui fut faict, dequoy furent fort contents. Et pour lors ne fut aultre present faict audict seigneur attendant lieu & temps. Apres lesquelles choses ainsi faictes, se departirent les vngs des aultres, & prindrent congé, & se retira le dict Agouhanna en ses barques pour se retirer & aller en son lieu. Et feist le dict cappitaine apprester ses barques pour passer oultre, & aller auant le dict fleue avec le flo, pour chercher hable & lieu de sauueté pour mettre les nauires, & feusmes oultre le dict fleue enuiron dix lieues coustoyât la dicte yfle. Et au bort d'icelles trouuasmes vng asseurg d'eaux fort beau & plaisant. Au quel lieu y a une petite riuere & hable de

barre marinant de deux à trois brasses, que trouuâmes lieu à nous propice pour mettre nosdictes nauires à sauueré. Nous nommasmes le dict lieu saincte Croix, par ce que le dict iour y arriuâmes. Aupres d'iceluy lieu y a vng peuple, dont est seigneur le dict Donnacona, & y est sa demeure qui se nomme Stadacone, qui est aussi bonne terre qu'il soit possible de veoir & bien fructiferéte, pleine de fort beaux arbres de la nature & sorte de France. Comme chesnes, ormes, fresnes, noyers, yfz, cedres, vignes, aubespines, qui portent le fruit aussi gros que prunes de damas, & aultres arbres : soubz les quelz croist de aussi beau chanure que celui de France, qui vient sans semence ny labour. Apres auoir visite le dict lieu, & trouvé estre conuenable, se retira le dict cappitaine, & les aultres dedans les barques pour retourner es nauires. Et ainsi que sortîmes hors de la dicte riuere trouuâmes au deuant de nous l'ung des seigneurs dudict peuple de Stadacone accompagné de plusieurs gens tant hommes, femmes que enfans : lequel seigneur commença à faire vng preschement à la facon & mode du pays, qui est de ioye & assurance, & les femmes dansoient

& chantoient sans celle estans en l'eau iufques es genoux. Nostre cappitaine voyant leur bñe amour & bon vouloir, feist approcher la barque ou il estoit, & leur donna des cousteaulx, & petites patenostres de voirre, de quoy menerent vne merueilleuse ioye, de sorte que nous estans departis d'avec eulx distāt d'une lieue ou environ, les oyons chāter, danfer, & mener ioye de nostre benne.

**C** Comme nostre cappitaine retourna es nauires & alla veoir l'ysle, la grandeur & nature d'icelle, & comme il feist mener les dictz nauires à la riuyere sainte Croix.

 Pres que nous feusmes arriuez avec noz barques ausdictz nauires & retournez de la riuyere sainte Croix, le cappitaine Hinanda ap- prester lesdictes barques pour aller à terre à la dicte ysle veoir les arbres qui sembloient fort beaulx a veoir, & la nature de la terre d'icelle ysle. Ce que fut faict, & nous estans à ladicte ysle la trouuasmes plaine de fors beaulx arbres de la sorte des nostres. Et pareillement y trouuasmes force vignes, ce que n'auyons veu par cy deuant à toute la terre, & par ce la nommasmes l'ysle

de Bacchus. Icelle ylle tient de lōgueur enuiron douze lieues, & est fort belle terre a veoir, mais est plaine de boys sans y auoir aucun labouraige, fors qu'il y a aucunes petites maisons ou ilz font pescherie, cōme par cy deuant est faicte mention.

Le lendemain partismes avec nosdictz nauires pour les mener audict lieu de saincte Croix, & y arriuasmes le. 14. dudit moys. Et vindrent au deuant de nous lesdictz Donnacona Taignoagny & Dom agaya avec vingt cinq barques chargez de gens qui venoient dudit lieu dont estions partis, & alloient audict Stadacone ou est leur demourāce, & vindrent tous a noz nauires faisans plusieurs signes de ioye, fors noz deux hōmes que auis apportez, Scauoir Thaignoagny & Dom agaya, lesquels estoient tous changez de propos, & de couraiges, & ne vouloient entrer dedens nos dictz nauires, nonobstāt qu'ilz en feussent plusieurs fois priez : dequoy eusmes aucune deffiāce d'eulx. Le cappitaine leur demanda s'ilz vouloient aller comme ilz luy auoient promis avec lui à Hochelaga, & ilz respondirent que oy : & qu'ilz estoient deliberez y aller : lors chascun se retira.

Le lendemain. 15. ledict cappitaine feust à terre avec plusieurs pour faire plāter ballifes

& merches pour plus seurement mettre les nauires à sauueté. Auquel lieu se rēdirent au-deuant de nous plusieurs gens du pays & entre aultre le dict Donnacona noz deux hommes & leur bande, lesquelz se tindrent apart soubz vne poincte de terre qui est sur le bord d'ung fleuue, sans ce que aucun d'eulx vint enuiron nous, cōme les aultres qui n'estoient de leur bande faisoient. Apres que le cappitaine fut aduertty qu'ilz y estoient, commanda à partie de ses gens aller auecques luy, & furēt vers eulx soubz ladicte pointe, & trouuerent les ditz Donnacona, Taignoagny, Dom agaya & plusieurs aultres : & apres se estre entre saluez, se auāca ledict Taignoagny de parler, & dit à nostre cappitaine que ledict seigneur Donnacona estoit marry, dōt ledict cappitaine & ses gens portoient tant de bastons de guerre, par ce que de leur part n'en portoient nulz. A quoy leur respōdist ledict cappitaine que pour leur marrisson ne laisseront a les porter, & que c'estoit la coustume de France, & qu'il le scauoit bien, mais pour toutes leurs parolles ne laisserent le dict cappitaine & Donnacona a faire grand chere ensemble. Lors aperceusmes que ce que disoit le Taignoagny ne venoit que de luy & son cōpaignō. Et auāt de partir dudict lieu, lesdictz

Doñacona & cappitaine feirēt vne assuree de forte merueilleuse, car tout le peuple dudict seigneur Donnacona gecterēt & feirent trois cris à plaine voix, q̄ cestoit chose horrible a ouyr, & a rāt pridrēt cōgié les vngs des autres, & nous retirasmes à bort pour celuy iour, & le lendemain. 16. dudict mois nous meismes les deux plus grādz nauires dedens ledict hable & riuere, ou il y a de plaine mer trois brasses & de bas d'eau demy brasse, & fut laisse le gallyō dedēs la radde pour mener au dict Hochelaga. Et tout icōtinēt que lesdictes nauires furēt audict hable & assure, se trouuerent deuant les dictes nauires Doñacona, Taignoagny, Domagaya, & plus de ciq cēs p̄sones hōmes, femmes, que petis enfans, et entra ledict seigneur avec dix ou douze des plus grādz p̄sonaiges du pays, lesquels furēt p̄ ledict cappitaine & autres festoyes, & leur fut dōné aucūs petis presēs, & fut p̄ Taignoagny dict à nostre cappitaine, q̄ ledict seigneur estoit marry dōt il alloit à Hochelaga, & que ledict seigneur ne vouloit q̄ luy q̄ ploist y allast p̄ ce q̄ la riuere ne valloit riēs, & leur fust respōdu p̄ ledict cappitaine q̄ pour tout ce ne laisseroit y aller s'il luy estoit possible ; par ce qu'il auoit cōmādemēt du roy son maistre de aller le plus auāt qu'il pourroit : mais si le dict Taignoagny y

voulant aller comme il auoit promis, qu'on luy feroit present, dequoy il feroit cōtent & grand chere, & qu'ilz ne feroient que aller & venir seulement audict Hochelaga, puis retourner. A quoy respondist le dit Taignoagny, qu'il n'y yroit point. Lors se retirerent a leurs maisons. Et le lendemain. 17. dudiect moys, le dict Donnacona & les aultres reuindrent comme deuant, & apporterent force anguilles & aultres poissons, dequoy se faict grand pescherie audict fleue, comme sera cy apres dict. Lors qu'ilz furent arriuez deuant lesdictes nauires, commencerent a chanter & danser cōme auoient de coustume. Et apres qu'ilz eurent ce faict, feict ledict Donnacona mettre tous ses gens d'ung costé, & feist vng cerne sur le sable, & y feist mettre nostre capitaine & ses gens : & lors commença vne harangue, tenāt vne fille d'environ l'aage de dix à douze ans en l'une de ses mains, puis la vint presenter à nostre cappitaine, & tout incontinent tous les gens dudiect seigneur se prirent a faire trois criz & hurlemens en signe de ioye & alliance. Puis de rechef presenta deux petis garçons de moïdre aage l'un apres l'aultre, desquelz feirent telz criz & ceremonies que deuant. Duquel present ainsi faict par le dict seigneur fut par nostre cappitaine

remercié. Lors Taignoagny dist au cappitaine que la fille estoit la propre fille de la seur dudict seigneur, & l'ung des garçons frere de luy qui parloit, Et qu'on les luy donnoit sur l'intention qu'il n'allast point à Hochelaga. A quoy luy respondist nostre cappitaine, que si on les luy auoit donnez sur ceste intètion, que on les reprint, & que pour riens ne laisseroit y aller par ce qu'il auoit cōmādemēt de ce faire. Sur les quelles parolles Dom agaya compaignon dudict Taignoagny, dict audict cappitaine que ledict seigneur luy auoit donné les dictz enfans par bonne amour, & en signe d'asseurāce, & qu'il estoit cōtēt aller avec luy audict Hochelaga, de quoy eurent grosses parolles lesdictz Taignoagny & Dom agaya. Lors ap̄ceusmes que ledict Taignoagny ne valloit riēs, & qu'il ne songeoit que trahison & malice tāt p̄ ce que aultres mauuais tours que luy auis veu faire. Et sur ce ledict cappitaine feist mettre lesditz enfans dedās les nauires, & feist apporter deux espées, vng grand bassin d'arain plain, & vng ouuré pour lauer mains, & en feist present audict Donnacona, lequel fort s'en cōtēta & remercia nostre cappitaine, Et cōmāda ledict Donnacona a tous ses gēs chāter & dāser, & pria ledict Dōnacona nostre cappitaine faire tirer vne piece d'ar-

C



tillerie, par ce que lesdictz Taignoagny & Dom agaya luy en auoient faict feste, & aussi que iamais n'en auoiēt veu, ny ouy. A quoy le cappitaine respondist qu'il le vouloit bien, & commanda que on tirast vne douzaine de barges avec leurs bouletz le trauers du boys qui estoit iouxte lesdictes nauires & gens. Dequoy furent tous si estonnez qu'ilz pensoient que le ciel feust cheu sur eulx, & se prindrent a hucher & hurler si tres fort, que sembloit que enfer y feust vuide, & dauant qu'ilz se retirassent, le dict Taignoagny feist dire par interposés personnes, que les compagnons du gallyon, lequel estoit demouré à la radde, auoient tué deux de leurs gens de coups d'artillerie : dont tous se retirerent à grand haste, ainsi que si les eussions voulu tuer. Ce que ne se trouua verité : car durāt ledict iour ne fut dudict gallyon tiré artillerie.

**¶** *Comment lesdictz Donnacona, Taignoagny, & aultres songerent une finesse, & feirent habiller trois hommes en guise de diables, faignans estre uenuz de par Cudriagny leur dieu pour nous empescher d'aller audict Hoche laga.*

**L**e lendemain. 18. dudict moys pour nous cuyder tousiours empescher d'aller à Hochelaga, songerent vne grand finesse qui feust telle, ilz habillerent trois hommes en la facon de trois diables, lesquelz auoient cornes aussi lōgues que le bras, & estoient vestus de peaulx de chien noirs & blācs. Et auoiēt le visaige paict aussi noir que charbon, & les feirent mettre dedās vne de leurs barques à nostre non sceu; & leur bande vint comme ilz auoient de coustume au prez de noz nauires, lesquelz se tindrent dedans le boys sans apparoiſtre environ deux heures, attendant que l'heure & marée fut venue pour l'arriuée de la dicte barque. à la quelle heure sortirent tous du boys, & se presēterēt deuāt lesdictes nauires sans eulx approcher ainsi qu'ilz souloiēt faire, & cōmēce le dict Taignoagny a saluer nostre cappitaine qui luy demanda s'il vouloit le bateau, lequel luy respōdist que nō pour l'heure, mais que tātost il entreroit dedās lesdictes nauires & incōtinēt arriua ladicte barque ou estoiet lesdictz trois homes appōissāt estre trois diables ayans de grādz cornes sur leurs testes, & faisoit celuy du milieu vng merueilleux sermō en venāt : lesquelz passerēt le lōg de noz nauires avec leur dicte barq, sās aucūemēt tourner

leur veue vers nous, & allerēt assener & dōner en terre avec leur dicte barque, & tout incōtinēt ledict seigneur Doñacona & ses gens prindrent ladicte barque & lesditz trois hōmes, lesquels s'estoient laissē cheoir au fondz d'icelle comme gēs mortz, & porterēt le tout ensemble dedās le boys qui estoit distāt d'ūg geēt de pierre, & ne demoura vne seule p̄sōne deuant nosdictes nauires que tous ne se retirassent dedās ledict boys, & eulx estās audict boys commēcerēt vne predicatiō & preschement que nous oyons de noz nauires q̄ dura enuiron demye heure. Apres laquelle sortirēt les dictz Taignoagny & Dom agaya marchās ver nous, ayans les mains ioinctes, & leurs chappeaulx soubz leurs coddēs, faisans vne grāde admiratiō. Et cōmēca le dict Taignoagny a dire, & proferer par trois fois *Iesus, Iesus, Iesus* leuāt les yeulx vers le ciel, puis Dom agaya commença a dire *Iesus Maria*. Iacques Cartier regardant vers le ciel comme l'aulture. Le cappitaine voyant leurs mines & cerimonies, leur cōmenca a demander qu'il y auoit, & que c'estoit q̄ estoit suruenue de nouveau, Lesquelz respondirent qu'il y auoit de piteuses nouvelles, en disant, nenny, est il bon. Et ledict cappitaine leur demanda de rechef qu'c'estoit : & ilz repōdirēt, que leur dieu nome

mé Cudragny auoit parlé à Hochelaga, & que les trois hommes deuant dictz estoïent venus de par luy leur annoncer les nouvelles, qu'il y auoit tant de glaces & de neiges qu'ilz mouroient tous. Desquelles parolles nous prinsmes tous a rire, & leur dire que leur dieu Cudragny n'estoit que ung sot, & qu'il ne scauoit qu'il disoit, & qu'ilz le disent à ses meslagiers, & que Iesus les garderoit bié de froid s'ilz luy vouloiét croire. Lors dedict Taignoagny & son compaignon, demanderét audict cappitaine s'il auoit parlé à Iesus, & il respōdist que ses prebstres y auoient parlé, & qu'il feroit beau temps. Desquelles parolles remercierent le dict cappitaine, & se retirent dedans le boys dire les nouvelles aux aultres, qui sortirent dudict boys tout incontinent faignans estre ioyeux desdictes parolles par ledict cappitaine ainsi dictes. Et pour monstrier qu'ilz en estoient ioyeux, tout incontinent qu'ilz furent deuant les nauires commencerent d'une commune voix a faire trois criz & hurlemens, qui est leur signe de ioye, & se prindrent a danser & chanter, comme auoient de coustume : mais pour resolution lesdictz Taignoagny & Dom agaya dirent à nostre dict cappitaine, que le dict seigneur Donnacona ne vouloit point que nul d'eulx

allaſt à Hochelaga avec luy. S'il ne bailloit ple  
ge qui demouraſt à terre avec lediſt Donna-  
cona. Le cappitaine leur reſpondiſt que s'ilz  
n'eſtoient deliberez y aller de bon couraige  
qu'ilz demouraffent, & que par eulx ne laiſſe-  
roit mettre paine y aller.

**C** Comment noſtre cappitaine & tous les gen-  
tilz hommes avec cinquante hommes mari-  
niers partirent de la prouince de Canada a-  
vec le gallyon, & les deux barques, pour al-  
ler à Hochelaga, & de ce que fut ueu entre  
deux ſur lediſt fleuve.

**L**E lendemain. 19. iour dudiſt moys  
de Septembre, nous appareillaſmes  
& feiſmes voylle avec le diſt gal-  
lyon & les deux barques, pour aller avec la  
marée amont lediſt fleuve, ou trouuaſmes à  
veoir des deux coſtez d'icelluy les plus bel-  
les & meilleures terres, qu'il ſoit poſſible de  
veoir. Auſſi viues que l'eaue plaine des  
beaulx arbres du monde : & tant de vignes  
chargez de raiſins le long dudiſt fleuve, qu'il  
ſemble mieux qu'elles ayent eſté plantez de  
main d'homme que autrement : mais par ce  
qu'elles ne ſont cultiuez ne taillez, ne ſont

les raisins si groz & si doux que les nostres : pareillement trouuasmes beaucoup de maisons sur ledict fleuve, lesquelles sont habitees de gens qui font grãde pescherie de tous poissons : lesquelles gens venoient à noz nauires d'aussi grand amour & priuaulté, que si eussions esté du pays, Nous apportant force poisson, & de ce qu'ilz auoient pour auoir de nostre marchandise tendans les mains au ciel, & faisant plusieurs signes de ioye. Et nous estã posez enuiron ving cinq lieues de Canada en vng lieu nommé Ochelay, qui est vng destroit d'udit fleuve fort courant & dangereux, tant de pierres que d'autres choses vindrent plusieurs barques à bord. Et entre autres, y vint vng grand seigneur du pays, lequel faisoit un grand sermon en venant & arriuant à bord, monstrant par signes euidens avec les mains & autres ceremonies, que le dict fleuve estoit vng peu plus auant fort dangereux, nous aduertissant de nous en donner garde. Et presenta celuy seigneur au cappitaine deux de ses enfans, desquelz le cappitaine print vne fille de l'aage d'enuirõ sept a huit ans, & reffusant vng garson de deux ou trois ans, par ce qu'il estoit trop petit, Le dict cappitaine festoya le dict seigneur & sa bande de ce q̄l peust, & luy

donna aucun petit présent : puis l'en allerent à terre, Et depuis sont venus celuy seigneur & sa femme veoir leur fille iusques à Canada, & apporter aucun present au cappitaine, Depuis le. 19. iour iusques au 28, dudiect moys nous auons esté nauigans a mont lediect fleue sans perdre heure ny iour, durand lequel temps auõs veu & trouvé d'aussi beau pays & terres aussi vnyes que l'on scauroit desirer, plaine comme diect est des beaulx arbres du monde, scauoir chesnes, hormones, noyers, cedres, pruches, fresnes, briez, sandres, oziers, & force vignes. Lesquelles auoient si grand habondance de raisins, que les compagnons en venoient chargez à bort. Il y a seulement force grues, signes, oultardes, oyes, cannes, alouettes, faisans, perdrix, merles, mauuis, teurtres, chardonneroux, serins, rouffignolz, palès solitaires, & aultres oyseaulx, comme en France, & en grand habondance.

Lediect. 18. iour de septembre nous arriuasmes en vng grand lac & playne dudiect fleue, large d'environ cinq ou six lieues, & douze de long, Et nauigasmes celluy iour amont sans y trouuer partout icelluy q̄ deux brasses de parfond esgallement sans haulser ny baiffer. Et nous arriuās a l'ung des boutz dudiect lac, ne nous apparoiſſoit aucun passaige

n'y sortye : Ains sembloit icelluy estre tout cloz sans aucune riuere, & ne trouuâmes audict bout que brasse & demie, dont nous conuint poser & mettre l'ancre hors, & aller chercher passage avec les barques : & trouuâmes qu'il y a quatre ou cinq riuieres toutes sortantes dudict fleuve en icelluy lac, & venant dudict Hochelaga : mais en icelluy ainsi sortantes, y a barres & trauerfes faictes par le cours de l'eaue, ou il n'y auoit pour lors que vne brasse : Et lesdictes barres passées y a quatre ou cinq brasses, qui estoit le tēps des plus petites eaues de lannée, ainsi que nous vîmes par les florz des dictes eaues qu'elles croissent de plus de trois brasses de pic, toutes icelles riuieres circuyssent & environnent cinq ou six belles ysles, qui font le bout dudict lac : puis se rassemblent enuiron quinze lieues à mond toutes en vne. Celuy iour feusmes à l'une d'icelles, ou trouuâmes cinq hommes qui prenoient des bestes sauuaiges : les quelz vindrent aussi priuement à noz barques, que s'ilz nous eussent veu toute leur vie sans auoir peur ne craincte, & nosdictes barques arriuez à terre, l'un d'iceulx hommes print nostre cappitaine entre ses bras, & le porta à terre aussy legierement que sy feust esté vng enfant de cinq ans, tant estoit icelluy homme

grand & fort. Nous leur trouuâmes vng grand mouceau de raz fauaiges : lesquelz vivent en l'aue, & sont gros comme connyns, & bons à merueilles. Desquelz feirent present à nostre cappitaine, qui leur donna des cousteaulx, & patenostres pour recompence. Nous leur demandâmes par signe, si c'estoit le chemin de Hochelaga : Ilz nous monstre-  
rent que ouy, & qu'il y auoit encores trois iournees à y aller.

*¶ Comment le cappitaine feist accoustrer les barques pour aller audict Hochelaga. & laisserent le gallyon pour la difficulté du passaige : & comment nous arriuasmes audit Hochelaga, & le racueil que le peuple nous feist à nostre arriuée.*

**L**E lendemain nostre cappitaine voyant qu'il n'estoit possible pouoyr pour lors passer le dict gallyon, feist aduictailler & accoustrer les barques, & mettre victuailles pour le plus de temps qu'il feust possible, & que lesdictes barques en peurent accueillir, & se partit avecques icelle accompagné des gentilz hommes : scauoir Claude

du pont grand echançon de monseigneur le Dauphin. Charles de la Pommeraye, lehan gouion, lehan poulet, avec vingt huit mariniers, y compris Mace iallobert & Guillaume le breton, ayans la charge soubz le capitaine des deux autres nauires, pour aller amond ledict fleuve, au plus loing qu'il nous seroit possible. Et nauigasmes de temps à gré iusques au dixneufiesme iour d'Octobre, que nous arriuasmes audict Hochelaga, qui est distant d'ou estoit demouré ledict gallyon, de quarante cinq lieues. Auquel & chemin faisant trouuasmes plusieurs gens du pays, lesquels nous apportoiēt du poisson. & autres victuailles, dansans & menans grād ioye de nostre venue. Et pour les atraire & tenir en amytié avec nous, leur donnait ledict capitaine pour reconpence, des cousteaux, patenostres & aures menues choses, dequoy estoient fort contens. Et nous arriuez audict Hochelaga, Se rendirent au deuant de nous plus de mil personnes, tant hommes femmes que enfans; Lesquelz nous feirent aussy bon racueil, que iamais pere feist à enfant, menant ioye merueilleuse: Car les hommes en vne bande dansoyent. Les femmes d'autre & les enfans de l'autre: & apres ce nous

apporterent force poisson, & de leur pain  
faict de gros mil, qui gettoient dedans nosdictes  
barques, en sorte qu'il sembloit qu'il tum-  
bast de l'aer, voyãtce, nostredict cappitaine de-  
scendit à terre avec plusieurs de ses gens. Et si-  
tost qu'il fut descendu, se assemblerent tous  
sur luy, & sur tous les autres, en faisant vne  
chaire inestimable; Et apportoyent leurs en-  
fans à brassées pour les faire toucher audict  
cappitaine & autres, faisant vne feste, qui du-  
ra plus de demye heure, Et voyant nostre cap-  
itaine leur largesse & bon recueil, feist al-  
leoir & renger toutes les femmes, & leur don-  
na des petites paternostres d'estain & aultres  
menues choses : & à partye des hommes des  
cousteaux, puis se retira à bort des barques  
pour souper & passer la nuict : durant laquel-  
le demoura icelluy peuple sur le bort dudict  
fleuve a plus pres desdictes barques, faisant  
toute nuict plusieurs feux & danses, en di-  
sant à toutes heures Aguyaze, qui est leur di-  
re de salut & ioye.

**U** Comment le cappitaine & les gentilz hommes avec uingt cinq hommes bien armez & en bon ordre, allerent en la uille de Hochelaga & la situacion dudit lieu.

**L**E lendemain au pl' matin le capitaine s'acoustra & feist mettre les gens en ordre pour aller veoir la ville & demourant dudit peuple, & vne montaigne qui est iacente en leur dicte ville : ou allerent avec le dict cappitaine les gentilz hommes & vingt marinyers, & laissa le parfus pour la garde des barques, & print trois hommes de la dicte ville de Hochelaga pour les mener & conduyre audict lieu, & nous estans en chemin, le trouuastes aussi battu qu'il soit possible, & plus belle terre & meilleure qu'on scauroit veoir, toute plaine de chesnes aussy beaulx qu'il y ayt en forest de France : Soubz lesquels estoit toute le terre couuerte de glā. Et nous ayans marché enuiron lieue & demye trouuastes sur le chemin, l'un des principaulx seigneurs de la dicte ville, accompaigné de plusieurs personnes : lequel nous feist signe qu'il se falloir reposer audict lieu pres vng feu qu'ilz auoient faict audict chemin. Ce que feismes, lors commença ledict sei-

gneur à faire vng sermon & preschement, cōme cy deuant est dict estre leur coustume de faire ioye & congnoissance, en faisant celluy seigneur chere audict cappitaine & sa compagnie, lequel cappitaine luy donna vne couple de haches, & vne couple de cousteaulx, avec vne croix, qu'il luy feist baiser, & la luy pendit au col : de quoy rendit graces audict cappitaine. Ce faict marchasmes plus oultre : & enuiron demye lieue de là, comméasmes à trouuer les terres labourees & belles grandes champagnes plaines de bledz de leur terre, qui est comme mil de bresil, aussy gros ou plus que poix, dequoy viuent ainsi, comme nous faisons de fourment : & au parmy d'icelles champagnes est situee la ville de Hochelaga, pres & ioignant vne montaigne qui est à l'entour d'icelle, labourée & fort fertile : de dessus laquelle on veoit fort loing. Nous nommasmes la dicte montaigne le mont Royal. La dicte ville est toute ronde, & close de boys à trois rencqs, en facon d'une piramide, croisée par le hault, ayant la rengée du parmy en facon de ligne perpendiculaire : puis rengée de boys couchez de long, bien ioinctz & cousus à leur mode : Et est de haulteurs enuiron deux lances, n'y a en icelle ville q̄ vne porte & entrée, qui ferme à barres. Sur laquelle &

en plusieurs endroitz de ladicte closture, y a manieres de galleries, & eschelles à y monter qui sont garnis de roches & chaillouz. Pour la garde & deffence d'icelle, il y a dedans icelle ville, environ cinquante maisons longues d'environ cinquante pas ou plus chascune, & douze ou quinze pas de large, & toutes faittes de boys couvertes & garnyes de grandes escorces & pelleures desdictz boys auffy large q̄ tables, bien coufus artificiellemēt selon leur mode : & par dedans icelles y a plusieurs estres & chambres : Et au meilleu d'icelles maisons y a vne grāde place par terre ou font leur feu, y vivent en communaulté, puis se retirēt en leur dictes chambres les hommes avecques leurs femmes & enfans. Pareillement ilz ont grenyers au hault de leurs maisons, ou ilz mettent leur bled dequoy font leur pain, qu'ilz appellent Carraconny, Et le font en la sorte cy apres : Ilz ont des pilles de boys comme à piller chanure, & bastent avec pillons de boys le dict bled en pouldre, puis le massent en paste, & en font tourteaulx qu'ilz metent sur vne pierre large qui est chaulde, puis le courēt de cailloudz chauldz. Et ainsi cuysent leur pain en lieu de four. Ilz font pareillement force potaiges dudict bled & de febues, & poix, desquelz ilz ont assez & auffy

grosses concombres & aultres fructz. Ilz ont de grandz vaisseaulx cōme thonnes en leurs maisons ou ilz mettent leur poisson, lequel ilz sechent à la fumée durant l'esté, & en vivent l'yuer : Et de ce font grant amas comme auons veu par experiēce. Tout leur viure est sans aucun goust de sel : Et couchent sur escorces de boys estandues sur la terre avec meschantes peaulx de bestes sauuaiges, dequoy font leur vestemēt & couuerture. La pl' precieuse chose qu'ilz ayēt en ce mōde, est Esurgny, lequel est blanc comme neif, & le prennent audit fleuve en cornibotz en la maniere qui ensuyt. Quand vng homme a desservi mort, ou qu'ilz ont prins aucuns ennemys à la guerre ilz le tuent, puis l'incisent par les fessens, cuysses, & espaulles à grandes taillades puis au lieu ou est ledict Esurgny, auallent ledict corps au fond de l'eau & le laissent dix ou douze heures, puis le retirent à mont & treuent dedās lesdictes taillades & inciseures lesdictz cornibotz, desq̄lz ilz font manieres de patenostres, & de ce vsent come nous faisons d'or & d'argent, & le tiennent la plus precieuse chose du monde. Il a vertu d'estancher le sang des nazilles : car nous l'auons experimenté. Tout cediect peuple ne s'adonne que à labourage & pescherie pour viure : Car

des biens de ce monde n'en font cōpte, parce qu'ilz n'en ont congnoissance, & qu'ilz ne bougent de leur pais, & ne font ambulataires cōme ceux de Canada, & du Saguenay, non-obstant que lesdictz Canadiens leur soyent subgectz avec huiet ou neuf autres peuples, qui sont sur ledict fleuve.

**C** *Comment nous arriuasmes à ladicte uille, & de la reception que nous y fut faicte, & comment le cappitaine leur feist des presents : & aultres choses comme sera ueu en ce chapitre.*

**A** Pres que feusmes arriuez au pres d'icelle ville, se rendirent au deuant de nous grand nombre des habitans d'icelle, qui à leur facon de faire nous feirent bon racueil : & par noz guydes & conducteurs feusmes menez au meilleu d'icelle ville, ou il y a vne place entre les maisons, spacieuse d'vng gect de pierre en carré ou enuiron : lesquelz nous feirēt signe que nous arrestions audict lieu. Et tout soudain s'assemblerēt les filles & femmes de ladicte ville, dont l'une partye estoiet chargez d'enfans entre leur bras, & qui nous vindrent froter le vifaige, bras & autres endroitz de dessus le corps ou ilz pouoient

D

toucher, pleurant de ioye de nous veoir, en nous faisant la meilleure chere qu'il leur estoit possible, nous faisans signes qu'il nous pleust toucher à leursdictz enfans. Apres lesquelles choses les hommes feirent retirer les femmes, & se assirent sur la terre à l'entour de nous, comme sy eussions voulu iouer vng mystere. Et tout soudain reuindrēt plusieurs femmes, qui apporterent chascun vne natte carrée en façon de tapisserie : Et les estendirent sur la terre au milieu de ladicte place, & nous feirēt mettre sur icelles, Apres lesquelles choses ainſy faictes, fut apportée par neuf ou dix hommes le Roy & seigneur du pays qu'ils appellent en leur langaige Agouhana, lequel estoit assis sur une grande peau de Cerf, & le vindrent poser dedans ladicte place sur lesdictes nattes au pres de nostre capitaine, nous faisant signe que cestoit leur Roy & seigneur. Cestuy Agouhāna estoit de l'aage environ cinquāte ans, & n'estoit point myeulx accoustré que les aultres, fors qu'il auoit à l'encontre de sa teste, vne maniere de lysiere rouge pour sa couronne, faicte de poil de Herissons. Et estoit celluy seigneur tout percluz de ses mēbres. Apres qu'ilz eust faict son signe de salut audict cappitaine & à ses gens, leurs faisant signes euidens, qu'ilz feuf-

sent les tres bien venuz : Il montra ses bras & jambes audict cappitaine , luy faisant signe qu'il luy pleust les toucher : lequel cappitaine les frota avecques les mains. Et lors ledict Agouhanna print la lysiere & couronne qu'il auoit sur sa teste, & la donna a nostre cappitaine. Et tout incontinent furent amenez audict cappitaine plusieurs malades, comme aueugles, borgnes, boisteux, impotens, & gés sy tresuieux, que les paupieres des yeulx leur pendoyent iusques sur les ioues : les seant & couchant au pres de nostre dict cappitaine, pour les toucher : Tellement qu'il sembloit que Dieu feust la descendu pour les guerir.

Nostre dict cappitaine uoyant la pitié & foy de cedit peuple, dist l'euangile Saint Iehâ : scavoir l'imprincípio, faisant le signe de la croix sur les poures malades, priant Dieu qu'il leur donnast congnoissance de nostre saicte foy, & grace de recouurer chrestieté & baptesme. Puis le dict cappitaine print vne paires d'heures & tout haultement leut de mot à mot la passion de nostre seigneur. Sy que tous les assistans le peurent ouyr, ou tout ce pauvre peuple feirent vne grand silence & feurent merueilleusement bien entendibles, regardans le ciel & faisans pareilles

cerimonyes qu'ilz nous veoient faire. Apres laquelle feist le cappitaine renger tous les homes d'ung coste, les femmes d'ung autre, & les enfans d'autre, & donna aux principaulx des hachotz, es autres des couteaulx & es femmes des patenostres, & autres menues besongnes puis gecta parmy la place entre les petis enfans des petites bagues, & agnus dei d'estain, dequoy menerent vne merueilleuse ioye. Ce faict ledict cappitaine cōmanda sonner les trompettes & autres instrumens de musique : desquelz ledict peuple fut fort resiouy. Apres lesquelles choses nous prinmes congie d'eulx & no<sup>s</sup> retirasmes, voyant ce les femmes se mirent au deuant de nous pour nous arrester, & nous apportoyent de leurs viures, qu'ilz nous auoyent apprestez, Cōme poisson, potages, febues & autres choses pour nous cuyder faire repaistre & disner audict lieu ; & pource que leurs viures n'estoiēt à nostre goust, & qu'il n'y auoit aucune saueur, les remerciasmes, leur faisant signe que n'auions besoing de manger.

Apres que nous feusmes yssuz de ladicte ville, plusieurs hommes & femmes nous vindrent cōduyre sur la montaigne cy deuāt dicte, qui est par nous nommée, Mont royal, distant dud' lieu d'ung quart de lieues. Et nous

estans sur icelle montaigne eufmes veue & cōgnoissance de plus de trente lieues à l'environ d'icelle : y a vers le Nort, vne rengée de montaignes, qui sont Est & Onaist, gifantes, & autant devers le Su. Entre lesquelles montaignes est la terre la plus belle qu'il est possible de veoir, vnye, plaine, & labourable : & par le meilleu desdictes terres voyons le dict fleuee oultre le lieu ou estoient demourees noz barques : auquel va vng sault d'aue le plus imperueux qu'il est possible de veoir : lequel ne nous fut possible passer, tant que l'on pouoit regarder grād, large, & spacieux. qui alloit au Sur Onaist : & passoit aupres de trois belles montaignes rondes, que nous voyons, & estimyons qu'elles estoiet environ quinze lieues de nous : & nous fut dict & mōstre par signes par nosdictz trois hommes du pais qui nous auoiēt conduict, qu'il y auoit trois telz saulx d'aue audict fleuee, comme celuy ou estoient nosd' barques. mais nous ne peufmes entēdre quelle distāce il'y auoit entre l'un & l'autre par faulte de langue : puis nous monstroiet par signes que leldiz saulx passez. l'on pouoit nauiguer, plus de trois liues par ledict fleuee. Et oultre nous mōstroient que le long desdictes montaignes estant vers le Nort, y a vne grande riuere, qui descnd de

l'occident comme ledict fleuve : Nous estimions que c'est la riviere qui passe par le royaume du Saguenay, & sans que leur feissions aucune demande & signes, prindrent la chaine du sifflet du cappitaine qui estoit d'argent, & vng manche de poignard, lequel estoit de laton iaulne comme or : lequel pendoit au costé de l'ung de noz compagnons marinyers, & monterent que cela venoit d'amond ledict fleuve, & qu'il y a des Agouionda, qui est à dire mauuaises gens : lesquelz sont armez iusques sur les doigtz, nous monstrât la facon de leur armeures, qui sont de cordes & de boys, lassez & tissues ensemble, nous donnant à entédre que lesdictz Agouionda menoient la guerre continuelle, les vngs contre les autres : mais par deffaulte de langue ne peusmes auoir congnoissance combien il y auoit iusques audict pays. Nostre cappitaine leur monstra du cuyure rouge, qu'ilz appellent caignetdaze, leur monstrant vers ledict lieu, demandant par signe s'il venoit de là & ilz commencerent à secourre la teste disant que non. Et monstrerent qu'il venoit du Saguenay, qui est au contraire du precedent : Apres lesquelles choses ainsi veues & entendues, nous retirasmes à noz barques, qui ne fut sans auoir conduicte de grand nō-

bre dudit peuple. Dont partie d'eulx quand veoyent noz gens las, les chargeoient sur eulx cōme sur cheuaulx, & les portoient : Et nous arriuez à nosdictes barques feismes voylle pour retourner à nostre gallyon, pour doute qu'il n'eust aucun encombrer. Lequel parlement ne feust sans grand regret dudit peuple : Car tant qu'ilz nous peurent suyure aual ledict fleuve, ilz nous suyurent, & tant feismes que nos arriuasmes à nostredict gallyon le lundy quatriesme iour d'octobre.

Le Mardy. 5. iour dudit mois, nous feismes voylle & appareillasmes avec nostre dict gallyon, & barques pour retourner à la prouince de Canada au port de sainte Croix, ou estoient demourez nosd' navires. Et le 7. iour nous vinsmes poser le trauers d'une riuiere qui vient deuers le Nort, sortant audict fleuve : à l'entrée de laquelle y a quatre petites ysles plaines d'arbres : nous nōmasmes icelle riuiere la riuiere du Fouez. Et pource q̄ l'une d'icelles ysles s'auāce audict fleuve, & la veoit on de loing, feist le cappitaine plāter vne belle grande croix sur la poincte d'icelle, & commanda apprester les barques pour aller avec marée, dedās icelle, pour veoir la nature d'icelle : ce qu'il fut faict, & nagerent celuy iour amond lad' riuiere. Et parce qu'elle fut trou-

uée de nulle experience n'y perfonde, retournerent & appareillasmes pour aller aual.


**¶** *Comment nous arriuasmes audict hable de sainte Croix, & l'ordre cōme nous trouuasmes noz nauires, & comme le seigneur du pays ueint ueoir nostre cappitaine, & comme le dict cappitaine l'alla ueoir, & partie de leur coustume en parriculier.*

**L**E lundy vnziesme iour d'Octobre nous arriuasmes audict hable sainte Croix ou estoient noz nauires, & trouuasmes que les maistres & mariniers qui estoient demourez, auoiēt faict vng fort d'auant lesdictes nauires, tout cloz de grosses pieces de boys, plantez debout ioignans les vnes & autres : & tout à lentour garny d'artillerie, & bien en ordre pour soy deffendre cōtre toute la puissance du pais. Et tout incontinent que le seigneur du pais fut aduertie de nostre venue, veint le lendemain douziesme iour dudit mois, accompaigne de Taignoagny, Dom agaya & plusieurs autres : lesquels feirent une merueilleuse feste à nostre cappitaine, faignans auoir grand ioye de nostre venue : lequel leur feist assez bon racueil. toutes foys qu'ilz ne l'auoiēt pas defferui. Ledit

Donnacona pria nostre cappitaine de aller le lendemain veoir Canada, Ce que luy promist le dict cappitaine. Et le lendemain, 13. iour du dict mois, ledict cappitaine avecques ses gentils hommes accompaigne de cinquante compaignons bien en ordre, allerēt veoir ledict Donnacona & son peuple, qui est distāt dou estoient lesdictes nauires d'une lieue : & se nōme leur demourāce Stadacone, Et nous arriuez audict lieu, vindrent les habitans au deuant de nous loing de leurs maisons d'ung geēt de pierre ou mieulx. Et la se rēgerent, & assirēt à leur mode, & facon de faire : les hommes d'une part, & les femmes de l'autre debout chantant & dansant sans cesse, Et apres qu'ilz s'entre furent saluez & faict chere les vngs aux autres, ledict cappitaine donna aux hommes des cousteaulx & autres choses de peu de valeur, & feist passer toutes les femmes & filles par deuant luy, & leur donna à chascun vne bague de estain. Dequoy remercierent le dict cappitaine, lequel fut par ledict Donnacona & Taignoaguy mené veoir leurs maisons, les quelles estoiet biē estaurez de viures selō leur sorte. pour passer leur yues, & nous fut par ledict Donnacona monstrec les peaulx de cinq testes d'homme, estandues sur du boys, cōme paulx de pchemin. Lequel Dōnacona nous

dist que c'estoient des Trudamans deuers le Su, que leur menoiēt continuellemēt la guerre, & nous fut dict qu'il y a eu deux ans passez que les dictz Trudamans les vindrent assaillir iusques dedās ledict fleuve, à vne ylle qui est le trauers du Saguenay, ou ilz estoiet a passer la nuit tendās aller à Honguedo leur mener guerre, avec enuiron deux cens p̄sonnes tant hommes femmes qu'enfans. Lesquelz furent surprins en dormant dedans vng fort, qu'ilz auoiēt faict, ou misrent lesdictz Trudamans le feu tout à l'entour & comme ilz sortoient les tuerent tous, reserué cinq qui eschapperent. De laquelle destrouffe se plaignoiēt encores fort, nous montrant qu'ilz en auoiēt v̄geance. Apres lesquelles choses, nous retournasmes à noz nauires.

**C** De la facon de uiure du peuple de la dicte terre, & de certaines conditions creance & facon de faire qu'ilz ont.

 Edict peuple n'a aucune creāce de Dieu, car ilz croient a vng qu'ilz appellent Cudragny, & disent qu'ilz parlent souuent à eulx, & leur dict le temps qu'il doit faire. Ilz disent aussi quand il se cou-

rouce à eulx, qu'il leur gecte de la terre aux yeux. Ilz croyent aussi que quād ilz trespas-  
sent, qu'ilz vont es estoilles, puis viennent  
baissans en lorrizon comme les dictes estoil-  
les. Et s'envont en beaulx champs, vers plains  
de beaulx arbres, fleurs, & fructz sumptueux.  
Après qu'ilz nous eurent dōné le tout a entē-  
dre, nous leur auons remonstré leur erreur, &  
dict que leur Cudragny est vng mauuais espe-  
rit, qui les abuse & dict qu'il n'est que vng  
Dieu, q̄ est au ciel, leq̄l nous dōne toutes cho-  
ses necessaires, & est createur de toutes choses  
& q̄ cestuy debuōs croire seulemēt, & qu'il  
fault estre baptisez, ou aller en enfer, & leur  
feust remontré plusieurs aultres choses de no-  
stre foy. Ce que facilemēt ilz ont creu, & ap-  
pellé leur Cudragny, Agouionda, tellemēt q̄  
plusieurs fois ont prié nostre cappitaine les  
faire baptiser, & y sont venuz ledict seigneur  
Taignoagny, Dom agaya, & tout le peuple de  
leur ville pour le cuyder estre: mais par ce que  
ne scauiōs leur intētiō & couraige, & qu'il n'y  
auoit q̄ leur remōstrāt la foy pour lors, feust  
pris excuse vers eulx. Et dict à Taignoagny  
& Dom agaya, qu'ilz leur feissēt entēdre q̄ re-  
tourneryōs vng aultre voyage, & apporterōs  
des prestres & du cresseme, leur dōnāt a entēdre  
pour excuse, q̄ lon ne peult baptiser s'ās ledict

crefme, Ce qui croient, par ce que plusieurs enfans ont veu baptiser en Bretagne. Et de la promesse que leur fust faicte de retourner furent tresioyeulx.

Cedict peuple vit en cōmunaulté de biens assez de la sorte des Brisilās, & sont vestus de peaulx de bestes sauuaiges, & assez pouremēt. L'yuer ilz sōt chaulsez de chausses & soulliez qu'ilz font de peaulx : & l'esté vōt nudz piedz. Ilz gardēt l'ordre de mariage, fors qu'ilz prēnēt deux ou trois femmes, & depuis que leur mary est mort iamais ne se remariēt, ains sōt le dueil de la dicte mort toute leur vie, & se taignēt le visaige de charbon pellié, & de gresse espez comme l'espeffeur du doz d'ung couteau, & a cela congnoist on que elles sont veufues.

Ilz ont vne aultre coustume fort mauuaise de leurs filles, car depuis qu'elles sont d'age d'aller à l'hōme, elles sont toutes mises en vne maison de bordeau, habādonnées à tout le monde qui en veult, iusques à ce que elles ayent trouué leur party. Et tout ce auōs veu par experience, car nous auons veu les maisons plaines des dictes filles, cōme est vne eschole de garçons en France. Et d'auantaige le hazard selō leur mode tient esdictes maisons ou ilz iouent tout ce qu'ilz ont iusques à la

couverture de leur nature.

Ilz ne font point de grand travail. & labourent leur terre avec petis boys, comme de la grandeur d'une demye eipée, ou ilz font leur bled, qu'ilz appellent Ofizy. Lequel est gros cōme poix, & de ce mesme en croist assez au bresil. Pareillemēt ilz on grand quantité de gros melons, concombres, & courges, poix, & fēbues, & de routes couleurs, non de la sorte des nostres. Ilz ont aussi une herbe de quoy ilz font grand amastz l'esté durand pour l'yuer. Laquelle ilz estiment fort & en vsent les hommes seulement en facon que ensuit. Ilz la font seicher au soleil, & la portēt à leur col envne petite peau de beste eu lieu de sac, avec vng cornet de pierre ou de boys : puis à toute heure font pouldre de ladicte herbe, & la mettēt en l'ung des boutz dudidct cornet, puis mettent vng charbon de feu dessus, & fussent par l'autre bout, tant qu'ilz s'emplēt le corps de fumée, tellement qu'elle leur sort par la bouche, & par les nazilles, cōe par vng tuyau de cheminée : & disent que cela les tient sains & chauldement, & ne vont iamais sans auoir sēdictes choses. Nous auons esproué ladicte fumée, apres laquelle auoir mis dedās nostre bouche, semble y auoir mis de la pouldre de poyure rāt est chaulde. Les femmes dudidct

pays traouillent sans comparaiſon plus que les hommes, tant à la peſcherie de quoy font grand faict, qu'au labeur & aultres choſes Et ſont tāt hommes femmes qu'enfans plus durs que beſtes au froid. Car de la plus grand froidure que ayons veu, laquelle eſtoit merueilleuſe & aſpre venoient par deſſus les glaces & neiges tous les iours à noz nauires, la pluſpart d'eulx tous nudz, qui eſt choſe fort a croire qui ne la veu. Ilz prennent durand leſdictes glaces & neiges, grand quantité de beſtes ſauuaiges comme dains, cerfz, hours, lieures, martres, regnardz & aultres. Ilz mangent leur chair toute creue, apres auoir eſté ſeichée à la fumée, & pareillement leur poiſſon. A ce que nous auons veu & peu entendre de cedit peuple, me ſēble qu'il ſeroit aiſé à dompter. Dieu par ſa ſaincte miſericorde y vueille mettre ſon regard. Amen.

*¶ De la grādeur & parfōdeur dudict fleuve, & des beſtes, oyſeaulx, poiſſons, & aultres choſes que y auons veu, & la ſituation des lieux.*

**L**Edict fleuve commence paſſé l'yle d'assumptiō le trauers des haultes mōtaignes de Hōguedo & des

sept yles. Et y a de distance en trauesie environ trente cinq ou quarante lieues, & y a au parmy plus de deux cens brasses de parfond le plus seur a nauiger est du costé deuers le Su & deuers le Nort, scauoir es dictes sept yles y a d'vng costé & d'autre environ sept lieues loing desdictes yles deux grosses riuieres qui descendent des montz de Saguenay, lesquelles font plusieurs barcqs à la mer fort dāgereux. A l'entrée desdictes riuieres auons veu plusieurs ballaynes & cheuaulz de mer.

Le trauers desdictes sept yles, y a une petite riuere q̄ va trois ou quatre lieues à la terre par dessus des marestz : en laquelle y a vng merueilleux nombre de tous oyseaulx de riuere : depuis le commencement dudict fleue iusq̄s à Hochelaga, y a trois cēs lieues & plus, & est le commencement d'icelluy à la riuere q̄ viēt du Saguenay : laq̄lle sort dentre haultes mōtaignes, & entre dedās ledict fleue au par auāt q̄ arriue à la p̄uince de Canada, de la bāde deuers le Nort, Et est icelle riuere fort parfōde, estroicte, & fort dāgereuse a nauiger.

Après ladicte riuere est la prouince de Canada, ou il y a plusieurs peuples par villages nō cloz. Il y a aussi es enuirōs dudict Canada dedās le dict fleue plusieurs yles tāt grādes q̄ petites, & entre autres en y a vne qui cōtient

plus de dix lieues de long : laquelle est plaine de beaulx arbres & haulz. Et aussi en icelle y a force vignes. Il y a passaige des deux costez d'icelle. Le meilleur & plus seur est du costé deuers le Su. Et au bort d'icelle ylle vers l'Onaist, y a vng affoug d'eaues, lequel est fort beau & delectable pour mettre nauires, ou il y a vng destroiect dudict fleuve fort courant & parfond : mais il n'a de long que environ vng tiers de lieue : le trauers duquel y a une terre double de bonne haulteur toute labourée, aussi bonne terre comme iamais hōme veist & la est la ville & demourance de Donnacona, & de noz deux hommes qui auoient esté prins le premier voyage, laquelle demourāce se nōme Stadacone, & auparauāt que arriuer audict lieu, y a quatre peuples de demourance, scauoir Arafte, Starnatau, Tailla, q̄ est sur vne mōtaine, & Scitadin, puis le dict lieu de Stadacone, soubz laquelle haulte terre vers le Nort, est la riuiere & hable de faicte croix auquel lieu auōs esté depuis le. 15. iour de Septēbre, iusques au. 6. iour de May. 1536. Auquel lieu les nauires demurerent a sec, cōme cy deuāt est dict passé ledict lieu & la demourance & peuple de Tequenondahi, qui est sur vne mōtaine & la ville de Hochelay, Lequel Hochelay est vng plain pays.

Toute la terre des deux costez dudict fleuve iusques à Hochelaga & oultre, est aussi belle terre & unye que iamais homme regarda. Il y a aucunes montaignes assez loing dudict fleuve que on veoit par sus lesdictes terres, desquelles il descēd plusieurs riuieres qui entrent dedans ledict fleuve. Toute ceste dicte terre est couuerte & plaine de boys de plusieurs sortes & force vignes, excepté à l'entour des peuples, laq̃lle ilz ont desertée pour faire leur demourance & labour. Il y a grand nombre de cerfz. dains, hours, & aultres bestes. Il y a force liepures, connins, martres, regardz, loueres, byeures, escureux, ratz, Lesquelz sont gros à merueilles, & aultres sauuaigiens. Ilz s'acoustrent des peaux des bestes, par ce qu'ilz n'ont nulz accoustremens. Il y a aussi grand nombre d'oyseaulx, scauoir grues, signes, oltardes, oyes sauuages. blanches, & grises, cannes, cannardz, merles, mauuis, teurtres, ramiers, chardonneaulx, turnis, serins, linotes, roufignolz, passes solitaires & autres oyseaulx comme en France. Aussi comme par cy deuant es chapitres precedētz est faicte mention, ledict fleuve est le plus habondant de poissons & de toutes sortes qu'il soit memoire auoir iamais veu ny ouy : car depuis le commencement iusques à la fin y

trouuerrez selon les saisons la pluspart des fortes & espesses de poissōs de la mer & eaue douce, vous trouuerrez iusques audict Canada force ballaynes, marsouyns, cheuaulx de mer, adhothuys qui est une forte de poisson, duquel iamais n'auyons veu ny ouy parler. Ilz sont gros comme marsouyns, blancs comme neigne, & ont le corps & la teste comme lepuriers, lesquels se tiennēt entre la mer & l'eaue douce qui cōmence entre la riuere du Saguenay & Canada.

**C** *Chapitre d'aucuns enseignemens que ceulx du pays nous ont donnez depuis estre reuenuz de Hochelaga.*

**D** Epuis estre reuenuz de Hochelaga avec le gallyō, & les barques, auōs conuersé allé & venu avec les peuples plus prochains de noz nauires en douceur & amityé, fors que parfors auyōs quelques differēdz avec aucuns mauuais garçons, dont les aultres estoient fort marris & couroucez, & auons entendu par le seigneur Dōnacona & aultres, que la riuere deuant dicte est nommée la riuere du Saguenay, & va iusques audict Saguenay, q̄ est plus loing du cō-

mencement de plus d'une lieue de chemin vers l'Onaist, Noronaist, & que passe huit ou neuf iournées, elle n'est plus parfonde que par basteaux : mais que le droict & bon chemin dudit Saguenay est par le fleuve iusques à Hochelaga, a une riuere qui descend dudit Saguenay, & entre audict fleuve, & que de la sont vne lieue a y aller, & nous ont fait entendre que les gens sont vestuz & habillez comme nous, & de draps, & qu'il y a force villes & peuples, & bonnes gens & qu'ilz ont grand quantité d'or & cuyure rouge, & que le tout de la terre depuis ladicte premiere riuere iusques à Hochelaga & Saguenay, est vne ysle, laquelle est circuite & environnée dudit fleuve, & de riuieres. Et que passé ledict Saguenay va ladicte riuere entrent en deux ou trois grandz lacz d'eau, puis que on trouve vne mer douce, de laquelle n'est métiō auoir veu le bout, a ce qu'ilz ont oy p̄ ceux du Saguenay : car il nous ont dict ny auoir esté, oultre nous ont dōné a entendre q̄ au lieu ou nous auions laissé nostre gallyon quād feusmes a Hochelaga, y a vne riuere q̄ vavers le Suroaist, ou sēblablement font vne lune a aller iusques a vne terre où il y a iamais glaces, ny neiges, mais que

en ceste dicte terre y a guerres continuelles les vngs avec les aultres. Et que en icelle terre y a oranges, almandes, noix, pommes, & aultres fortes de fructz & en grand habondance. Et nous ont dict les hommes & femmes d'icelle terre estre vestuz & accoustrez de peaulx comme eulx. Apres leur auoir demandé s'il y auoit de l'or & cuyure, nous ont dict que non. L'estime à leur dire ledict lieu estre vers la floride, à ce qu'ilz monstrent par leurs signes & marches.

**C** *D'une grosse maladie qui a esté au peuple de Stadacone, de laquelle pour les auoir frequentez en auons esté imbouez, tellement qu'il es mort de noz gens iusques au nombre de uingt cinq.*

**A** V moys de Decembre feusmes aduertis que la mortalité s'estoit mise au peuple de Stadacone, tellement que ia en estoient mors par leur confession plus de cinquante. Au moyen de quoy leur deffendismes nostre fort, & ne venir entour nous : mais nonobstant les auoir chafsez commença la maladie entour nous d'une merueilleuse sorte, & la plus incongneue : car les vngs perdoient la substance, & de leur deue-

noient les iâbes grosses & enflez & les nerfz retirez & noirciz comme charbon, & à aucūs toutes semées de gouttes de sang cōme pourpre : puis montoit ladicte maladie aux hanches, cuisses & espaulles, aux bras & au col. Et a tout uenoit la bouche si infecte & pourrye par les genfyues, que tout la chair en tūboit iusques à la racine des dentz, lesquelles tumboient pres que toutes. Et tellement se esprit la dicte maladie à noz trois nauires, que à la my Feburier de cent dix hōmes que nous estions il n'y en auoit pas dix sains, en forte que l'ung ne pouoit secourir l'aultre qui estoit chose piteuse à veoir, consideré le lieu ou nous estions. Car les gens du pays venoiēt tous le iours deuant nostre fort, qui peu de gens veoyent, & ia y en auoit huit de mors & plus de cinquante, en qui on ne esperoit plus de vie.

Nostre cappitaine voyant la pitié & maladie ainsi esmeue, feist mettre le monde en prieres & oraisons & feist porter vng ymage en remembrance de la Vierge Marie contre vng arbre distāt de nostre fort d'ūg traict d'arc les trauers des neiges & glaces. Et ordonna que le dimēche en suyuant l'on diroit audict lieu la messe. Et q̄ tous ceulx qui pourroient cheminer tāt sains que malades yroiēt

à la procession chantant les sept psaulmes de David, avec la letanie, en priant ladicte vierge qu'il luy pleust prier son cher enfant qu'il eust pitié de nous. La messe dicte & celebrée deuant ledict ymage, se feist le cappitaine pelerin à nostre dame de Roquemado promettant y aller si Dieu luy donnoit grace de retourner en France. Celuy iour trespassa Philippes Rougemont natif d'Amboise, de l'age de environ vingt deux ans.

Et pour ce que la maladie nous estoit incogneue, feist le cappitaine ouurer le corps pour veoir si aurions congnoissance d'icelle pour preseruer si possible estoit, le persus. Et feust trouué qu'il auoit le coeur blanc & fletty environné de plus d'ung pot d'eau rousse come dacte, le foye beau, mais auoit le poulmon tout noircy & mortifié, & s'estoit retiré tout son sang au dessus de son coeur. Car quand il fut ouuert sortist au dessus du coeur grand habondance de sang noir infect. Pareillement auoit la ratte par deuers l'eschine vng peu entamée environ deux doitz, come si elle eust esté frotée sur vne pierre rude. Apres cela veu, luy feust ouuerte & incise vne cuisse, laquelle estoit fort noyre par dehors, mais dedans la chair fut trouuée assez belle. Ce faict, fut inhumé à mieulx que lon peust. Dieu par sa sainte gra-

ce pardonne à son âme, & à tous trespassez,  
Amen.

Et depuis de iour en aultre s'est tellement continuée ladicte maladie, que telle heure a este, que par tous les trois nauires ny auoit pas trois hommes sains, de sorte qu'en l'ung desdictz nauires n'y auoit hōme qui eust peu descendre soubz le tillac pour tirer à boire, tant pour luy que pour son compaignon. Et pour l'heure y en auoit ia plusieurs de mortz. Lesquelz il nous conuint mettre par foiblesse soubz les neiges : car il ne nous estoit possible de pouoir pour lors ouurir la terre qui estoit gellée tant estions foibles, & auyons peu de puissance. Et si estions en vne crainte merueilleuse des gens du pays qu'ilz ne se apperceussent de nostre pitié & foiblesse. Et pour couurir ladicte maladie lors qu'ilz venoient pres nostre fort nostre cappitaine que Dieu a tousiours preserué, debout sortoit au deuant d'eulx avec deux ou trois hommes, tāt sains que malades. Lesquelz faisoit sortir apres luy. Et lors qu'il les voyoit hors du fort, faisoit sēblāt les vouloir battre en criāt & leur gectāt bastōs apres eulx, les enuoyāt à bort mōstrāt par signes esdictz sauuaiges qu'il faisoit besōgner to<sup>s</sup> ses gēs dedās les

nauires les vngs à gallefeſtrer, les aultres à faire du pain & aultres beſongnes, & qu'il ne eſtoit pas bon qu'ilz uinſent donner de hors. Ce qu'ilz croyent, & faiſoit ledict cappitaine battre & mener bruiet eſdictz malades dedans les nauires avec baſtons & cailloufz faignans callefeſtrer. Et pour lors eſtiōs ſi eſprins de ladicte maladie, q̄ auions quaſi perdu l'eſperance de iamais retourner en Frāce ſi Dieu par ſa bonté infinie & miſericorde ne nous euſt regardé en pitié, & donné congnoiſſance d'ung remede contre toutes maladies le plus excellent qui fut iamais veu ny trouué ſur la terre, ainſi qu'il ſera faiet mention en ce chapitre.

*¶ Le nombre du temps que nous auons eſté au hable ſaincte Croix & places dedans les glaces & neiges, & le nombre des gens decedez depuis le commencement de la maladie iuſques à la my Mars.*

**D**E puis la my Nouembre iuſques au quinzième iour d'April, auons eſté continuellement enfermez dedans les glaces, leſquelles auoient plus de deux bralles d'eſpeſſeur. Et deſſus la

terre auoit la haulteur de quatre piedz de neiges & plus, tellement qu'elle estoit plus haute que les borts de noz nauires : lesquelles ont duré iusques audict tēps, en sorte que noz breuages estoient tous gellez dedans les fustailles, Et par dedās nosdictes nauires tant de bas que de hault, estoit la glace contre les borts a quatre doigtz d'espaisseur. Et estoit tout le dict fleue, par autant que l'eau douce en contenoit iusques au dessus dudict Hochelaga gellé : durant lequel temps nous deceda iusques au nombre de vingt cinq personnes des principaulx & bons cōpaignons que nous eussions : Et pour l'heure y en auoit plus de cinquante, en qui on esperoit plus de vie & le parfus tous malades que nul n'en estoit exempté, excepté trois ou quatre : Mais dieu par sa sainte grace nous regarda en pitié : & nous enuoya la congnoissance & remede de nostre guarison & santé, de la sorte & maniere qu'il sera deuisé en ce chapitre.

**C** *Comment par la grace de dieu nous eusmes congnoissance de la sorte d'ung arbre, par lequel nous auōs esté guariz apres auoir usé dudict arbre, & la facon d'en user.*

Ng iour nostre cappitaine voyāt  
la maladie si esmeue & les gens  
si fort esprins d'icelle, estant sor-  
ty dehors du fort, Et soy prome-  
nant sur la glace, apperceust ve-  
nir vnc bende de gens de Stadacone, en la-  
quelle estoit Dom agaya, lequel le cappitai-  
ne auoit veu dix ou douze iours auparauant  
fort malade de ladicte maladie que auoiēt les  
gens. Car il auoit l'une des iambes par le ge-  
noul aussy grosse qu'vng enfant de deux ans.  
Et tout les nerfz d'icelle retirez : les dētz per-  
dues & gastees, & les gensiuues pourries & in-  
fectées.

Le cappitaine voyant ledict Dom agaya  
sain & deliberé, feust ioyeux esperāt par luy  
scauoir comme il estoit guaruy : Affin de don-  
ner ordre & secours à ses gens. Lors qu'ilz fu-  
rent arriuez pres le fort, le cappitaine luy de-  
māda cōme il s'estoit guaruy de sa maladie : le-  
quel Dom agaya respondit qu'il auoit le ius  
& le marcq des feuilles d'ung arbre dont il  
s'estoit guaruy, & que c'estoit le singulier re-  
mede pour maladie. Ledit cappitaine luy  
demāda s'il y en auoit point la entour, & qu'il  
luy en monstraist pour guarir son seruiteur  
qui auoit prins ladicte maladie audict Cana-  
da, durāt qu'il demouroit avec Donnacona,

ne luy voulant declarer le nombre des compaignons qui estoient malades. Lors ledict Dom Agaya envoya deux femmes pour en querir : lesquelles en apporterent neuf ou dix rameaulx, & nous mōstrerent cōme il failloit peller l'escorce & les fueilles dudict boys, & mettre tout boullir en eaue, puis en boire de deux iours l'un, & mettre le marcq sur les iābes enflees & malades, & que de toute maladie ledict arbre guerissoit, ilz appellent ledict arbre en leur langaige Ameda.

Tost apres le cappitaine seist faire du breuage pour faire boire es malades, desquelz n'y auoit nul d'eulx qui voulsist essayer ledict breuage, synon ung ou deux qui se misrent en aduerture d'icelluy assayer. Tout incontinent qu'ilz en eurent beu, ilz eurent l'aduantage qui se trouua estre vng vray & euident miracle. Car de toutes maladies dequoy ilz estoiet entachez, apres en auoir beu deux ou trois foys, recouurerent santé & guarison : Tellement que tel y auoit desdictz compaignons qui auoit la grosse verolle cinq ou six ans au paruant ladicte maladie : a esté par icelle medecine curé nectement. Apres ce auoir veu & congneu, y a eu telle presse ladicte medecine, que on si vouloit tuer, à qui premier en auroit. De sorte que

vng arbre aussi gros & aussi grand que che-  
ne qui soit en France, a esté employé en six  
iours : lequel a faict telle operation, que si  
tous les medecins de Louvain & de Montpel-  
lyer y eussent esté avec toutes les drogues de  
Alexandrie, ilz n'en eussent pas tant faict en  
vng an, que le dict arbre a faict en six iours :  
Car il nous a tellement proffite, que tous  
ceux qui en ont voulu vser, ont recouuert  
santé & guarison la grace à dieu.

**C** Comment le seigneur Donacona accompai-  
gné de Taignoagny & plusieurs aultres  
faignans aller à la chasse aux Cerf & aux  
Dains, furent deux moys sans retourner.  
Et à leur retour amenerent grand nombre  
de gens. que n'auions accoustumé de ueoir.

**D**urant le temps que la maladie  
& mortalité regnoit en noz  
nauires, se partirent Doñaco-  
na, Taignoagny, & plusieurs  
autres, faignans aller prendre  
des Cerfz & Dains : Lesquelz  
ilz nomment en leur langaige Aiounefta &  
Asquenoudo, parce que les neiges estoient  
& que les glaces estoient ia rompues dedans  
le cours du fleuue, tellement qu'ilz pouoient

nauiguer par icelluy. Et nous fut par Dom Agaya & aultres dict, qu'ilz ne feroient que enuiron quinze iours, ce que croyons, mais furent deux moys sans retourner. Au moyen dequoy eusmes suspicion qu'ilz ne feussent aller amasser grand nombre de gens pour nous faire desplaisir, parce qu'ilz nous veoiēt si affoibliz, nonobstant que auions mys si bon ordre à nostre faict, que si toute la puissance de leur terre y eust esté, ilz eussent sceu faire autre chose que nous regarder. Et pendant le temps qu'ilz estoient dehors, venoient tous les iours force gens a noz nauires, comme ilz auoyent de coustume, nous apportant de la chair fresche de Cerfz & Dains, poissons fraiz de toutes sortes : Lesquelz ilz nous vendoient fort cher, ou autrement myeulx aymoient l'emporter, parce qu'ilz auoyent necessité de viures pour lors, à cause de l'yuer qui auoit esté long.

**¶** *Comment Doñacona reuint à Stadacona avec grād nombre de gens, & feist ledict Doñacona du malade de peur de uenir ueoir le capitaine, cuydant que ledict cappitaine allast uers luy.*

**L**E vingt & vngiesme iour dudict  
moys d'Auril, Dom Agaya vint à  
bort accōpagné de plusieurs gens  
lesquelz estoiet beaulx & puissans.

Et n'auions accoustumé de les veoir : lesquelz  
dient, q̄ que le seigneur Donnacona seroit le  
lendemain venu : & qu'il apporteroit force cher  
de cerfz & autre venaison. Et le lendemain  
vingt deuxisme iour dudict moys, vint le dict  
Donnacona, lequel admena en sa cōpaignie  
grand nombre de gens audict Stadacone, ne  
scaiōs à quelle occasion, n'y pourquoy : mais  
on dict à vng prouerbe, qui de tout se garde  
de aucuns eschappe. Ce que nous estoit de  
nécessité : Car nous estions si affoibliz tant  
de maladie que de gens mors, qu'il nous a fal  
lu laisser vng de noz nauires audict lieu de  
saincte Croix. Le cappitaine estant aduert  
de leur venue, & qu'ilz auoient admené tant  
de gens : & aussy que Dom Agaya le vint dire  
au cappitaine, sans vouloir passer la riuere  
qui seroit entre nos & ledict Stadaconé : ains  
feist difficulté de passer, Ce que n'auoit acou  
stumé de faire, qui nous donna doubte de  
trahison. Voyāt ce, le cappitaine enuoya son  
seruiteur accompagné de Iehan poulet, les  
quelz estoient plus que nulz aultres aymez  
dudict peuple du pais, pour veoir que estoit

audict lieu, & qu'ilz faisoient, faignans les dictz poulet & seruiteur estre aller veoir ledict Donnacona, parce qu'ilz auoiēt esté longuement avec luy à leur ville, lesquels luy porterent aucun petit present. Et lors que ledict Donnacona fut aduertý de leur venue. feist le malade & se couche : Apres allerent en la maison de Taignoagny pour le veoir, ou par tout trouuerent les maisons si plaines de gés, que on si pouoit remuer : lesquels on n'auoit accoustumé de veoir, & ne voulut permettre ledict Taignoagny que ledict seruiteur allast es aultres maisons : ains les conuoya vers les nauires la moytié du chemin, & leur dict que si le cappitaine luy vouloit faire ce plaisir de prendre vng seigneur du pays nommé Agouña, lequel luy auoit faict desplaisir, & l'emmener en France qu'il seroit tenu à luy : Et seroit tout ce que voudroit ledit capitaine, & que ledict seruiteur retournaist le lendemain dire la responce.

Quand le cappitaine fut aduertý du grand nombre de gens qui estoient audict lieu, ne scauoit à quelle fin, se deslibera leur iouer finesse. Et prendre leur seigneur Taignoagny, Dom Agaya & des principaulx. Aussi qu'il estoit bien deslibéré de mener le dict seigneur en France pour cōpter & dire au Roy

ce qu'il auoit veu es pais Accidentaulx, des merueilles du monde. Car il nous a certiffié auoir esté à la terre de Saguenay, en laq̃lle y a infini or, rubis & aultres richesses. Et y sont les homes blancs comme en France & accou- trez de dras de laynes. Plus dict auoir veu au- tre pays, ou les gens ne mengent poinct, & ne ont point de fondemēt, & ne digerent point ains font seulement eaue par la verge. Plus dict auoir esté en autre pais de Picquemyans & autres pais, ou les gens n'ont que vne iam- be. Et autres merueilles lōgues à racompter. Ledit seigneur est homme ancien, & ne cessa iamais d'aller par pais, depuis sa congnoissan- ce, tant par fleues, riuieres que par terre.

Après que lesdictz Poulet & seruiteur eurent faict leur message, & dist au cappitai- ne ce que ledict Taignoagny lui mandoit, renuoya ledict cappitaine son dict seruiteur le lendemain dire audict Taignoagny qu'il le vint veoir, & luy dire ce qu'il vouloit, & qu'il luy feroit bonne chere & partie de son vou- loir. Ledit Taignoagny luy māda qu'il vien- droit le lendemain, & qu'il admeneroit le sei- gneur Doñacona & celuy qui luy auoit faict desplaisir, ce que ne feist : Ains fut deux iours sans venir, pendant lequel tēps ne veint per- sonne es nauires dudict Stadacone comme

auoient de coustume, mais nous fuyoient comme si les eussions voulu tuer. Lors aperceufmes leur mauuaistié, Et parce qu'ilz furent aduertiz que ceulx de Sicadin alloient & venoient entour nous, & que leur auions habandonné le fond du nauire que laissions pour auoir les viel cloud, vindrēt dudiēt Stadaconé le tiers iour ensuyuāt de l'autre bort de la riuiere, & passerent la plus grand partie d'eulx en petis basteaulx sans difficulté : mais lediēt Donnacona n'y voulut passer. Et furent Taignoagny & Dom Agaya plus d'une heure à parlementer ensemble, auāt que vouloir passer. En fin ilz passerent & vindrent parler audiēt cappitaine, & pria lediēt Taignoagny lediēt cappitaine vouloir prendre & emmener lediēt hōme en France. Ce que refusa lediēt cappitaine : disant que le Roy son maistre luy auoit deffendu de non emmener homme ni femme en France : mais bien deux ou trois petis enfans pour apprendre le langage, mais que volontiers l'emmeneroit en terre neufue, & qu'il le mettroit en yne ylle. Ces parolles disoit lediēt cappitaine pour les asseurer, & acelle fin d'amener lediēt seigneur Dōnacona, lequel estoit demeuré dela l'eaue desquelles parolles fut fort ioyeux lediēt Taignoagny, esperant ne retourner iamais en

France, & promist audict cappitaine de retourner le lendemain qui estoit le iour sainte Croix, & admener ledict seigneur Donnacona & tout le peuple dudict lieu.

**C** Comment le iour sainte Croix, le cappitaine feist planter une croix dedans nostre fort, & comment ledict seigneur Donnacona, Taignoagny, Dom Agaya & leur bende uindrent, & de la prinse dudict seigneur.

**L**E troisieme iour de May, iour & feste sainte Croix. pour la solemnité de la feste : le cappitaine feist planter vne belle croix de la haulteur d'environ trente cinq piedz, soubz le croisillon de laquelle y auoit vng escusson en bosse des armes de France : & sur icelluy estoit escript en lettre attique *Franciscus primus Dei gratia Francorum rex regnat.* Et celluy iour environ mydi vindrent plusieurs gens de Stadacone, tant hommes, femmes, que enfans, qui nous dirent que leur seigneur Dōnacona, Taignoagny, Dom Agaya et aultres, qui estoient en sa compagnie venoient, dequoy feusmes ioyeux, espe

rant nous en saisir : lesquels vindrent environ deux heures apres mydi. Et lors qu'ilz furent arriuez deuant noz nauires, nostre cappitaine alla saluer ledict seigneur Donnacona, lequel pareillement luy feist grande chere, mais auoit tousiours l'oeil au boys, et vne craincte merueilleuse. Toft apres arriva Taignoagny, lequel deist audict seigneur Donnacona, qu'il n'entraist point dedans le fort. Lors fut par l'ung de leurs gens, apporté du feu hors du fort, & allumé par ledict seigneur. Nostre cappitaine le pria de venir boyre & manger dedans les nauires, comme auoit de coustume. Et semblablement en prya ledict Taignoagny, lequel dist que tantost il entreroit : Ce qu'ilz feirent & entre-  
rent dedans ledict fort : Mais au parauant auoit esté nostre cappitaine aduertiy par Dom Agaya, que ledict Taignoagny auoit mal parlé, & qu'il auoit dict au seigneur Donnacona qu'il n'entraist point dedans les nauires. Nostre dict cappitaine voyant ce, fortist hors du parc ou il estoit, & veit q̄ les femmes s'en fuyoient par l'aduertissement dudit Taignoagny : & qu'il ne demouroit q̄ les hommes : lesquels estoient en grād nōbre. Et lors cōmanda led' cappitaine à ses gens prédre ledict seigneur Dōnacona, Taignoagny, Dom Agaya,

& de deux autres des principaulx qu'il monstra, puis que on feist retirer les autres. Tost apres ledict seigneur entra dedans le fort avec le dict cappitaine : mais tout soudain ledict Taignoagny veint pour le faire sortir.

Nostre cappitaine voyant qu'il n'y auoit autre ordre, se print à cryer que on les print : Auquel cry sortirent les gens dudict cappitaine : lesquels prinrent ledict seigneur & ceux que l'on auoit desliberé prendre. Lesdictz Canadians voyant la prinse, commencerent à fuyr & courir, comme brebis deuant le loup : les vngs le trauers la riuère, les autres parmy le boys serchant chascun son aduantage. Ladicte prinse faicte des dessusdictz & que les autres se furent retirez, furent mys en feure garde.

**C** *Comment les Canadians uindrent la nuict deuant les nauires, sercher leurs gens : durant laquelle ilz hurloyent & cryoiēt comme Loups, & le parlement & conclusion qu'ilz feirent le lendemain, & des presens qu'ils feirint à nostre cappitaine.*

**L** A nuict veneue vindrent deuant noz nauires, la riuere entre deux grand nombre du peuple dudict Donnacona huchant & hurlāt toute la nuict

comme Loups cryant sans cesse : Agouhanna pensent parler à luy, ce que ne permist le capitaine pour l'heure, n'y lendemain iusques environ mydi : parquoy nous faisoient signe que les auions tuez & penduz. Et environ l'heure de mydi : retournerent de rechef en aussi grand nombre qu'auions veu de voyage pour vng coup : eulx tenans cachez dedans le boys, fors aucuns d'eulx qui cryoient & appelloient à haulte voix ledict Donnacona. Lors commanda le cappitaine faire monter ledict Donnacona hault pour parler a eulx. Et luy dist le cappitaine qu'il feist bõne che re, & que apres avoir parlé au Roy de France & compté ce qu'il auoit veu au Saguenay & aultres qu'il reuiendroit dedans dix ou douze lunes : & que le Roy luy feroit vng grand present : de quoy feust fort ioyeux ledict Dõnacona, & le dist es autres en parlant à eulx lesquelz en feirent trois merueilleux crys, en signe de ioye. Et à l'heure feirent ledict peuple & Dõnacona entre eulx plusieurs predications & preschemés : lesquelz il n'est possible d'entendre par faulte de lãgue : nostre capitaine dist audict Dõnacona qu'ilz vissent seuremēt de l'autre bort pour mieulx parler ensemble, & qu'ii les asseuroit, ce que leur dist ledict Donnacona : & iur ce vindrent vne

barquée des principaulx à bort desdictes nauires. Lesquelz de rechief commencerent plusieurs preschemens, donnant louange audict cappitaine; & luy feirét present de vingt quatre colliers de Esurgny, qui est la plus grand richesse qu'ilz ayent en ce monde : Car ilz l'estiment plus que or & argent.

Après qu'ilz eurent assez parlementé & deuise les vngs avec les aultres, & veu qu'il n'y auoit remede audict seigneur d'eschapper & qu'il failloit qu'il veint en France, il comanda que on luy apportast le lendemain viures pour menger par la mer. Nostre capitaine feist present audict Donnacona de deux paisles d'arain, & de huit hachotz, & aultres menues besongnes cōme cousteaulx, & patenostres. Dequoy fut fort ioyeux en sou semblant : Et les enuoya à ses femmes & enfans : Pareillement donna ledict cappitaine à ceulx qui estoient venuz parler audict Donnacona, aucuns petis presens; Dequoy remercierent fort ledict cappitaine. A tant se retyrerent & s'en. allerent à leurs logis.

**C** Comment le lendemain cinquiesme iour de May, ledict peuple retourna parler à leur seigneur, & comment il ueint quatre femmes à bord luy apporter des viures.

**L**E cinquiesme iour dudict moys au plus matin, ledict peuple retourna en grand nombre, pour parler à leur seigneur, & enuoyerent vne barque, qu'ilz appellent en leur langaige Casnouy, en laquelle ilz estoient quatre femmes, sans y auoir aucuns hōmes, pour doubte qu'ilz auoient qu'on ne les retint : lesquelles apporterent force viures, scauoir gros mil (qui est le bled duquel ilz vivent) chair, poisson, & aultres prouisions à leur mode. Lesquelles estre arriuees es nauires, le capitaine leur feist bon recueil, & pria Donnacona audict cappitaine qu'il dist ausdictes femmes, que dedans douze lunes il retourne roit, & qu'il admeneroit ledict Donnacona a Canada : Ce disoit à celle fin de les contenter : Ce que feist ledict cappitaine, dont lesdictes femmes feirent grād semblant de ioye, en montrant par signes & parolles audict cappitaine, mais qu'il retournaist & admenaist ledict Donnacona qu'ilz luy feroiēt plusieurs

presens. Lors chascune dicelles donna audict cappitaine vng collier defurgny, puis s'en allerent de l'autre bort de la riuere ou estoit le peuple dudict Stadacone, & se retirerent prenant congié dudict seigneur.

Le samedi sixiesme iour dud' mois, nous appareillastes du haure sainte Croix, & vinsmes à l'ysle es Coudres, ou auons esté iusques au seziesme dudict mois, laissant amortir les eaues, lesquelles estoient trop courantes & dangereuses pour aualler ledict fleue : & attendans bon temps. Pendant lequel tēps vindrent plusieurs barques des peuples subiectz audict Donnacona lesquels venoient de la riuere du Saguenay : Et lors que par Dom Agaya furent aduertiz de la prinse de eulx, & la facon & maniere comme on menoit Donnacona en France, furent bien estonnez, mais ne laisserent à venir le long des nauires, parler audict Donnacona, qui leur dist que dedans douze lunes il retourneroit, & qu'il auoit bon traictement avec le cappitaine & compagnons, dequoy à une voix remercierēt ledict cappitaine, & dōnerent audict Donnacona trois pacquetz de peaulx de byeures & loups marins avec vng grād couteau de cuyure rouge, qui vient du Saguenay. & autres choses. Sēblablement dōnerēt audict

cappitaine vng collier Delurgny, pour lequelz presens leur feist ledict cappitaine donner dix ou douze hachotz, desquelz furent fort contens & ioyeux, & en remercierent ledict cappitaine.

Le lendemain. 16. iour dudict mois de May nous appareillasmes de ladicte ylle es coudres, & veinmes poser a une ylle qui est a environ quinze lieues de ladicte ylle es coudres, laquelle est grãde d'environ cinq lieues de long, & la passasmes celluy iour pour passer la nuit, esperant le lendemain passer les dâgier du Saguenay, lesquelz sont grandz. Le soir feusmes à ladicte ylle, ou trouuasmes grand nōbre de lieures, desquelz eusmes quantité : & par ce la nōmasmes l'ylle es lieures. Et la nuit le vent vint cōtraire & en tourmēte tellemēt qu'il cōuint relacher à l'ylle es coudres dont estions partis, par ce qu'il n'y auoit autre passage entre lesdictes ylles. Et y feusmes iusques au. 21. dudict mois que le vent vint bon, & tāt feismes par noz iournées que passasmes iusques a Honguedo, lequel passage n'auoit par cy deuant esté descouuert. Et feismes courir le trauers du Cap de Prato, qui est le commēcemēt de l'abbaye de Chaleur. Et pource que le vent estoit bon & cōuenable, feismes porter le iour & la nuit. Et le

lendemain veümes querir au corps l'ysle de Bryon. Ce que ne voulions faire pour l'abregé de nostre chemin : Et sont les deux terres gisantes Suest & Noronaist vng quart de l'Est & de l'Onest. Et y a entre eulx. 50. lieues. Ladicte ysle est en. 47. degrez  $\frac{1}{2}$  de latitude.

Le ieudi. 26. iour dudict moys, iour & feste de l'ascétion nostre Seigneur, nous traueusmes à vne terre & sablon de basses araynes, qui demeurent au Sironaist de ladicte ysle de Bryon environ huit lieues. Par dessus lesquelles y a de grosses terres plaines d'arbres, & y a vne mer enclose dont n'auons veu aucune entrée ny ouuerture pour entrer en icelle. Et le vendredy. 27. par ce que le vent changeoit à la coste, retourusmes à ladicte ysle de Bryon, ou seusmes iusques au premier iour de iuing, & vinsmes querir vne terre haulte qui demeure au Suest de ladicte ysle, qui nous apparouissoit estre vne ysle, & la reueusmes environ deux lieues & de mye, faisant lequel chemin eusmes congnoissance de trois haultes ysles qui demeurent vers les Araynes. Apres lesquelles choses congneues, retourusmes au cap de ladicte terre. qui se faict à deux ou trois caps haultz à merueilles, & grand parfond d'eau & la marée si courante, qu'il n'est possible de plus.

Nous arriualmes celluy iour au cap de Lorraine, qui est en. 46. degrez  $\frac{1}{2}$ . au Su, duquel cap y a vne basse terre. & semblant d'entrée de riuiere : mais il n'y a hable que vaille. Parfus lesquelles terres vers le Su, veismes vng autre cap de terre que nous nommasmes le cap de Saint Paul, qui est en. 47. degrez  $\frac{1}{2}$ .

Le dimenche. 4. iour dudiect moys, iour & feste de la Pentecouste, eusmes congnoissance de la coste Dest Suest de terre neufue, qui estoit à enuiron vingt deux lieues du cap, & pource que le vent estoit contraire, feusmes a vng hable que nous nommasmes le hable de saint esperit, iusques au mardi que appareillasmes dudiect hable, & rengaimes ladicte coste iusques aux ysles Saint Pierre, lequel chemin faisant trouuasmes le long de ladicte coste plusieurs ysles & basses fort dangereuses estans en la route Dest, Suest & Onaist, Noronaist à vne, vingt trois lieues à la mer. Nous feusmes esdictes ysles saint Pierre, ou trouuasmes plusieurs nauires, tant de France que de Bretagne, depuis le iour Saint Barnabé unziesme iour de Iuing, iusques au. 16. iour dudiect moys. que appareillasmes. des dictes ysles Saint Pierre. & vinsmes au Cap de Raze & entraimes dedans vng hable nomme Rougnoze, ou prinsmes

eaues & boys pour trauerfer la mer & la laif-  
 fafmes l'une de noz barques. & appareillaif-  
 mes dudict hable le lundy. 19. iour dudict  
 moys. Et avec bō temps auōs nauigué par la  
 mer, tellement que le. 6. iour de Iuillet. 1536.  
 fommes arriuez au hable de Saint Malo la  
 grace du createur. Lequel prions faifant fin  
 à noftre nauigation, nous donner fa grace, &  
 paradis à la fin. Amen.

**C** *Enfuyt le lāgage des pays & Royaulmes de  
 Hochelaga & Canada, aultrement appel-  
 lée par nous la nouvelle France.*

*Premier leur nombre de compter*

Segada	1
Tigneny	2
Afche	3
Honnacon	4
Ouiscon	5
Indahir	6
Ayaga	7
Addegue	8
Madellon	9
Affem	10

**C** *Enfuit les noms des parties du corps de l'hōme*

La refte                      Aggourzy

Le frons	Hetguenyafcon
Les yeulx	Hegata
Les oreilles	Ahontafcon
La bouche	Escahe
Les dentz	Efgougay
La langue	Ofluache
La gorge	Agouhon
Le menton	Hebehin
Le visaige	Hogouafcon
Les cheueulx	Aganifcon
Les braz	Aiayafcon
Les effelles	Hemanda
Les couftez	Aiffonne
L'estomach	Aggruafcon
Le ventre	Eschehenda
Les cuiffes	Hemegradafcon
Le genouil	Agochinegodafion
Les iambes	Agouguenehonde
Les piedz	Onchidafcon
Les mainz.	Aignoafcon
Les doidz	Agenoga
Les ongles	Agedafcon
Le vit	Aynoafcon
Vng con	Chaftaigne
Vng homme	Aguehan
Vne femme	Agruefte
Vng garfon	Addegefta
Vne fille	Agnyaquefta

Vng petit enfant	Exiafta
Vne robbe	Cabata
Vng propoinct	Coioza
Des chauffes	Henondoua
Des foullyers	Atha
Des chemifes	Anigoua
Vng bonnet	Caftua
Ilz appellét leur bled	Ofizy
Pain	Carraconny
Eaue	Ame
Chair	Quahouafcon
Poiffon	Queion
Prunes	Honnefta
Figues	Abfconda
Raifins	Ozaha
Noix	Quaheya
Vne poule	Sahomgahoa
Vne lamproye	Zyfto
Vng faulmon	Ondaccon
Vne ballaine	Ainnehone
Vne anguille	Efgneny
Vng efcoreul	Caiognem
Vne couleure	Vndeguezy
Des tortues	Heuleuxime
Ilz appellét le boys	Conda
Feuilles de boys	Hoga
Ilz appellét leur dieu	Cudragny
Doñez moy a boyre	Quazahoa quea

Doñez moy a desjuner	Quazahoa quascahoa
Doñez moy a souper	Quazahoa quatfream
Allōs nous coucher	Casigno Agnydahoa
Bon iour	Aignaz
Allons iouer	Casigno Caudy
Venez parler a moy	Asigni quaddadia
Regardez moy	Quatgathoma
Taisez vous	Aista
Allons au basteau	Quasigno Casnouy
Doñez moy vng cousteau	Quazahoa agoheda
Vng hachot	Addogne
Vng harc	Ahena
Vng fleche	Quahetam
Allons a la chasse	Quasigno donassent
Vng Cerf	Aionnesta
De dains ilz dient que se sont moutons & les appellent	Asquenondo
Vng liepure	Sourhamda
Vng chien	Agayo
Des ouyayes	Sadeguenda
Le chemin	Adde
Ilz appellent la graine de concōbres ou mel lons	Casconda
Quand ilz veullent dire demain	
Ilz dient	Achide
Le ciel	Quenhia
La terre	Damga
Le soleil	Ysnay

La lune	Affomaha
Les estoilles	Siguehoham
Le vent	Cahoha
La mer	Agogafy
Les vagues de la mer	Coda
Vne ylle	Cohena
Vne montaigne	Ogacha
La glace	Honnesca
La neige	Canifa
Froid	Athau
Chault	Odazan
Feu	Azista
Fumee	Quea
Vne maison	Canocha
Ilz appellēt leurs febues	Sahe
Ilz appellent vne ville	Canada
Mon pere	Addathy
Ma mere	Adanahoe
Mon frere	Addagnin
Ma seur	Adhoasseue
Ceulx de Canada disent qu'il faut vne lune a nauiger depuis Hochelaga, iusques à vne ter- re ou se prend la canelle & le giroffle	
Ilz appellēt la canelle	Adhotathny
Le giroffle	Canonotha

¶ Fin.

# NOTES

## VARIANTES, CORRECTIONS

### ET ADDITIONS

---

Nous avons déclaré, dans l'introduction placée en tête de ce petit volume, que l'édition originale de 1545, dont il offre une reproduction scrupuleusement fidèle, est loin de représenter un texte irréprochable sous le rapport de la correction typographique; elle n'est pas non plus à l'abri de tout reproche d'inexactitude au point de vue d'une rigoureuse conformité aux textes manuscrits encore existants de la relation de Cartier; & nous avons annoncé que l'éditeur d'aujourd'hui avait résolu de porter remède aux défaillances de l'ancien éditeur, en ajoutant à la réimpression actuelle un appendice destiné à corriger ces fautes, & à signaler les variantes des mss: ces variantes acquièrent en certains cas une étendue qui leur donne l'importance d'addi-

tions considérables, puisqu'elles fournissent jusqu'à deux chapitres entiers restés en lacune dans l'édition de 1545, & par conséquent dans les versions de Ramusio & de Hakluyt auxquelles elle a servi de type.

Ainsi que nous l'avons dit, les mss font au nombre de trois, tous d'une écriture contemporaine de la rédaction même, & tellement semblable d'un exemplaire à l'autre, qu'au premier abord on pourrait les croire tous de la même main. Il y a cependant quelques différences, & il est permis de croire que ce sont trois expéditions grossoyées successivement d'après une seule & même minute, à laquelle il pouvait être fait quelque légère addition pour en former un ensemble plus complet & mieux disposé.

Celui des trois mss qui nous paraît réunir divers caractères d'antériorité à l'égard des deux autres, porte, dans le classement actuel des mss français de la Bibliothèque impériale, le n° 5653; primitivement il avait été numéroté MDXIII; il reçut ensuite le n° 611 dans la Bibliothèque royale de Fontainebleau, & fut inscrit plus tard sous le n° 10272 dans celle de Paris. Il est couvert d'une reliure ancienne nouvellement restaurée, en basane brun clair, décorée en or, sur les plats, des armes & du chiffre du roi Charles IX. Nous le désignerons spécialement désormais, pour abrégé, par la lettre *A*.

Le second ms, portant aujourd'hui le n° 5589, avait primitivement été numéroté *huit cents trente trois*; il fut classé à Fontainebleau sous le n° 672, puis à Paris sous le n° 10025. Il est relié en ancien maroquin rouge plein, à filets dorés & médaillon ovale aux armes royales sur les plats. Nous le désignerons par la lettre *B*.

Le troisième, sous le n° 5644 dans l'ordre actuel,

provient de la bibliothèque de Philibert de la Mare : il portait, dans le classement de ce fonds, le n° 373, & il fut inscrit au Catalogue des mss du roi sous le n° 10265-3. Il est couvert d'une demi-reliure moderne à dos de maroquin rouge du Levant, avec papier d'Annonay marbré sur les plats. Nous lui affecterons spécialement la lettre C.

Tous les trois sont écrits sur papier semblable, de format *couronne* in-folio, les volumes ne différant entre eux de grandeur que par la rognure; le premier compte 59 feuillets remplis, le second 66, le dernier 62. Le premier n'offre aucun des intitulés de chapitres qui se trouvent dans les deux autres aussi bien que dans l'imprimé; il ne contient pas non plus l'épître au Roi qui se lit dans les autres; & il commence *en belle page* par un titre général, qui se retrouve dans le ms B au verso du premier feuillet, sur lequel il n'est écrit rien autre chose. Ce titre général manque au ms C, mais on peut admettre qu'il y était joint dans l'origine, comme au ms B, au verso d'un feuillet de garde qui aura disparu, ou bien que l'adjonction en aura été négligée. Ce titre est très-différent de celui de l'édition imprimée, lequel a évidemment été suppléé par l'éditeur d'alors si le ms dont il disposait en était dépourvu, ou substitué par lui à l'intitulé original, qui a pu lui paraître d'une rédaction par trop lourdement solennelle pour éveiller la curiosité du public.

Le voici en effet tel que le donnent nos manuscrits :

« Seconde navigation faicte par le commande-  
 « ment & voulloir du tres chrestien roy François  
 « premier de ce nom au parachevement de la def-  
 « couverte des terres occidentalles estantes foubz  
 « le climat & paralleles des terres & royaulme dudict

« feigneur & par luy precedantement ja commen-  
« cées à faire descouvrir. Icelle navigation faicte  
« par Jacques Cartier natif de Sainct Malo de lisle  
« en Bretagne, pillote dudict feigneur, en lan mil  
« cinq cens trente six. »

Nous sommes disposé à penser que le ms *A* n'est autre que l'expédition originale destinée au roi, soit que Cartier lui-même ait été admis à la lui présenter, comme le donnerait à croire Lescarbot, soit qu'elle ait dû passer par les mains de l'amiral de Brion : l'épître qui se lit en tête des autres exemplaires, & fait corps avec eux, devait naturellement, dans une présentation ou un envoi officiel, être mise séparément sous les yeux du souverain, & voilà comment elle n'est pas jointe à la relation, qu'elle accompagnait sans doute, mais dont elle devait être matériellement détachée. C'est dans les transcriptions ultérieures seulement que l'épître aura été réunie à la relation, & les chapitres de celle-ci pourvus d'intitulés auxquels on n'avait pas d'abord songé.

A ces additions près, le ms *B* reproduit fidèlement le ms *A*; & le ms *C* leur est aussi presque entièrement conforme : dans les cas cependant où quelque différence peut être remarquée, c'est le ms *C* que semblerait refléter plus particulièrement la rédaction suivie par l'éditeur de 1545, aussi bien que celle dont a fait usage Lescarbot. Quant aux éditions de Ternaux & de la Société littéraire & historique de Québec, elles ont été faites, l'une d'après les mss *B* & *C*, l'autre sur l'ensemble des trois mss combinés avec les extraits de Lescarbot. Comme, pour certains mots, surtout pour les noms propres, la lecture des mss peut offrir quelque incertitude, il nous a semblé utile de comparer entre elles les leçons diverses auxquelles se sont arrêtés les édi-

teurs successifs, & nous avons en conséquence, pour la désignation éventuelle de ces publications, affecté spécialement la lettre *L* aux extraits de Lescarbot, la lettre *T* à l'édition de Ternaux, & la lettre *Q* à l'édition donnée par la Société de Québec.

Il nous a paru oiseux de noter scrupuleusement une à une toutes les nuances d'orthographe dans les mots de la langue usuelle, toutes les inversions des mots d'une même phrase, tous ces petits riens qui eussent rendu le relevé des variantes aussi étendu que le livre même : peut-être quelques lecteurs trouveront-ils que nous aurions dû élaguer encore davantage. Quant aux noms propres, au contraire, ainsi qu'aux expressions peu usitées, nous avons cru que notre scrupule ne pourrait être trop grand ; toutefois, même à cet égard, il nous paraît suffisant de dire ici une fois pour toutes, que le nom du voyageur lui-même, toujours imprimé *Quartier* par Lescarbot, & à son exemple par la Société littéraire & historique de Québec, est constamment écrit *Cartier* dans nos mss.

C'est à M. François De Witt que le nouvel éditeur a confié la tâche de relever les variantes que l'on trouvera consignées ci-après. L'indication comparative que nous avons donnée plus haut, du contenu de chaque ms & de ses lacunes, nous dispense d'y revenir en détail dans le recensement qui va suivre. Comme l'accord général des trois mss conduirait à une répétition presque perpétuelle, dans ce relevé, des trois lettres *ABC* réunies, nous y avons substitué, comme un équivalent, l'indication unique *mss*, laquelle à la rigueur serait même superflue quand il s'agit seulement de la correction de simples *coquilles* typographiques : parmi celle-ci il en est une tellement constante, qu'elle peut être signalée

en bloc par une annotation générale : il s'agit de toutes les désignations des points de la rose des vents où figure le mot *ouest*, plus souvent écrit *ouaist* dans nos mss, & que le typographe de 1545 a constamment imprimé *Onaist* & *Ornaist*.

Nos renvois s'expliquent ainsi qu'il suit : un premier chiffre rappelle d'abord le feuillet de notre texte imprimé, & l'une des minuscules italiques *a* ou *b*, qui l'accompagne, spécifie le recto ou le verso de ce feuillet ; le nouveau chiffre qui vient ensuite désigne, suivant que le nombre est simple ou double, la ligne ou les lignes auxquelles il faut se reporter : puis est répété le mot ou la série de mots du texte sur lesquels porte la variante ou la correction, laquelle est placée vis-à-vis après un tiret séparatif. Toute observation ou annotation de notre fait est soigneusement renfermée entre parenthèses.

Voici donc, par le menu, le résultat de notre recension :

- 2 *a* 11-12 *declination* — declinaison, B C.
- . . 13-14 *es autres* — aux aultres, B C.
- . *b* 3 *esgalleté* — egalite, B C.
- . . 4 *suffit qu'il ayst* — suffist qu'il est, B :  
suffit quil y est, C.
- . . 9-10 *quelques genres ou espèces* — quelque  
genre ou espèce, B C.
- . . 12 *leur nature* — leurs natures, B.
- . . . *par la vie* -- pour la vie, B.
- . . 18 *ilz dient* — ilz ont diét, B; ilz en dient, C.
- . . 19 *afferment* — affermé, B.
- . . . *trois inhabitées* — troys inhabitables, B.
- 3 *a* 1 *solstices* — (ajoutez :) pour la grant  
chaleur & reverbération du souleil, B.

- 3 a 2 *zente des restes des habitans d'icelle* —  
zenitt de la dicte zone. B.
- . . . 9 *pensent... treuvent* — penfoient... treu  
uoient, B C.
- . . . 10 *ou* — la ou, B C.
- . . . 11 *d'icelluy* — dicelles, B C.
- . . . 12 *auenturer* -- auenturer.
- . . . 15-16 *ie dictz* — je diray, B.
- . . . 18 *ung mot* — ung brief mot, B C.
- . b 7 *d'eulz* — de foy, C.
- . . . 7-8 *à l'aduanture* — en l'aduanture, B C.
- . . . 11 *saincte foy* — tres saincte foy, B C.
- . . . 12 *des* — desdictz, B C.
- . . . 14 *le allegue* — lay allegué, B C.
- . . . . *par ce* — pour ce, B.
- . . . 16 *reconce* — recouce, B; retire, C.
- . . . 17 *faiçt* — faisant, B.
- 4 a 2 *duquel* — de quoy, B.
- . . . 3 *à mon foible* — en mon simple, B.
- . . . 4 *plaißt* — pleuît, B.
- . . . 6 *estans & habitans soubz* — estantes &  
habitantes sur, B C.
- . . . 9 *ayt* — aient eu, B C.
- . . . 12 *saincte* — tres saincte, B C.
- . . . 13 *à la* — en la, B C.
- . . . 17 *à l'occident* — en loccident, B C.
- . b 1 *saincte* — tres saincte, B C.
- . . . 3-4 *eclipses* — eclipser, B.
- . . . 4-5 *soubdainement* — semblablement, C.
- . . . 5 *monster sa clerté* — monstrier sa clarte, B C.
- . . . 8-9 *apostatz & imitateurs de Mahomet* —  
(ces mots ne se trouvent pas dans le  
ms B).
- . . . 9-10 *de iour en autre* — de jour en jour, B.
- . . . 10 C *opprimer* — obnubiller, B.

- 4 b 12 *donnent* - donnoient, *BC*.
- . . 18 *paoures* - princes, *B*; pouures, *C*.
- 5 a 19 *innumerable* — la innumerable, *BC*.
- . b 2 *descend* — decourt, *BC*.
- . . 3 *permy* — parmy, *BC*
- . . 8 *nostre dicte sainte* — nostre dicte tres  
sainte, *B*; nostre tres sainte, *C*.
- . . 11 *cestuy present petit liure* — ce present  
liure, *C*.
- . . 11-12 *toutes choses* — toutes les choses, *B*.
- . . 16-17 *Ces terres* — (le ms *B* ajoute:) les rotes  
dangiers & gisement dicelles terres.
- 6 a 3 *en l'an* — oudict an, *A*.
- . . 16 *avec trois* — avec ledictz trois, *mss*.
- . . 17 *environ* — de environ, *mss*.
- . . 18 *le* — ledict, *mss*.
- . . 19 *frosmond* — Fromont, *mss*.
- . . 21 *Montreueil* — Montreul, *mss*; Mon-  
treal, *LT*; Montcevelles, *Q*.
- . . 22-23 *lehan poulet* — (ce nom ne se trouve  
dans aucun des trois mss non plus  
que dans *L*. C'est une évidente in-  
terpolation, qui se reproduit en di-  
vers endroits de la narration, & qui  
demeure toujours exclusivement res-  
treinte au texte imprimé de 1545).
- . . 23 *Le second* — au second, *mss*.
- . . 25 *environ* — de environ, *mss*.
- . . 27 *tiers* — tiers & plus petit, *mss*.
- . b 1 *l'Emerillon* — l'Hemerillon, *mss*.
- . . 2-3 *le breton* — Lebreton, *AC*; le Breton, *B*.
- . . 4 20 — vingt sixiesmes, *mss*.
- . . 7 *contraire* — contraires, *mss*.
- . . . *que* — que jamais, *mss*.
- . . 8 *la mer* — ladicte mer. *mss*.

- 6 b 15 (Ici commence un nouvel alinéa dans  
les trois mss.)
- . . 21 *quelle* — Laquelle, C.
- 7 a 1 *du* — de, mss.
- . . . *labbaye* — la baye, mss.
- . . . 3 *debuoyns* — deuyons, mss.
- . . . 12 *Ornaist Surnaiſt* — Ouaiſt Surouaiſt, mss.
- . . . 17 *Et* — lesquelles, mss.
- . . . 18 *ladiſte* — de la dicte, mss.
- . . . 28 *grande voye* — grandes bayes. mss.
- . b 2 *marthe* — martre, mss.
- . . . 6 *Onaiſt* — Oueſt, mss.
- . . . 6-7 *yles ſaincte Marthe* — yſles ſainct Guil-  
laume & aultres yſles qui demeurent  
à ouaiſt ſurouaiſt des yſles ſaincte  
Martre, mss.
- . . . 11 *le trauers* — juſques le trauiers, mss.
- . . . 13 *duquel* — duquel cap, mss.
- . . . 16 *marthe* — martre, mss.
- 8 a 4 *Nor onaiſt* — Norouaiſt.
- . . . . *environ* — à environ, mss.
- . . . 6 *Et parce* — Et pour ce, mss.
- . . . 9 *ſeuſmes charcher* — allaiſmes ſercher, mss.
- . . . 15 *une croix* — une grande croix, mss.
- . . . 19 *Et ſe fault* — Il ſe fault, C.
- . . . 23 *plusieurs bons hables* — pluſieurs ha-  
bles, mss.
- . . . 25 *vii* — viij<sup>e</sup>, mss.
- . . . 27 *deca* — du fu, mss.
- . b 1 *Suſur Onaiſt* — Su Surouaiſt.
- . . . 4 *de Su* — du Su, mss.
- . . . 8 *paſſaige... ventz... ſcanoit* — poſaige...  
temps... pourroit, mss.
- . . . 15 *Le douziefme* — le xiiij<sup>e</sup>, mss.
- . . . 19 *de Sur Onaiſt* — du Suouaiſt.

- 8 b 26 *L'an precedent a Canada* — le premier voyage a Canada AB. l'an precedent, C.
- . . . 27 *dudict* — de la dudict, AB.
- . . . . *cōmenceroit* — commancoit, *mss*
- 9 a 11 *donc* — dont, *mss*.
- . . . 14-15 *Onaist sur Onaist* — Oueſt Suroueſt, *mss*.
- . . . 19 *mardy* — mardy midi, *mss*.
- . . . 23 *deuers* — de deuers, *mss*.
- . . . 24 *hautes ... giſant* — baffes ... gifantes, *mss*.
- . . . 25-26 *Onaist ung cart de Sur Onaist* — Ouaiſt un quart du Surouaiſt, *mss*.
- . . . 28 *habitable* — habitée, *mss*.
- . b 6 *grāt Silenne* — grand fleuve de Silenne, *mss*.
- . . . 7-8 *estroiffent* — eſtroiffiffant, *mss*.
- . . . 8 *puis q̄* — & puisque, *mss*.
- . . . 9 *doulce* — doulce audict fleuve, *mss*.
- . . . 10 *n'auroit* — nauoit eſte, *mss*.
- . . . 15 *le reſte de la dictē terre & coſte* — la reſte & coſte, AB.
- . . . 16 *ueoir* — a ueoir, *mss*.
- . . . 24-24 *noſtre* — le dict, AB.
- . . . 27 *Sur Ornaiſt* — Surouaiſt, *mss*.
- 10 a 2 *de Su* — du Su, *mss*.
- . . . 17 *lieue d'elle* — lieue de terre elle, *mss*.
- . . . 24 *ſannaiges* — hommes, *mss*.
- . . . 27 21 — (T a lu xx<sup>m<sup>e</sup></sup>).
- . b 9 *bonne radde* — bonnes rades, *mss*.
- . . . . *& vingt* — a vingt, *mss*.
- . . . 10 *de ſablon* — & ſablon, *mss*.
- . . . 12 *bruynnes... faiſoiēt* — bruymes... faiſoit, *mss*.
- . . . 13 *xxiiii<sup>e</sup> iour dudict mois* --(ajoutez :) que

- nous appareillâmes. Et avons este par  
la mer chemyn faisant jusques au vingt  
neufiesme dudit moy, *mss.*
- 10 b 22 *font* — *sonne*, *mss.*  
 . . 26 *Su Sur Onaist* — *Su Surouaist*, *mss.*  
 . . 28 *marie* — *marée*, *mss.*
- 11 a 1 *les nommasmes* — *le nommasmes*, *mss.*  
 . . 2 *entrasmes* — *arrivasmes*, C.  
 . . 5 *Best* — *lest*, *mss.*  
 . . 15 *l'Onaist, Sur, Onaist* — *louaist Sur-*  
*ouaist*, *mss.*  
 . . 16 *du fleuve* — *dudit fleuve*, *mss.*  
 . . 18 *de Saguenay* — *du Saguenay*, *mss.*  
 . . 19-20 *sauvages* — *hommes*, *mss.*  
 . . 22 *Et nonobstât* -- *ce nonobstant*, *mss.*  
 . . 25-26 *qui... arbre* — *que... tel arbre*, *mss.*  
 . b 2 *barques des sauvages lesquelz venoient vers*  
*nous en grand peur* — *barques de*  
*Canada qui estoient la venues pour*  
*faire pescherye de loups marins &*  
*autres poissons. Et nous estans posez*  
*dedans ladicte riviere vint deux des-*  
*dictes barques vers noz navires, les-*  
*quelles venoient en une paour*, *mss.*  
 . . 4 *recueillit* — *reffortit*, AB; *fortit*, C.  
 . . 7-8 *seurement* — *seurement a bort*, *mss.*  
 . . 12 *mares* — *marée*, *mss.*  
 . . 15 *deux brasses* — *deux & trois brasses*, *mss.*  
 . . 17 *de ce puantes* — *decepuantes*, *mss* (L  
 & Q ont transcrit *décevantes*).  
 . . 23 *Sur Onaist* — *Surouaist*, *mss.*  
 . . 26 *l'obbe* — *lebbe*, *mss.*
- 12 a 1-2 *passames* — *posames*, *mss.*  
 . . 3 *matin* — *au matin*, *mss.*  
 . . 8 *marfouyns* — *merhous* *mss* (L a lu me)

- roux, *T* morhoux, & *Q* morrues).
- 11 *b* 8 *Estre* — estocq, *mss* (*L*, *T* & *Q* lisent uniformément estoc).
- . . 12 *ladite riviere* — ledict fleuve, *mss*.
- 12 *a* 14 *fors* — fort *mss*.
- . . 16 *fleurve* — fleuve ny pays, *mss*.
- . . 25 *Adhothuys* — adhothuys cy devant es criptes, *AB*; (dictes, *C*).
- . *b* 20 *leur saison* — les faisons, de quoy sera fait cy apres mention, *mss*.
- . . . *encre* — ancre, *mss*.
- . . 22-23 *sauuages* — hommes, *C*.
- . . 25 *vouloient* — voullurent, *C*.
- . . 28 *Taignoagny* — (*L* & *Q* ont lu Taiguragny).
- 13 *a* 2 *demener ioye* — faire grand chere, *mss*.
- . . 3 *parler* — partie, *mss*.
- . . 9-10 *du pays* — dudict pays, *mss*.
- . . 11 *chaire* — chière, *mss*.
- . . 22 *deux* — deulx desdictes barques, *C*.
- . . 28 *este* — est, *mss*.
- . *b* 2 *&* — & Dom Agaya, *AB*.
- . . 6 *qu'il leur* — qui leur, *mss*.
- . . 7 *fut* — fut ledict seigneur, *AB*; fut icelluy, *C*.
- . . 10 *Lors nostre* — Et lors ledit, *AB*; Et lors nostre dict, *C*.
- . . 19 *ledict Agouhanna* — ledict seigneur, *C*.
- . . 20 *Et feist* — Et pareillement feist, *mss*.
- . . . *ledict* — nostre, *C*.
- . . 21 *ses barques* — noz barques, *mss*.
- . . 22 *auant* — amont, *mss*.
- . . 26 *bort d'icelles* — bout d'icelle, *mss*.
- . . 27 *asseurg* — affourq, *mss* (*T* a lu asfourq. *L* & *Q* affourc).

- 14 a 4 *ledict lieu* — la dicte riuere, C.  
 . . 12 *noyers, yfz* — noyers, pruniers, yfs, *mss.*  
 . . 15 *beau* — bon, *mss.*  
 . . 19 *ledict* — nostre dict, C.  
 . . 25 *enfans* — (omis dans le ms C).  
 . b 5 *voirre* — verre, *mss.*  
 . . 9 *ioye* — feste, C.  
 . . . *benne* — venue, *mss.*  
 . . 17 *Hinanda.* — *commanda*, *mss.*  
 . . 23 *fors beaulx arbres* — fort beaulx arbres  
 comme chaisnes, hourmes, pins, fed-  
 dres & aultres boys, *mss.*  
 . . 26 *par ce* — pour ce, *mss.*  
 15 a 1 *Bacchus* — *Bascuz*, C.  
 . . 2-3 *terre a veoir, mais est* — terre & unye, AB,  
 terre & unye mais elle est, C.  
 . . 6 *faiete* — faict, *mss.*  
 . . 9 *le 14* — le lendemain 14, *mss.*  
 . . . *dudict mois* — de septembre, C.  
 . . 16 *noz* — les, *mss.*  
 . . 22 *deffiance d'eux* — deffiance, *mss.*  
 . . . *Le* — nostre dict, C.  
 . . 26 *lors* — & alors, *mss.*  
 . . 27 *Le lendemain 15 ledict cappitaine feust à*  
*terre avec plusieurs* — & le lendemain  
 15<sup>e</sup> dudict mois le cappitaine accom-  
 gné de plusieurs de ses gens fut a  
 terre, AB.  
 . . 28 *ballifes* — ballifes, *mss.*  
 15 b 2 *lieu se* — lieu trouvasmes & se, *mss.*  
 . . 3 *plusieurs* — grand nombre de, AB.  
 . . 3-4 *entre aultre* — entre aultres, AB.  
 . . 7 *d'ung* — dudict, *mss.*  
 . . . *sans ce que aucun* — sans quaucun, *mss.*  
 . . 14 *aultres* -- aultres de leur bande, C.

- 15 b 20 a quoy leur respondit — a quoy respondit, *mss.*
- . . 21 leur — sa, *mss.*
- . . 21 22 laisseront — laisseroit, *mss.*
- . . 24 le dict — lesdicts, *mss.*
- . . 26 Lors — & lors, *AB.*
- . . 28 Et avāt — car avant, *mss.*
- 16 a 3 Donnacona — Donnacona ensemblement, *AB*: Donnacona tous ensemble, *C.*
- . . 7 & le lendemain — Le lendemain (commençant un nouvel alinéa dans les *mss.*).
- . . 11-12 au dict Hochelaga — a Hochelaga, *mss.*
- . . 15 Domagaya & — Dom Agaya avec, *mss.*
- . . 16 que petis enfans — que enffans, *mss.*
- . . 19 festoyez — festoiez & receuz selon leur estat, *mss.*
- . . 22-23 ne vouloit — ne vouloit point, *mss.*
- . . 23 allast — allast avecques luy comme il auoit promis, *mss.*
- . b 1 voulant — vouloit, *mss.*
- . . 3-4 ne feroient que aller & venir seulement audict — ne feroient seulement que aller veoyr, *mss.*
- . . 7 Et le lendemain — (ces mots commencent un nouvel alinéa dans les *mss.*).
- . . 13 lesdictes — noz dictes, *mss.*
- . . 18-19 une harengue — une grande harengue, *mss.*
- . . 19-20 de dix à douze ans — de dix ans, *mss.*
- . . 23 criz & hurlemens — criz, *mss.*
- 17 a 1 Lors — Et lors, *mss.*
- . . 3 dudict seigneur — dudict seigneur Donnacona, *mss.*

- 17 a 9 *laisseront y aller* — *laisseroit essayer aller audict Hochelaga, mss.*  
 . . 14 *aller* — *de aller, AB.*  
 . . 19 *par ce* — *pour, mss.*  
 . . 23 *bassin d'arain plain* — *bassin plain, C.*  
 . . 27 *ledict Dōnacoſa noſtre cappitaine* — *ledict cappitaine, mss.*  
 . b 7 *navires & gens* — *navires, mss.*  
 . . 11 *& dauant* — *Et auparavant, mss.*  
 . . 14-15 *lequeleſtoit demeuré à* — *leſquelz eſtoient en, mss.*  
 . . 17 *grand haſte ainſi que ſi les euſſions voulu* — *ſi grand haſte qu'il ſembloit que les vouluſſions, AB.*  
 18 a 3 *à Hochelaga* — *audict Hochelaga, C.*  
 . . 4-5 *ilz habillerent* — *ilz firent habiller, mss.*  
 . . 11 *& leur bande vint* — *& puis vindrent avec leur bande, BC.*  
 . . 12 *leſquelz* — *& C.*  
 . . 16 *tous du boys* — *tous, AB.*  
 . . 17 *leſdictes* — *noſdictes, AB.*  
 . . 18-19 *commence* — *commença, AB.*  
 . . 20 *vouloit* — *vouloit auoir, mss.*  
 . . 21 *lequel luy reſpondit* — *à quoi luy reſpondit ledict Taignoagny, AB; lequel reſpondit, C.*  
 . . 24 *Appoiſſat* — *appareſſant, mss.*  
 . b 7 *diſtant* — *diſtant deſdictes navires, AB.*  
 . . 10-11 *eſtans audict boys* — *eſtans retirez, mss.*  
 . . 14 *Dom Agaya* — *Dom Agaya dudict boys, mss.*  
 . . 27 *qu-* — *que.*  
 19 a 1 *Cudragny* — *Cudouagny, mss (c'eſt ainſi que liſent auſſi LTQ).*  
 . 4 *auoit* — *auroit, mss.*

- 19 a 5 *mouroient* — *mourroient*, *mss.*  
. . 7 *Cudragny* — *Cudouagny*, *mss.*  
. . 10 *Lors* — *Et lors*, *AB.*  
. . 14 *Desquelles parolles* — *De quoy*, *mss.*  
. . 15 *remercierent* — *remercierent fort*, *AB.*  
. . . *se retirent* — *s'en retournèrent*, *mss.*  
. . 25 *pour* — *par*, *AB.*  
. b 1 *à Hochelaga* — *audict Hochelaga*, *C.*  
. . 3 *le cappitaine* — *a quoy*, *mss.*  
. . 5 *par* — *pour*, *mss.*  
. . 14 *septembre* — (*ajoutez :*) *comme dict*  
. . . *est*, *mss.*  
. . 15-16 *avec ledict gallion* — *avec le gallion*, *mss.*  
. . 20 *viues* — *unies*, *mss.*  
. . 21 *beaulx* — *plus beaulx*, *mss.*  
. . 23 *ayent* — *y ayent*, *AB.*  
20 a 1 *les raisins* — *leurs raisins*, *C.*  
. . 2 *beaucoup* — *grant nombre*, *mss.*  
. . 3 *sur ledict* — *sur la rive dudict*, *mss.*  
. . 4 *tous poissons* — *tous bons poissons se-*  
. . . *lon les faisons*, *mss.*  
. . 12 *Ochelay* — *Achelaiy*, *AB*; *Achelayy*, *C.*  
. . . *Achelaci*, *L*; *Achelacy*, *TQ.*  
. . 15 *vindrent* — *la vindrent*, *mss.*  
. . 17 *faisoit* — *fit*, *mss.*  
. . 21 *avant* — *amont*, *mss.*  
. . 24 *enfans* — (*ajoutez :*) *a don*, *mss.*  
. . 25 *sept à huit* — *huit a neuf*, *mss.*  
. . . *refusant* — *refusa*, *mss.*  
. b 1 *present* — (*ajoutez :*) *duquel remercia*  
. . . *ledict feigneur ledict cappitaine*, *mss.*  
. . 2 *celuy* — *ledict*, *A.*  
. . 5 *le 19* — *celluy 19*, *B*; *ledict 19*, *C.*  
. . 10 *des beaulx* — *des plus beaulx*, *mss.*  
. . 11 *noyers* — (*ajoutez :*) *pins*, *mss.*

- 20 b 12 *briez, sandres* — boulx, fauldres, *mss*;  
boulles, faules, Q.
- . . 13 *vignes* — (ajoutez :) qui est le meilleur, AB.
- . . 15 *chargez* — tous chargez, *mss*.
- . . . *seulement* — pareillement, *mss*.
- . . 18 *serins, rouffignolz* — ferins, linottes, rouffignolz & autres, *mss*.
- . . 21 *Lediēt* 18 — Lediēt xxviii<sup>o</sup>, *mss*.
- . . 24 *amont* — amont le diēt lac, *mss*.
- 21 a 5 *les* — noz, *mss*.
- . . 8 *icelluy* — icelles, *mss*.
- . . 11 *brasse* — (ajoutez :) de profond, *mss*.
- . . 13-14 *vinfmes* — vifmes, *mss*.
- . . 15 *trois* — deux, *mss*.
- . . . *Toutes icelles* — (Ces mots commencent un nouvel alinéa dans AB).
- . . 18-19 *à mond* — amont, *mss*.
- . . 27 *aussy legierement que sy seust esté* — anssi qu'il eust faict, AB.
- . b 2 *mouceau* — monceau.
- . . 2-3 *lesquels viuent* — qui vont, *mss*.
- . . 4 *bons à merueilles* — (ajoutez :) a men-ger, AB.
- . . 13 *laisserent* — laiffa, BC.
- . . 16 *Le lendemain*. — (L & Q ajoutent :) vingt neuvième de septembre.
- . . 19 *pouoyr* — de pouoyr, *mss*.
- . . 24 *icelle* — icelles, *mss*.
- . . 25 *des* — de partie des, *mss*.
- 22 a 1 *du pont* — du Pont Briand, *mss*.
- . . 3 (Le nom de Jehan Pouillet ne se trouve dans aucun des trois *mss*.)
- . . 4 *iallobert* — Jalobert, AB.
- . . 5-6 *soubz le cappitaine des deux autres navires*

- foubz ledict Cartier, *AB*: foubz ledict cappitaine, *C*.
- 22 *a* 9 *dixneufiesme* — deuxiesme, *mss*.
- . . 11 *d'ou* — du lieu ou, *mss*.
- . . 12 *quarante cinq* — environ quarante cinq, *mss*.
- . . . *Auquel* — Durant lequel temps, *AB*; Auquel temps, *C*.
- . . 19 *aures menues choses* — aultres menues hardes, *AB*.
- . . 26 *Les femmes d'aultre, & les enfans de l'aultre* — & les femmes de leur part & les enffans d'aultre, *mss*.
- . . 27 *& apres ce* — Lesquels, *AB*; Et, *C*.
- . *b* 2 *qui* — lequel ilz, *AB*; quilz, *C*.
- . . 8 *chaire* — chere, *mss*.
- . . . *apportoient leurs* — apportoient les femmes leurs, *AB*.
- . . 12 *bon recueil* — bon voulloir, *AB*.
- . . 14 *des petites* — certaines, *mss*.
- . . 16 *des barques* — desdictes barques, *mss*.
- . . 19 *a plus pres* — au plus pres, *mss*.
- 23 *a* 2 *hommes* — mariniers, *B*.
- . . 4 *& la* — & de la, *B*.
- . . 10 *en* — a, *mss*.
- . . 16-18 *possible, & plus belle terre & meilleure qu'on scauroit veoir, toute* — possible de veoir & la plus belle terre & meilleure, *AB*; possible & des plus belles terres du monde, *C*.
- . . 23 *ville* — (ajoutez :) de Hochelaga, *mss*.
- . . 27 *ce que feismes, lors* — Et lors, *AB*.
- . . . *ledict seigneur* — ledict Agohanna, *C*.
- . *b* 7 *croix* — (ajoutez :) & remembrance de crucifix, *mss*.

- 23 b 16 *située* — *située & affize*, *mss.*  
 . . 25 *de long* — *du long*, C.  
 . . 26 *de haulteurs* — *de la haulteur*, *mss.*  
 . . 27 *n'y a* — & *ny a*, C.  
 24 a 3 *chailloux. Pour* — *cailloux pour*, *mss.*  
 . . 9 *large* — *larges*, *mss.*  
 . . 11 *estres* — *aistres*, *mss.*; *aires*, LQ.  
 . . 13 *place* — *falle*, *mss.*  
 . . 14 *y viuent* — & *viuent*, *mss.*  
 . . 15 *leur* — *leurs*, *mss.*  
 . . 22 *le massent* — *la massent*, *mss.*  
 . . 23 *tourteaulx* — *des tourteaulx*, AB.  
 . b 1 *grosses* — *de grosses*, *mss.*  
 . . . *Ilz ont* — *Ilz ont auffy*, *mss.*  
 . . 3 *poisson* — (*ajoutez :*) *scauoir anguilles*  
 & *aultres*, AB.  
 . . 9-10 *peaulx de bestes sauuaiges, de quoy font*  
*leur vestement & couuerture* — *cou-*  
*uertes de peaulx de quoy font leurs*  
*vestemens, scauoir louiers, bieures,*  
*martres, regnards, chatz sauuaiges,*  
*dyns, serfs & aultres sauuaiges. Mais*  
*la plus grand partie deulx font quasi*  
*tous nuds, mss.* (*pour louiers, L a lu*  
*loires, T loveres, Q loirs; & pour*  
*bievres, qui signifie lapins, T a lu*  
*chievres).*  
 . . 11-12 *Efurgny* — *Enogny, A; Efnogny, BC;*  
*(L & Q ont lu Efurgny. T Efvo-*  
*gny).*  
 . . 17 *fessens* — *fesses*, *mss.*  
 . . 18 *au lieu* — *es lieux*, *mss.*  
 . . . *Efurgny* — *Enogny, mss.*  
 25 a 1 *n'en font* — *ne font*, *mss.*  
 . . 3 *ne font* — *ne font*, *mss.*

- 25 a 11 *choses* — (ajoutez :) que ledict cappitaine leur fist, B C.
- . . 13 *Après que* — Ainsi comme, *mss.*
- . . 20 *place* — grand place, C.
- . . 22 *audiēt lieu* — (ajoutez :) ce que fimes, *mss.*
- . . 23-24 *les filles & femmes* — toutes les femmes & filles, *mss.*
- . . 26 *frotter* — baiser, A.
- . b 3 *nous* — en nous, *mss.*
- . . 4 *à leurs dictz* — leurs dictz, AB.
- . . 8 *soudain* — incontinent, *mss.*
- . . 9 *chascun* — chascune, *mss.*
- . . 15 *Agouhanna* — Agohanna, AB.
- . . 18 *au pres* — pres, AB.
- . . 23 *lencontre* — lentour, *mss.*
- . . 26 *percluz* — percluz & malade, *mss.*
- . . 28 *leurs* — en leur, *mss.*
- 26 a 2 *luy faisant signe* — le priant, AB; luy difant, C.
- . . 3 *qu'il luy pleust les* — les vouloir, AB.
- . . . *toucher* — (ajoutez :) comme fil luy eust demande garison & fante, *mss.*
- . . . *lequel cappitaine les frote* — Et lors le cappitaine commença a luy frotter les bras & jambes, *mss.*
- . . 21 *saincte foy* — (ajoutez :) & de la passion de nostre Saulueur, *mss.*
- . . 23 *paires* — paire, *mss.*
- . . 25 *le* — la, *mss.*
- . b 21 *aucune saueur* — goust de sel, *mss.*
- . . 23 *manger* — repaistre, *mss.*
- 27 a 2 *y a* — dont il y a, *mss.*
- . . 6 *qu'il est* — qu'il soit, *mss.*
- . . 10 *auquel va* — ou il y a, *mss.*

- 27 a 11 *qu'il est* — *quil soit*, *mss.*  
 . . 12 *passer* — *de passer*. Et voyons icelluy  
*fleuve*, *mss.*  
 . . 16 *enuiron* — *a enuiron*, *mss.*  
 . . 18-19 *qui nous auoient conduit* — *qui étoient*  
*presens*, C.  
 . . 23 *par faute de langue* — (Ces mots man-  
*quent dans les trois mss.)*  
 . . 25 *liues* — *lieues*, *mss.*  
 . b 3 *royaulme* — *royaulme & prouince*, *mss.*  
 . . 5, 7 *estoit* — *est*, *mss.*  
 . . 8 *noz compaignons marinyers* — *noz mari-*  
*niers*, *mss.*  
 . . 10 *ya* — *y auoit*, *mss.*  
 . . 10-11 *Agonionda-Agojuda*, *mss.*; (T lit Agoinda.)  
 . . 12 *sont* — *estoitent*, *mss.*  
 . . 22 *demandant* — & *demandant*, A.  
 . . 24 *Et monstrerent* — & *monstrant*, *mss.*  
 28 a 26 *icelle* — *icelle riuere*, *mss.*  
 . . . *la nature* — *le profond & nature*, *mss.*  
 . . 27 *ce qu'il* — *ce que*, *mss.*  
 . . 28 *Et* — *mays*, *mss.*  
 . b 3 *audict hable* — *au hable*, B.  
 . . 6 *veint* — *vint*, BC.  
 . . 10 *audict hable* — *au hable*, AC.  
 . . 16 *Et autres* — *aux aultres*, *mss.*  
 . . 18 *toute la puissance du pays* — *tout le*  
*pays*, *mss.*  
 . . 22 *autres : lesquelz feirent une merueilleuse*  
*feste a nostre cappitaine, faignans auoir*  
*grand ioye de nostre venue : lequel* —  
*aultres pour veoir ledict cappitaine*  
*& luy firent une merueilleuse feste,*  
*faignans estre joyeux de sa venue,*  
*lequel pareillement*, *mss.*

- 28 b 26 *Ledict* — *Ledict seigneur*. *AB*
- 29 a 1 *aller* — *l'aller*. *mss.*
- 2 *Canada* — *a Canada*. *mss.*
- 8 *dou... lejdictes... d'une lieue* — *du lieu*  
*ou... noz... demye lieue*. *mss.*
- 14 *femmes* — *femmes & filles*. *C.*
- 20 *chascun* — *chascune*. *mss.*
- 25 *yues* — *vuer*. *mss.*
- Et nous fut — & fut, *AB.*
- 26 *monstre* — *monstre audict cappitai-*  
*ne*, *AB.*
- 27 *d'homme* — *d'hommes*. *mss.*
- b 1, 4. 11 *Trudamans* — *Toudamans*. *mss.*; *Ton-*  
*damans*. *T.*
- 1 *deuers* — *de deuers*. *mss.*
- 3 Et nous fut dict — *Oultre nous fut*  
*dict*, *A.*
- 7 *Honguedo* — *Hongnedo*, *L.*
- 16-17 *reterasmes* — *retirasmes*. *mss.*
- 22 *Dieu* — *Dieu qui vaille*. *mss.*
- a ung — *en ung*. *mss.*
- 23 *Cudragny* — *Cudouagny*. *mss.*
- 24 *qu'ilz parlent* — *quil parle*. *mss.*
- 30 a 5 *Et s'envont* — *puis vont*, *AB.*
- 7 *le tout* — *ces choses*. *mss.*
9. 17 *Cudragny* — *Cudouagny*. *mss.*
- 10 Et dict qu'il — & quil, *mss.*
- 13 *cestuy* — *en cestuy*. *mss.*
- 17 *Agouionda* — *Agojuda*. *mss.*
- 23 *remonstrant* — *remonstrast*. *mss.*
- 25-26 *retourneryons* — *retournerons*. *mss.*
- b 1 *ce qui* — *ce quilz*. *mss.*
- 3 *leur fust faiete* — *fist le cappitaine*. *mss.*
- 4 *tres ioyeux* — (ajoutez) & le remer-  
*cierent*. *mss.*

- 30 *v* 5 *en communaute* --- quasi en communauté, *mss.*
- . . . 6 *sont vestus* — sont tous vestus, *mss.*
- . . . 9 *qu'ilz sont de peaulx* --- (Ces mots manquent dans les trois *mss.*)
- . . . 11 *leur* — le, *mss.*
- . . . 12 *iamais ne* — jamais les femmes ne, *mss.*
- . . . 14 *pellé* — pille, *mss.*
- . . . 15 *du doz d'ung cousteau* — d'ung couteau, *AB.*
- . . . 25 *plaines* — aussi plaines, *AB.*
- 31 *a* 5 *Ofizy* — Ozify, *mss.*
- . . . 6 *de ce mesme* — de ce mesme bled, *AB;*  
de semblable bled, *C.*
- . . . 7 *on* — ont, *mss.*
- . . . 9 *de* — de, *mss.*
- . . . 15 *en lieu* — en lieu, *mss.*
- . . . 25 *esproué* — expérimente, *AB.*
- . *b* 9 *tous nudz* — quasi tous nudz, *mss.*
- . . . 9-10 *fort a croire* — incroyable, *mss.*
- . . . 12-13 *hours, lieures, martres, regnardz & aultres*  
— & ours, desquels nous apportoit.  
mais bien peu pour ce qu'ilz sont [fort  
gourmands & . *C*] villains de leurs  
vivres, *AB.*
- . . . 17 *me semble* — Il me semble, *AB.*
- . . . 18 *à dompter* — (ajoutez ·) en telle façon  
& manière que lon voudroit, *AB.*
- . . . 20 (Entre le chapitre qui vient de finir &  
celui qui commence au bas de la  
même page, l'édition de 1545, repro-  
duite dans ce volume, offre une la-  
cune de deux chapitres contenus  
dans les trois manuscrits de la Biblio-  
thèque impériale; ils pourraient être

immédiatement inférés ici ; mais il fera plus commode pour le lecteur de les trouver à la fin de cet appendice, en dehors de la recension de détail qui nous occupe en ce moment.)

- 31 b 20 *fleuve* — fleuve en general, BC.
- 32 a 4 *le plus seur* — le plus profond & le plus seur, *mss.*
- . . 8 *de Saguegnay* — du Saguenay, *mss.*
- . . 9 *barcqs* — bancqs, *mss.*
- . . 11 *plusieurs* — grand nombre de, AB.
- . . 13 *à la terre* — en la terre, *mss.*
- . b 5 *bort* — bout, *mss.*
- . . 6 *affong* — affourq, *mss.*
- . . 9 *long* — large, *mss.*
- . . 12 *comme jamais homme veist* — qu'il soit possible de veoir, AB.
- . . 13 *de Donnacona* — du seigneur Donnacona, AB.
- . . 18 *Araсте, Starnatau* — Ajoaste, Starnatan, *mss.*
- . . 19 *Scitadin* — Satadin, LTQ.
- . . 24 *demeurerent* — demeurent, *mss.*
- . . 25-28 *Et la demourance Et peuple de Tequenondahi, qui est sur une montaigne Et la ville de Hochelay, Lequel Hochelay est ung plain pays* — est la demourance du peuple de Tequenonday & de Hochelay, Lequel Tequenonday est sus une montagne & laultre en ung plain pays, *mss.*
- 33 a 12-13 *bestes* — (ajoutez :) Nous y avoys veu les pas d'une beste qui n'a que deux pieds, laquelle nous avons suyvie

- longuement pardeffus le sable & vase,  
laquelle a les pieds en ceste facon,  
& grands dune paulme & plus, *mss.*
- 33 a 16-17 *des bestes* — dicelles bestes, *AB.*
- . . 17 *nulz* — nulz aultres, *AB.*
- . . 21 *turnis* — tarins, *mss.*
- . . 27 *memoire* — memoire d'homme, *mss.*
- . b 11 *Canada.* — (ajoutez, à la ligne :) Item  
trouerez en juing, juillet & aoust  
force macquereaulx, mulletz, bars,  
sartres, grosse anguilles, & aultres  
poissons. Ayant leur saison passee y  
trouerez lepelan aussi bon que en  
la riuere de Saine. Puis au renou-  
veau y a force lamproys & faulmons.  
Passe ledict Canada y a force bro-  
chetz, truytes, carpes, braumes &  
aultres poissons deaue douce. Et de  
toutes ses sortes de poissons faict le-  
dict peuple de chascun selonc leur  
saison grosse pescherie pour leur  
substance & victuaille, *mss.*
- . . 15 *reuenuz* — arrivez, *mss.*
- . . 18 *plus prochains* — les plus prochains, *AC.*
- . . 19 *parfors* — parfois, *mss.*
- . . 22-23 *Donnacona* — (ajoutez :) Taignoagny.  
Dom Agaya, *mss.*
- . . 25 *plus loing* — loing, *mss.*
- 34 a 5 *chemin dudiect* — chemin, & plus feur,  
est par ledict, *mss.*
- . . 6 à *Hochelaga* — au deffus de Hoche-  
laga, *mss.*
- . . 18 *entrent* — entrant, *mss.*
- . . 19 *lacz d'eaue* — (ajoutez :) fort larges.  
*mss.*

- 34 a 26 *aller* — (ajoutez :) avec leurs barques  
depuis Sainte Croix, *mss.*
- . . 27 *il y a* — *il ny a*, *mss.*
- . b 3 *pommes* — *prunes*, *mss.*
- . . 5 *& femmes* -- & *habitans*, *mss.*
- . . 8 *s'il y auoit* — *sil y a*, *mss.*
- . . 9 *L'estime* — *Je estime*, *mss.*
- . . 11 *marches* — *merches*, *mss.*
- . . 12 *maladie* — *maladie & mortalite*, B C.
- . . 14 *imbouez* — *enlevez*, *mss*: *infectés*, Q.
- . . 22 *& ne* — & *de ne*, *mss.*
- . . 26 *& de leur* — & *leur*, *mss.*
- 35 a 6 *tout* — *tous*, *mss.*
- . . 17 *veoyent* — *veyoient debout*, *mss.*
- . b 4 *La messe dicte & celebree* — *Ladicte*  
*messe dicte & chantee*, *mss.*
- . . 6 *Dame de* — *Dame*, *qui se fait de prier*  
*a*, *mss.*
- . . 10 *vingt deux ans* — *vingt ans*, *mss.*
- . . 11 *nous estoit* — *estoit*, *mss.*
- . . 13 *cognoissance* — *aucune cognoissance*;  
*mss.*
- . . 21 *infect* — & *infect*, *mss.*
- . . 27-28 *à mieulx* — *au mieulx*, *mss.*
- 36 a 1 *pardonne* — *pardoint*, *mss.*
- . . 9 *pour son compaignon* — *pour les aul-*  
*tres*, *mss.*
- . . 22-33 *faisoit* — *il faisoit*, *mss.*
- . . 24 *du fort* — *du parcq*, *mss.*
- . b 3 *donner* -- *chommer*, *mss.*
- . . 4 *croient* — *croyoient*, *mss.*
- . . 6 *cailloufz* — *cailloudz*, *mss.*
- . . 17 *& places* — *englaffez*, *mss.*
- 37 a 1 *auoit* — *y auoit*, *mss.*
- . . 10 *contenoit... dudiect* -- *contient... de*, *mss.*

- 37 a 11 *durant lequel temps* — auquel temps, *mss.*  
 . . 14 *eussions* — (ajoutez :) lesquels mou-  
 roient de la maladie sus dicte, *mss.*  
 . . 24-25 *guariz apres auoir use dudiect arbre.* --  
 guariz & recouert tous les malades  
 fante apres en auoir use, BC.
- 37 b 4 *dehors du fort* — hors du parc, C.  
 . . 8 *dix* — depuys dix, *mss.*  
 . . 9 *de ladicte* — de la propre, *mss.*  
 . . 12 *tout* — tous, *mss.*  
 . . 16 *deliberé* — guery, AB; delibure, C.  
 . . 17 *il estoit* — il festoit, *mss.*  
 . . 18 *ordre* — aide, *mss.*  
 . . 21 *qu'il auoit* — que avecq, *mss.*  
 . . 22 *dont il* — il, *mss.*  
 . . 23 *c'estoit* — cestoit, *mss.*
- 39 a 3 *femmes* — (ajoutez :) avecq le cappi-  
 taine, *mss.*  
 . . 4 *lesquelles* — lesquels, *mss.*  
 . . 9-10 *toute maladie* — toutes maladies, *mss.*  
 . . 11 *Ameda*—Amedda, *mss.*; Annedda, LTQ.  
 . . 16-17 *Tout incontinent* — Tost apres, *mss.*  
 . . 24 *cing* — puis cinq, *mss.*  
 . . 27 *ladicte* — sus ladicte, *mss.*
- . b 1-2 *que chesne qui soit en France* — que je  
 viz jamais arbre, *mss.*  
 . . 2-3 *en six iours*—en moins de huit jours, *mss.*  
 . . 11 *Donacona* — Donnacona, BC.  
 . . 12 *aultres* — (ajoutez :) partirent de Sta-  
 dacone, BC.  
 . . 14 *furent* — lesquels furent, BC.  
 . . 24 *estoiert* — estoient grandes, *mss.*
- 39 a 10 *ilz eussent* — ilz neussent, *mss.*  
 . . 18 *aymoient l'emporter* — laymoient rein-  
 porter, *mss.*

- 39 a 23 *du malade* — le malade, B C.  
. . 25 *vers luy* — le veoyr, B C.  
. b 6 *dient* — nous dirent, *mss.*  
. . 7 *cher* — chaire, *mss.*  
. . 21 *au* — audict, *mss.*  
. . 22 *seroit* — estoit, *mss.*  
. . 24 *qui nous donna doubte* — Au moyen de  
quoy eusmes suspicion, *mss.*  
. . 26 *seruiteur* — (ajoutez :) nomme Charles  
Guyot lequel estoit plus que nul aul-  
tre ayme du peuple de tout le pays,  
*mss.*  
. . . *accompaigné de lehan poulllet* — (Ces  
mots ne se trouvent dans aucun des  
trois *mss.*, pas plus que dans L.)  
. . 28 *que* — qui, *mss.*  
40 a 1-2 *faignans les dictz poulllet & seruiteur* —  
ledict seruiteur faignant, *mss.*  
. . 3 *qu'ilz auoient esté* — quil auoit de-  
moure, *mss.*  
. . 4 *à leur ville* — (Ces mots manquent  
dans les trois *mss.*)  
. . 4-5 *lesquelz luy porterent* — lequel luy  
porta, *mss.*  
. . 5 *aucun petit present* — aucun present, *mss.*  
. . 6 *leur venue* — la venue, *mss.*  
. . 7 *se couche* — se coucha en disant audict  
seruiteur quil estoit fort malade, *mss.*  
. . . *apres allerent* — apres alla ledict Char-  
les, *mss.*  
. . 9 *trouuerent* — trouua, *mss.*  
. . 10 *on si* — on ne si, *mss.*  
. . 13-14 *les... leur...* — le... luy, *mss.*  
. . 15 *faire ce plaisir* — faire plaisir, *mss.*  
. . 20 *& que ledict seruiteur* — & quil, *mss.*

- 40 a 21 *dire* — luy dire, *mss.*  
 . . 26 *Aussi* — Et aussi, *mss.*  
 . . 27-28 *le dict seigneur* — (ajoutez :) Donna-  
 cona, *mss.*  
 . b 1 *Accidentaulx* — Occidentaulx, *mss.*  
 . . 10 *Picquemyans* — Picquenyans, *mss.*; Pic-  
 queniaux, *L.*; Picquevions, *T.*; Pique-  
 mains, *L.*  
 . . 16-17 *lesdictz Poulet & seruiteur eurent fait leur*  
 — ledict seruiteur eut fait son, *mss.*  
 . . 21 *vouloit* —ouldroit, *mss.*  
 41 a 4 *Sicadin* — Stadin, *AB.*; Sitadin, *C.*; Sta-  
 din, *LTQ.*  
 . . 7 *les* — le, *AB.*  
 . . 14 *Enfin* — Mais en fin, *AB.*  
 . . 21 *enfans* — garcons, *AB.*  
 . b 4 *dudict lieu* — dudict Stadacone, *mss.*  
 . . 7 *ledict seigneur* — le seigneur, *B.*  
 . . 13 *solempnité de la feste* — solempnite &  
 feste, *mss.*  
 42 a 16 *il entreroit* — ilz y yroient, *AB.*; ilz en-  
 treroient, *C.*  
 . b 1 *& de deux autres* — & deux aultres, *mss.*  
 . . 11 *la prinse* — ladicte prinse, *mss.*  
 . . 16 *retirez* — tous retirez, *mss.*  
 . . 17 *garde* — (ajoutez :) ledict seigneur &  
 ses compaignons, *AB.*  
 . . 27 *hurlant* — ullant, *AB.*  
 43 a 1 *Agouhanna* — Agohanna! Agohanna!  
*mss.*  
 . . 3 *n'y lendemain* — ny le matin, *mss.*  
 . . 14 *Roy de France* — (ajoutez :) son maif-  
 tre, *mss.*  
 . . 16 *aultres* — aultres lieux, *mss.*  
 . . 24 *d'entendre par faulte de langue* — def-

- cripre par faulte de lentendre, *mss.*
- 43 a 25 *viffent* — *vinffent*, *mss.*
- . b 2 *commencerent* — *commenchoient a faire*,  
*mss.*
- . . 5 *de Esurgny* — *dEnogny*, *AB*; *dEfnogny*, *C.*
- . . 11-12 *commanda* — *leur commanda*, *AB.*
- . . 12 *le lendemain* — (Ces mots ne font dans  
aucun des trois *mss.*)
- . . 15 *paisles* — *pailles*, *AB*; *bailles*, *Q.*
- 44 a 6 *Le cinquiesme* — *Le lendemain cinquiesme*,  
*mss.*
- . . 11 *ilz estoient* — *y estoient*, *mss.*
- . . 17 *estre* — *apres estre*, *AB.*
- . . 18 *leur* — (Ce mot manque dans les *mss.*)
- . . 26 *mais quil* — *que mais quil*, *AB.*
- . b 2 *desurgny* — *dEfnogny*, *mss.*
- . . 3-4 *le peuple* — *tout le peuple*, *mss.*
- . . 7-8 *vinfmes* — (ajoutez :) *poser au bas de*  
*lifle dOrleans environ douze lieues*  
*de Sainte Croix. Et le dymanche*  
*vinfmes*, *mss.*
- . . 9 *au seziesme* — *au lundy xvj<sup>e</sup>*, *mss.*
- . . 23 *à une voix* — *tous a une voix*, *mss.*
- . . 27 *du Saguenay* — *dudict Saguenay*, *mss.*
- 45 a 1 *Desurgny* — *desnogy*, *mss.*
- . . 5 *ledict cappitaine* — (ajoutez :) *puis s'en*  
*retournerent.*
- Le passaige est plus seur & meilleur  
entre le Nort & ladicte yfle que vers  
le Su pour le grand nombre des  
basses, bancqs & rochiers qui y font  
& auffi quil y a petit fondz. *mss.*
- . . 16 *par ce* — *pour ce*, *mss.*
- . . 21 *au 21* — *au xxj<sup>e</sup> jour*. *mss.*

- 45 a 23 *Honguedo* — (ajoutez :) entre lisle de  
l'Assumption & ledict Honguedo, *mss.*
- . . 25 *le trauers* — jusques le trauers, *mss.*
- . . 26 *de l'abbaye* — de la baye, *mss.*
- . b 1 *veismes* — vinsmes, *mss.*
- . . 2 *ce que ne voulions* — ce que voulions.  
*mss.*
- . . 2-3 *pour l'abbregé* — pour la barge, *AB.*
- . . 15 *icelle* — icelle mer, *mss.*
- . . 16 *changeoit* — chargeoit, *mss.*
- . . 21 *deux lieues & demye* — vingt deux lieues  
& demye, *mss.*
- . . 23 *haultes... demeurent* — aultres... de-  
mouroient, *mss.*
- . . 24 *Araynes* — (ajoutez :) & pareillement  
lesdictes Araynes estre ylle & ladicte  
terre, qui est terre haulte & unye,  
estre terre certaine, se rabatant au  
Norouaist, *mss.*
- 46 a 1 *arrivaimes celluy iour au* — nommasmes  
celui cap. *mss.*
- . . 5 *veismes* — demeure, *mss.*
- . . 11 *du cap* — dudict cap, *mss.*
- . . 20 *Onaist, Noronaist à une, vingt trois lieues*  
— Ouest Norouaist a 2, 3, & 4  
lieues, *mss.*
- . . 28 *Rougnoze* — Rougnouze. *mss.*
- . b 17 *Honnacon* — honnaccon, *C.*
- . . 19 *Indahir* — indaic, *AB*; indayc, *C.*
- . . 23 *assem* — assen, *mss.*
- . . 25 *aggourzy* — aggourly, *AB.*
- 47 b 2 *hegata* — hecgata, *C.*
- . . 6 *ofuache* — Efnache, *C.*
- . . 13 *coustez* — costes. *AB.*
- . . 14 *aggruascon* — aggoascon *mss.*

- 47 a 17 *le genouil* — *les genoilz*, *AB*.  
 . . . . *agochinegodafion* — *agochinegodaf-*  
           *con. mss.*  
 . . . . 18 *agouguenehonde* — *agouguenonde*, *C*.  
 . . . . 23 *aynoascon* — *agnascon, mss.*  
 . . . . 24 *ung* — *le, mss.*  
           (Entre les lignes 24 & 25 doivent  
           être ajoutés, d'après les trois mss,  
           trois articles, omis ici & qu'on trou-  
           vera réunis avec beaucoup d'autres  
           qui font dans le même cas, à la fin du  
           vocabulaire.)  
 . . . . 26 *agrueste* — *aggruette, mss.*  
 . b 3 *propoinct* — *pourpoinct, A; pre-*  
           *poinct, BC.*  
 . . . . . *coioza* — *coja, AB.*  
 . . . . 7 *castrua* — *castona, mss.*  
 . . . . 8 *ofizy* — *ozify, AB.*  
 . . . . 11 *quahouascon* — *quahoachon, mss.*  
 . . . . 22 *caiognem* — *cajognen, mss.*  
 . . . . 24 *heuleuxime* — *heuleuzonne, mss.*  
 . . . . 26 *hoga* — *hongga, mss.*  
 . . . . 27 *Cudragny* — *Cudouagny, mss.*  
 48 a 2 *quatfream* — *quat frean, mss.*  
 . . . . 3, 5 *casigno* — *quasigno, mss.*  
 . . . . 4 *aignaz* — *aigay, mss.*  
 . . . . 6 *quaddadia* — *quadadia, mss.*  
 . . . . 10 *agoheda* — *aggoheda, mss.*  
 . . . . 13 *ung... quahetam* — *une... quahetan, mss.*  
 . . . . 16 *de dains ilz dient que se font moutons &*  
           *les appellent* — *ung daim, mss.*  
 . . . . 19 *agayo* — *aggayo, AB.*  
 . . . . 20 *ouyayes* — *oayes, mss.*  
 . . . . 21 *le chemin* — *ilz appellent le chemin, C.*  
 . . . . 22 *ou* — *&, AB.*

- 48 a 24-25 (Cet article manque dans le mss C.)  
 . b 3 *cahoha* — cahena, *AB*; cahona, *C*.  
 . . 4 *agogafy* — agongafy, *AB*.  
 . . 11 *odazan* — odayan, *AB*; odaian, *C*.  
 . . 12 *azista* — afista, *mss*.  
 . . 14 *canocha* — quanocha, *mss*.  
 . . 18 *adanahoe* — adhanaoe, *C*.  
 . . 20 *adhoaffeue* — addafene, *mss*.  
 . . 21-23 (Cette phrase est remplacée dans les mss  
 de la manière suivante :) Nota que  
 leur feigneur nomme Donnacona a  
 este a une terre ou ilz font une lune  
 a aller avecques leurs barques, de-  
 puis Canada a ladicte terre en laquelle  
 il y croist force canelle & girofle,  
*AB*. -- Nota quil fault une lune a  
 nauiguer avecques leurs barques des-  
 puis Hochelaga pour aller a la terre  
 ou se prend ladicte canelle & girof-  
 fle, *C*.  
 . . 24 *la canelle* — ladicte canelle, *AB*.

(Nous réunissons en une seule série, pour former le complément de ce vocabulaire, les articles omis dans l'édition de 1545, & qui se rencontrent à diverses places, soit uniformément dans les trois mss, soit seulement dans le mss C, plus riche sous ce rapport que les deux autres; leur place est indiquée par le double chiffre des lignes entre lesquelles ils se trouvent intercalés.)

- 47 a 24-25 La barbe du menton -- ostone. *mss*.  
 . . . . La barbe du vit — aggouffon, *mss*.  
 . . . . Les coillons — xista. *mss*.

- 47 *b* 16-17 Senelles de buiffon — aefquefgoua, *AB*;  
aefquefgoa, *C*.
- . . . . . Petites noix — undegonaha, *mss*.
- . . . 24-25 Des olliues — houocohonda, *mss*.
- 48 *a* 9-10 Cela ne vault rien — fahanty quahou-  
quey, *mss*.
- . . . 13-14 Des plumes — heccon, *mss*.
- . . . 25-26 Quand ilz veulent dire adieu a quelcun  
ilz dient — hedgaguehanyga, *mss*.
- . . . . . Chanter — theguehoaca, *mss*.
- . . . . . Rire — cahezem, *mss*.
- . . . . . Pleurer — agguenda, *mss*.
- . . . . . Danser — thegoaca, *C*.
- . *b* 4-5 Eaue douce — ame, *mss*.
- . . . 11-12 Grand merfoin — adguyenfce, *C*.
- . . . . . Mon amy — agniase, *mss*.
- . . . . . Courez — thodoathady, *mss*.
- . . . 13-14 La fumee me fait mal es yeulx — quea  
quanoague eguta, *mss*.
- . . . . . Ung tel est mort — camedane, *mss*.
- . . . 16-17 Nota que leur feigneur a nom Donna-  
cona (*T* a lu constamment ce nom  
Donnacoua) & quant ilz le veulent  
appeler feigneur ilz l'appellent Agou-  
hanna, *C*.
- . . . . . Quand ilz veulent dire injure a quelcun  
ilz l'appellent Agojuda que est a dire  
mechant & traître — agojuda, *mss*.
- . . . . . Villain — aggoufay, *mss*.
- . . . . . Ilz appellent l'herbe de quoy ilz usent  
en leurs cornetz durant lyver —  
quiecta, *mss*.
- . . . . . Herbe commune — hanneda, *C*.
- . . . . . Il y a de gros ratz en ledict pays qui  
font gros comme connins lesquelz

- sentent le musique & les appellent —  
houtthe, *AB*.
- . . . . Quant une personne est si viel quil ne  
peult chemyner ilz l'appellent — agou-  
desta, *mss*.
- . . 20-21 Mon cousin — hegay, *mss*.
- . . . . Mon nepueu — ynadin, *mss*.
- . . . . Ma femme — yfaa, *mss*.
- . . . . Mon enffant — aguo, *mss*.
- . . . . Cheminez — quedaque, *C*.
- . . 4. Dou venez vous — canada undagne-  
ny, *C*.
- . . . . Donnez cela a quelcun — taquenon-  
de, *C*.
- . . . . Gardez moy cecy — fodanadega mes-  
ganiy, *C*.
- . . . . Ou est alle cestuy — quanehoefnon, *C*.
- . . . . Fermez la porte — asnodyan, *C*.
- . . . . Va querir de leaue — fagethemme, *C*.
- . . . . Va querir quelcun — achedascone, *C*.
- . . . . Grand — estahezy, *mss*.
- . . . . Petit — estahagza, *mss*.
- . . . . Gros — houganda, *mss*.
- . . . . Gresse — houcquehin, *AB*; hocque-  
hin, *C*.
- . . . . Le soir — Angau, *C*.
- . . . . La nuyct — Auhena, *C*.
- . . . . Le jour — Adeyahon, *C*.
- . . . . Quand ilz veullent faire quelque excla-  
mation ilz dyent — aggondec, *AB*.

—

Ici se termine la recension de détail des variantes  
offertes par les manuscrits & les éditions du second  
voyage de Jacques Cartier au Canada. Nous avons

renvoyé à cette place l'addition à faire. à l'édition de 1545 représentée par le présent volume. des deux chapitres omis dans la copie (si soigneusement enrichie au contraire des faits & gestes de l'important personnage Jehan Poullot!) sur laquelle a été exécutée cette primitive édition.

Elle ne présente, en effet, qu'un total de vingt chapitres, à séparer en deux parts de dix chapitres chacune. entre lesquelles doivent justement s'intercaler les deux chapitres oubliés, que voici :

*¶ Comme ledict peuple de jour en jour nous apportoient du poisson & de ce quilz avoyent a noz navires, & comme par l'advertissement de Taignoagny & Dom Agaya ledict peuple se retira de venyr & cōme il y eut aucun discort entre nous & eulx.*

**E**T depuis de iour en aultre venoit ledict peuple a noz navires & apportoient force anguilles & aultres poissons pour avoir de nostre marchandise, de quoy leur estoit baille cousteaux, allaisnes, patenostres & aultres menues choses dont se contentoient fort; mais nous aperceusmes que les deux meschans que avions apportez leur disoient & donnoient a entendre que ce que nous leur baillons ne valloit riens & quilz auroient aussi tost des hachotz comme des cousteaux pour ce quilz nous bailloient, nonobstant que le cappitaine leur eust fait

beaucoup de presens & si ne cessoient a toutes heures de demander audict capitaine. Lequel fut adverti par ung seigneur de la ville de Hagonchenda quil se donnast garde de Donnaconna & desdicts deux meschans & quilz estoient agoinda qui est a dire traistres. Et aussi en fut adverty par aucuns dudit Canada, & aussi que nous apperceusmes de leur malice parce quilz vouloient retirer les trois enfans que ledict Donnacona avoit donnez audict cappitaine, & de faict firent fuyr la plus grande des filles du navire. Apres laquelle ainsi fuye fist le cappitaine prandre garde es autres. Et par l'advertissement desdicts Taignoagny & Dom Agaya, se abstenoient & deportoient de venir avec nous quatre ou cinq iours, sinon aucuns qui venoient en grand paour & crainte.

*¶ Commēt le cappitaine doubtant quilz ne songassent aucune trahison fist renforcer le fort & commēt ils vindrent parlementer avecques luy & la rendition de la fille qui sen est fuye.*

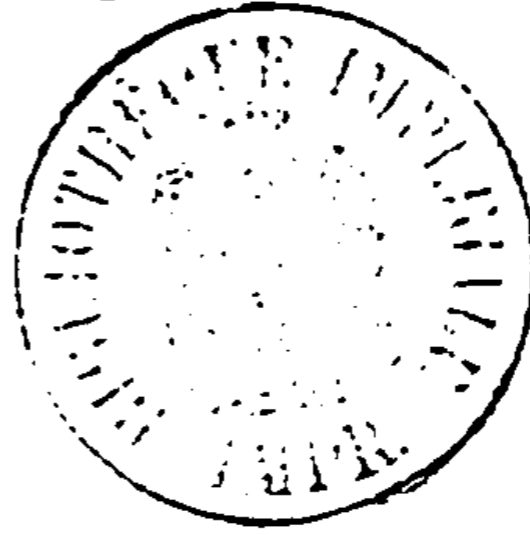
**V**Oyant la malice deulx, doubtant quilz ne songeassent aucune trahison & venir avecques ung amast de gens sur nous, le capitaine fit renforcer le

fort tout a lentour de groz fossez larges & profondz avec porte a pont-leviz & renffort de pans de boys au contraire des premiers. Et fut ordonne pour le guet de la nuyt pour le temps advenir cinquante hommes a quatre quars & a chascun changement desdicts quars les trompettes sonnans ce qui fut faict selong ladicte ordonnance. Et lesdicts Donnacona Taignoagny & Dom Agaya estans advertiz dudit renffort & de la bonne garde & guet que lon faisoit furent courroucez destre en la male grace du cappitaine & envoyerent par plusieurs fois de leurs gens faignant quilz feussent dailleurs pour veoir si on leur feroit desplaisir desquelz on ne tint compte & nen fut faict ny monstre aucun semblant. Et y vindrent lesdicts Donnacona Taignoagny, Dom Agaya & aultres plusieurs fois parler audict cappitaine une riviere entre d'eulx, demandant audict cappitaine sil estoit marry & pourquoy il nalloit a Canada les veoir. Et ledict capitaine leur respondit quilz nestoient que traistres & meschans ainsi que on luy avoit rapporte, & aussi quil avoit apperceu en plusieurs fortes comme de navoir tins promesse de aller a Hochelaga & de avoir retire la fille que on luy avoit donnee, & aultres mauvais tours quil leur nomma ; mais pour tout ce que silz vouloient

estre gens de bien & oublier leur malle volente, quil leur pardonnoit & quilz vinssent seurement a bort faire bonne chere comme pardevant. Desquelles parolles remercierent ledict cappitaine & luy promisrent quilz luy rendroient la fille qui sen estoit fuye, dedans trois jours. Et le quatriesme iour de novembre Dom Agaia accompaigne de six aultres hommes vindrent a noz navires pour dire audict cappitaine que le seigneur Donnacona estoit alle par le pays sercher ladicte fille & que le lendemain elle luy feroit par luy amenee. Et outre dit que Taignoagny estoit fort malade & quil prioit le cappitaine luy envoyer ung peu de sel & de pain, ce que fist ledict capitaine, lequel luy manda que cestoit Jhesu qui estoit marry contre luy pour les mauvais tours quil avoit cuyde jouer.

Et le lendemain ledict Donnacona, Taignoagny, Dom Agaya & plusieurs aultres vindrent & amenerent ladicte fille, la representant audict cappitaine lequel nen tint compte & dict quil nen vouloit point & qu'ilz la remmenassent. A quoy respondirent faisant leur excuse quilz ne luy avoient pas conseille sen aller ains quelle sen estoit allee parce que les paiges lavoient battue ainsi quelle leur avoit dict, & prioient de rechief le cappitaine de la

repandre, & eulx mesmes la menerent jusques  
au navire. Apres lesquelles choses le cappitaine  
commanda apporter pain & vin & les festoya,  
puis prindrent conge les ungs des aultres. Et  
despuis sont allez & venuz a noz navires &  
nous a leur demourance en aussi grand amour  
que pardevant.



## Publications de la librairie Tross, à Paris

### CENT CINQ RONDEAUX D'AMOUR

Publiés, d'après un manuscrit du commencement du seizième siècle, par Edwin Tross, *Imprimerie de M. Louis Perrin, à Lyon, 1863, 1 vol. in-12, avec fac-simile, br.*

*Papier de Hollande, tiré à 222 exemplaires . . . . . 12 fr.*

Volume imprimé en caractères italiques, en rouge & en noir, réglé, exécuté d'une manière particulière, une des plus belles productions des presses de M. Louis Perrin. C'est le premier ouvrage qui ait été exécuté dans ce genre.

La suite de ces 105 *Rondeaux* forme un très-joli roman amoureux. Excepté les deux premiers & le dernier, tous ces *Rondeaux*, écrits en regard l'un de l'autre, contiennent une demande ou une proposition faite par l'homme, à laquelle la dame répond par un autre *Rondeau*. L'homme fait une déclaration, la dame la repousse. L'homme revient à la charge, prie & supplie; à la fin la dame cède. Mais après les jouissances arrivent les angoisses. La dame devient jalouse, tombe malade, languit & se meurt de chagrin. L'homme, repentant, quitte le monde, pour se vouer à la vie solitaire. C'est un poème rempli de naïveté, de tristesse & de charme.

#### IL VIENT DE PARAÎTRE

**CANTIQUE** fait à l'honneur de Dieu par Henry de Bourbon III de ce nom, très-chrétien Roy de France & de Navarre, après la bataille obtenue sur les Ligueurs en la plaine d'Iury, le 14 de mars 1591. *Nouvellement imprimé à Lyon par Louis Perrin. Pet. in-8°, tiré à 70 exemplaires.*

Prix sur papier ancien . . . . . 2 fr. 50  
— sur peau de vélin . . . . . 15 " "